



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 137 • NUMÉRO 088 • 1<sup>re</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 28 septembre 2001**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 28 septembre 2001

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

#### LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-COSTA RICA

**L'hon. Paul Martin (pour le ministre du Commerce international)** propose que: le projet de loi C-32, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité.

**M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-32, Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica.

Cet accord représente un important pas en avant à plusieurs égards. Tout d'abord, la réussite que constitue cet accord prouve qu'il est possible de négocier des accords de libre-échange entre une économie plus imposante et une autre plus modeste. C'est de bon augure pour l'avenir de la Zone de libre-échange des Amériques.

Cet accord ouvrira un nouveau marché aux possibilités prodigieuses pour les exportateurs canadiens. Le projet de loi contient également des chapitres qui créent des précédents relativement à la facilitation des échanges commerciaux et à la politique de concurrence.

L'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica contient des accords parallèles sur l'environnement et la main-d'oeuvre qui représentent des améliorations importantes par rapport aux accords précédents.

Je suis très heureux que nous ayons conclu un accord avec le Costa Rica qu'on appelle parfois la Suisse de l'Amérique centrale. Le Costa Rica, qui compte 3,9 millions d'habitants, ne possède pas de forces armées, et qui s'appuie sur des institutions démocratiques de longue date, est un important pôle de stabilité en Amérique centrale. Un avenir prometteur attend ce pays, qui consacre un pourcentage important de son budget à l'éducation et aux soins de santé.

Le Canada et le Costa Rica partagent des cultures politiques semblables et ils ont en commun le respect de la règle du droit, de la démocratie, des droits de la personne et de l'environnement. Nos rapports avec le Costa Rica ont toujours été marqués au coin de la coopération, de la confiance et des avantages réciproques. Nos deux pays entretiennent des relations commerciales depuis plus de 50 ans, en vertu d'un accord commercial bilatéral signé en 1950. Depuis, nos

relations se sont constamment développées. Un accord de libre-échange ne fera que renforcer ces relations.

Les habitants de nos deux pays pourront partager la prospérité qu'engendre la libéralisation des échanges commerciaux. Déjà, le commerce bilatéral avec le Costa Rica a connu une croissance annuelle moyenne de plus de 6 p. 100 au cours des cinq dernières années, dont une hausse de 7 p. 100 des exportations et de 5 p. 100 des importations. L'Accord de libre-échange contribuera à accélérer cette croissance.

Bien que la valeur de nos échanges bilatéraux commerciaux demeure modeste, soit environ 270 millions de dollars, leur valeur augmente rapidement. De fait, nos exportations ont fait un bond de 25 p. 100 en 2000. Il convient de mentionner que nous avons investi environ 500 millions de dollars au Costa Rica.

Les Canadiens saisissent rapidement les occasions, ce qui peut expliquer l'enthousiasme suscité par les longues consultations tenues au sujet de cette initiative. Les Canadiens ont participé en grand nombre et ils ont appuyé l'idée d'un accord de libre-échange avec le Costa Rica. Il faut également souligner qu'un nombre important de petites et de moyennes entreprises se sont montrées intéressées par un tel accord. Pour ces entreprises, 270 millions de dollars, en l'occurrence la valeur des échanges commerciaux bilatéraux avec le Costa Rica l'an dernier, représentent une somme très importante. Il n'est pas étonnant qu'elles appuient un tel projet, compte tenu des innombrables occasions d'affaires qu'offre le marché costaricien pour une quantité de produits canadiens, notamment dans les secteurs de l'automobile et du bâtiment préfabriqué, ainsi que des produits de la pêche et de l'agriculture.

Cet accord de libre-échange améliorera l'accès au marché costaricien pour les entreprises canadiennes, leur donnant ainsi une longueur d'avance, particulièrement sur les concurrents étrangers n'y ayant pas un accès préférentiel. Comme l'ont affirmé les entreprises qui ont tiré profit de l'accès préférentiel prévu dans l'Accord de libre-échange Canada-Chili, ce qui importe c'est d'accéder aux marchés le premier.

L'accord comprendra notamment une élimination immédiate des tarifs douaniers costariciens applicables à la plupart des exportations industrielles canadiennes. On prévoit que plus de 90 p. 100 des produits canadiens du secteur agricole et agroalimentaire actuellement exportés au Costa Rica bénéficieront des avantages de cette ouverture de marché.

Le Canada et le Costa Rica estiment qu'un engagement de coopération en matière d'environnement et de main-d'oeuvre, jumelée à une application efficace des lois nationales, doivent aller de pair avec la libéralisation des échanges commerciaux. C'est pourquoi, outre l'accord de libre-échange, deux accords de coopération complémentaires sur l'environnement et le travail ont été négociés en parallèle.

*Initiatives ministérielles*

Ces accords parallèles sont pratiques et reflètent l'envergure de nos rapports avec le Costa Rica.

• (1010)

Ils ont également pour objet de promouvoir les valeurs que les deux pays ont en commun, à savoir la primauté du droit et le développement durable.

Compte tenu des avantages que j'ai mentionnés, ainsi que de nombreux autres, il n'est pas surprenant que le libre-échange jouisse d'un appui généralisé dans notre pays. En effet, et je suis certain que tout le monde à la Chambre le sait, la vaste majorité des Canadiens, n'en déplaît à certains, plus de 70 p. 100 en fait, sont en faveur du libre-échange. Ils reconnaissent que l'augmentation des échanges est une condition sine qua non de la croissance économique ainsi que du maintien de la prospérité et du bien-être social au Canada.

Les chiffres le prouvent. En 2000, les exportations canadiennes de produits et de services représentaient plus de 45 p. 100 de notre PIB, presque la moitié en fait, soit un pourcentage beaucoup plus élevé que chez nos principaux partenaires commerciaux. Ce pourcentage a augmenté par rapport à 1999, année où il était de 43 p. 100, et il a fait un saut considérable depuis 1990, puisqu'il n'était alors que de 28 p. 100.

Quelque 80 p. 100 des plus de 2 millions d'emplois nouveaux créés depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1993 peuvent être attribués à l'augmentation de nos échanges. Cela signifie qu'un emploi sur trois au Canada est maintenant lié directement à notre succès dans le domaine du commerce international. Un emploi sur trois est directement lié à notre succès en matière de commerce international, c'est tellement important que ça mérite d'être répété.

La majorité de nos exportations sont maintenant des produits et des services à forte valeur ajoutée, et ce, dans les domaines des télécommunications, de l'aérospatiale, des logiciels, des technologies environnementales et autres secteurs de la nouvelle économie.

La croissance et le succès de nombreuses entreprises canadiennes, y compris les PME et leurs employés, dépendent des échanges commerciaux. C'est grâce au commerce que les Canadiens qui enseignent dans nos écoles, travaillent dans nos usines ou font fonctionner nos hôpitaux peuvent gagner leur vie. Par ailleurs, les consommateurs et les producteurs canadiens ont un choix plus vaste de produits et de services de meilleure qualité et à meilleurs prix grâce au commerce. Tout simplement, le commerce se traduit par de meilleurs emplois mieux rémunérés, une prospérité accrue et de meilleures perspectives pour tous les Canadiens.

J'aimerais maintenant parler de l'importance des nouvelles négociations de l'OMC qui, depuis quelques jours, suscitent une attention accrue et certaines préoccupations. Étant donné l'importance croissante du commerce pour l'économie canadienne, il est certes dans notre intérêt d'avoir des règles largement acceptées et bien comprises de sorte que nous ne soyons pas à la merci des économies plus puissantes.

Un système commercial fondé sur des règles donne aussi aux entreprises canadiennes accès à des marchés plus importants à l'étranger; ces mêmes entreprises peuvent de ce fait bénéficier, sur le marché intérieur, d'économies d'échelles plus importantes et maintenir ou augmenter l'emploi dans leurs localités. Le maintien de la prospérité au Canada dépend d'une économie mondiale saine et ouverte. C'est pour cette raison que nous appuyons résolument l'amorce des nouvelles négociations de l'OMC.

Même s'il existe encore des différends au sujet d'un programme accru de négociations, la plupart des membres de l'OMC sont en faveur d'une nouvelle série de négociations lors de la prochaine réunion ministérielle prévue en novembre à Doha, au Qatar. Du point de vue du Canada, des négociations élargies devraient améliorer l'accès aux nouveaux marchés mondiaux et veiller à ce que les règles commerciales suivent l'évolution des pratiques technologiques et commerciales.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires commerciaux, y compris les États-Unis, l'Union européenne, le Japon et des pays en développement clés, afin d'obtenir un appui à de nouvelles négociations.

Les membres de l'OMC doivent régler de nombreuses questions difficiles avant la réunion de Doha, mais avec la volonté politique nécessaire de tous les côtés, nous pouvons réaliser de grands progrès pour ce qui est de rapprocher les divers membres. Une nouvelle ronde constitue notre meilleur espoir d'obtenir l'accès à de nouveaux marchés dynamiques ainsi que d'élargir et de renforcer le système basé sur des règles, qui donne de si bons résultats pour le Canada.

Je tiens à dire que par suite des tragiques événements qui ont eu lieu récemment aux États-Unis, je crois fermement qu'il est plus important maintenant que jamais de réaliser l'objectif d'une libéralisation globale du commerce.

Bob Zoellick, le représentant commercial des États-Unis, a déclaré récemment que le commerce renforçait l'ouverture, les opportunités, la démocratie et la compassion. Je pense que les Canadiens souscrivent dans une très large mesure à cette déclaration. Je crois, à l'instar de M. Zoellick et de notre ministre du Commerce international, que la réunion de l'OMC à Doha doit aller de l'avant afin que le système commercial mondial puisse continuer de promouvoir au niveau international la croissance, le développement et l'ouverture.

• (1015)

Les nombreux avantages du libre-échange sont évidents au niveau régional. L'engagement continu du Canada dans le cadre d'accords commerciaux régionaux comme l'ALENA et plus récemment la ZLEA est essentiel à notre prospérité économique collective et à notre bien-être sur le plan social. Avec une population totale de 800 millions de dollars et un PIB de quelque 17 billions de dollars, les Amériques constituent l'un des marchés connaissant la plus forte croissance dans le monde en ce qui concerne les consommateurs et l'augmentation du revenu par habitant.

La ZLEA représente une occasion historique d'unir les pays de l'hémisphère dans une large zone de libre-échange qui contribuera à la création d'emplois et à la croissance dans tous les pays concernés, y compris le Canada. C'est notamment pour cela que nous sommes des partisans enthousiastes des négociations sur la ZLEA qui sont maintenant en cours et que le Canada continue de jouer un rôle actif de premier plan dans les négociations.

La ZLEA créerait une plus grande prospérité dans toute la région. Les pays les plus pauvres de l'hémisphère auraient l'occasion non seulement d'améliorer leur situation économique grâce au commerce et aux investissements, mais également de commencer à s'attaquer aux véritables problèmes que sont la pauvreté, le crime, la dégradation de l'environnement, les menaces à la démocratie et les droits de la personne.

Je vais citer le rapport du secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, au Comité préparatoire de la conférence internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental.

*Initiatives ministérielles*

Le secrétaire général a parlé des avantages importants de la libéralisation du commerce pour les pays moins développés et en développement qui luttent pour obtenir les mêmes avantages que ceux dont nous profitons ici au Canada et dans d'autres pays. Voici ce qu'il a déclaré:

Dorénavant, personne ne nie que l'intensification du commerce international et l'intégration dans l'économie mondiale sont des instruments indispensables à long terme pour promouvoir la croissance économique et réduire et éliminer la pauvreté [...] Les gains que les pays en développement pourraient tirer de diverses mesures de libéralisation sont estimés entre 100 et 150 milliards de dollars. Une libéralisation continue des marchés des biens pourrait donc permettre aux pays en développement de réaliser des profits considérables.

J'ai entendu une minorité de Canadiens et de députés à la Chambre affirmer que le libre-échange est mauvais pour les pays les plus pauvres du monde. Ils soutiennent que c'est une ruse qui ne sert qu'à exploiter les nations plus pauvres au profit des pays plus riches comme le Canada et les États-Unis.

Bon nombre de mes collègues, comme moi, ont entendu le premier ministre de Grande-Bretagne, Tony Blair, exprimer à la Chambre des sentiments semblables à ceux du secrétaire général des Nations Unies. Il a déclaré que nous devons contester les fausses accusations quant à une mondialisation accrue et à l'expansion du libre-échange. Il a déclaré que, à son point de vue de premier ministre d'un grand pays, la libéralisation du commerce était fondamentale pour aider les nations plus pauvres à développer leurs économies.

Ces propos n'ont pas été bien accueillis par une minorité de Canadiens et certains députés de la gauche. Néanmoins, les faits corroborent ces propos. On ne peut renvoyer du revers de la main les propos d'une personne indépendante comme Kofi Annan, que je viens de citer, en disant qu'il ne comprend pas la réalité du système commercial mondial. Les pays plus pauvres de la planète ont tout à gagner d'un commerce mondial et libéralisé si nous instaurons ce libre-échange avec prudence et justice. Voilà à quoi le Canada s'est fermement engagé.

Le Canada est également déterminé à maintenir ses programmes d'assistance technique pour les Antilles et l'Amérique centrale afin d'aider ces pays à renforcer leurs capacités sur le plan du commerce et de l'investissement et à trouver la stabilité financière. Les Canadiens ont investi 54,8 milliards de dollars dans les neuf pays des Amériques avec lesquels nous avons des accords de libre-échange. Les investissements canadiens dans ces pays ont été multipliés par six au cours des dix dernières années. Cela veut dire que des capitaux canadiens plus considérables sont injectés dans des pays d'Amérique du Sud, d'Amérique latine et des Antilles.

• (1020)

L'accord de libre-échange conclu entre le Canada et le Costa Rica témoigne de notre engagement à long terme dans l'hémisphère. Il aidera à faire avancer les négociations sur la Zone de libre-échange des Amériques. Il donnera des aperçus précieux sur les moyens de répondre aux besoins des économies régionales plus modestes et vulnérables.

En fin de compte, nos efforts de libéralisation du commerce sur les plans multilatéral, régional, comme dans le cas du Costa Rica, et bilatéral convergeront tous vers un même objectif, soit un régime commercial plus ouvert et reposant sur des règles, qui sera bénéfique pour toutes les économies et tous les pays du monde, un régime qui ne fera que des gagnants, sans que personne y perde. Voilà l'engagement ferme du Canada. Ces résultats seront très profitables pour les Canadiens et les populations du monde entier.

J'espère sincèrement que les députés appuieront le projet de loi. Certains de mes collègues ont déjà exprimé des inquiétudes. Nous sommes parfaitement disposés à en prendre connaissance et à en tenir compte, mais ne nous y trompons pas: le Canada est un pays qui préconise le libre-échange. Telle est notre position, et nous appuyons le projet de loi C-32.

**M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui dans le débat du projet de loi C-32 qui énonce de façon très détaillée les conditions pour l'expansion du libre-échange. En guise de préambule à mon intervention d'aujourd'hui, je dirai que les députés de mon parti et moi sommes généralement favorables au libre-échange. Cela figure d'ailleurs dans le programme de notre parti.

Il y a un autre adjectif que nous utilisons à propos des échanges commerciaux. Les échanges devraient non seulement être libres, c'est-à-dire libres de droits tarifaires, de droits compensateurs et autres choses du genre, mais aussi équitables. C'est sur ce point que les gouvernements libéraux échouent souvent. Il est impérieux de défendre vigoureusement les industries canadiennes.

Le gouvernement n'a pas bonne réputation à cet égard concernant d'autres produits, dont les produits agricoles. Il a souvent conclu des accords sans avoir réfléchi suffisamment à leurs répercussions. Il se retrouve par conséquent acculé et notre pays en souffre énormément.

Je ne puis m'empêcher de faire une digression pour parler des agriculteurs canadiens de l'Ouest, des droits tarifaires et des mesures de contrôle que le gouvernement a imposés au fil des années à la commercialisation du grain. Les agriculteurs canadiens ne sont pas capables de commercialiser leur produit au meilleur prix. Au lieu de cela, le gouvernement contrôle le marché. C'est presque le contraire de la loi de Zellers. Ce dernier dit que le prix le plus bas est la loi. Le gouvernement du Canada a dit aux agriculteurs que le marché le moins avantageux pour eux est la loi. C'est malheureux.

Le gouvernement commet la même erreur avec le projet de loi C-32, car il n'a pas suffisamment réfléchi aux répercussions à long terme. Nous devrions être conscients de certaines choses. Le projet de loi vise à accroître la libéralisation des échanges avec le Costa Rica. Il expose un plan étalé sur dix ans. Certains droits tarifaires seraient réduits graduellement au cours d'une période de dix ans et d'autres réductions se feraient rapidement.

Il convient de mentionner que nous avons déjà conclu un accord de libre-échange avec le Chili. Il y a également l'ALENA, qui est en vigueur depuis environ sept ans. Ces accords de libre-échange visent à donner aux producteurs canadiens un meilleur accès aux marchés étrangers et à ouvrir notre marché à nos partenaires commerciaux.

Un problème se pose. Le Canada, pour une raison que j'ignore, s'est démarqué de toutes les autres parties à l'accord en étant le seul pays qui refuse de subventionner abondamment ses producteurs. Tous les autres pays subventionnent, parfois très généreusement, leurs producteurs agricoles et alimentaires. Le Canada est tout en bas de la liste, proche du zéro. En ce qui concerne les producteurs de sucre, les subventions du gouvernement canadien sont à peu près nulles. Or, les autres pays subventionnent leurs producteurs de sucre.

Comment pouvons-nous soutenir la concurrence? C'est impossible. C'est une question de simple bon sens qui ne devrait pas échapper aux députés et au gouvernement libéraux.

*Initiatives ministérielles*

• (1025)

Si les producteurs d'un autre pays, qui livrent concurrence à nos producteurs, jouissent de subventions de loin supérieures à celles qui sont versées à nos producteurs, ceux-ci sont alors largement désavantagés. C'est comme si on s'inscrivait dans une course et que l'on demandait à nos athlètes de porter un surplus de poids de 50 livres. Je suppose que j'ai déjà le mien et que c'est pour cela que l'on ne m'envoie pas aux Jeux olympiques, parce que je serais quelque peu désavantagé.

Les producteurs canadiens sont victimes de ce désavantage. Ils doivent surmonter la barrière commerciale que représentent les prix inférieurs que pratiquent les producteurs d'autres pays comme les États-Unis et les pays latino-américains, qui sont abondamment subventionnés. Par conséquent, pour tirer leur épingle du jeu, nos producteurs doivent être très efficaces, et ils le sont; cependant, dans bien des cas, ils sortent perdants de la bataille.

Je signale que 80 p. 100 des produits importés du Costa Rica, en l'occurrence des fruits et des légumes, du café et du charbon, entrent en franchise de droits au Canada. Le marché canadien est donc déjà très ouvert à ce pays. Bien sûr, le Canada cherche maintenant à élargir son marché au Costa Rica, de sorte qu'à cet égard, l'initiative est excellente parce que, si ce pays jouit déjà d'un accès tellement libre à notre marché, il est seulement logique qu'en retour, le Canada s'entende avec le Costa Rica pour qu'il élimine ses tarifs afin que les producteurs canadiens aient aussi accès à son marché.

Malheureusement, cela se fait par secteur. Quand on négocie un accord commercial comme celui-ci, on oublie parfois qu'il faut mettre tous les produits sur la table en même temps. On ne peut pas conclure un accord en procédant produit par produit, car on finit avec des produits qui n'ont pas été négociés et, par la suite, une fois qu'on a perdu sa position de négociation, on ne peut plus obtenir un accord réellement bon pour ses propres producteurs.

Or, au cours de 2000, la valeur des exportations du Canada au Costa Rica a été de l'ordre de 86 millions de dollars alors que la valeur de ses importations du Costa Rica a été de 183 millions de dollars. Notre pays a donc subi une perte nette de recettes parce que, pendant que le Costa Rica dépensait 86 millions de dollars au Canada, le Canada en dépensait 183 millions là-bas. C'est très bien, parce que cela nous permet de faire venir au Canada des produits dont nous avons besoin et qui se vendent ici, mais il faut admettre aussi que ces produits concurrencent ceux des producteurs canadiens et des industries canadiennes de transformation.

Notre parti se préoccupe tout particulièrement des répercussions que tout cela peut avoir sur l'industrie sucrière. Parmi les bons souvenirs que je garde de mes années d'enfance en Saskatchewan, il y a les seaux de métal remplis de Rogers Golden Syrup. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont vraiment aucune idée de quoi je parle. Ce sirop est probablement le meilleur au monde. Si ma mémoire est fidèle, je crois que la betterave à sucre servant à la production de ce sirop provenait du sud de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Si je me souviens bien, le raffinage se faisait dans l'est du Canada, en Ontario et au Québec. Quoi qu'il en soit, ce sirop était magnifique. Je m'empresse même d'ajouter que le Rogers Golden Syrup a eu un grand rôle à jouer dans mon évolution et je le dis sur un ton plutôt badin, parce que nous avons toujours de ce sirop à la maison.

• (1030)

Le sirop Rogers était vendu en petits seaux de 10 livres qui, une fois vides, nous servaient de boîte à lunch que nous traînions à l'école. Cela ne se ferait plus de nos jours, bien sûr, parce que les jeunes ont tous des petits sacs de marque pour transporter leur repas.

Dans le temps, nous étions tous pareils. Nous étions pauvres et nous utilisions tout ce qui était à notre portée. Lorsque les seaux étaient vides, on s'en servait pour apporter notre lunch et nous allions à l'école à pied, le seau de Rogers Golden Syrup à la main. On y trouvait un sandwich ou quoi que ce soit que notre mère avait préparé pour nous ce jour-là.

On voit donc que l'histoire de l'industrie sucrière remonte loin au Canada, non pas que je sois si vieux, mais je parle d'il y a cinquante ans au moins. Même à ce moment-là, le sirop était magnifique. Il était de très bonne qualité et son goût était exquis.

Pour autant que je sache, le Costa Rica n'a pas vraiment les moyens de raffiner et de traiter son sucre. Cela signifie en clair que le tarif douanier sur le sucre, qui a pour but de protéger les marchés intérieurs des pays, est très unilatéral. En fait, les États-Unis et la plupart des pays d'Amérique latine imposent un droit sur les importations de sucre allant de 50 à 160 p. 100. Autrement dit, lorsque nous exportons ce produit, nous devons faire preuve d'une grande efficacité afin de concurrencer ces marchés, puisque le prix de notre produit est automatiquement majoré dès qu'il franchit la frontière.

Le plus grand reproche que je puisse adresser au projet de loi C-32, c'est qu'il ne permet pas d'abolir de façon assez rapide et substantielle ces tarifs qui tendent à freiner l'exportation de nos produits dans d'autres pays. En fait, connaissant la façon d'agir du gouvernement libéral, je m'attends à ce que nous aidions le Costa Rica, peut-être par l'entremise de l'ACDI ou en vertu d'un autre plan merveilleux, à construire une usine de raffinage afin que ce pays puisse traiter son sucre sur place et l'exporter ensuite en franchise de droits au Canada. Si nous essayons de faire cela avec les produits que nous exportons au Costa Rica, nous allons devoir payer des droits à diverses étapes pendant au moins 10 ans. D'après ce que je peux voir, le projet de loi ne garantit pas l'abolition future de ces droits.

Pourquoi ne pas négocier sur cette question afin de trouver une solution équitable pour les Canadiens? Peut-être sommes-nous animés de nobles sentiments altruistes? Nous voulons peut-être aider les Costa-Ricains. Je n'ai rien contre cela. Bien sûr, aidons-les, commerçons avec eux, mais si nous voulons être concurrentiels, nous devons tous être assujettis aux mêmes règles.

Je m'empresse de souligner que cet accord pourrait servir de canevas pour la conclusion de futures ententes avec d'autres pays d'Amérique centrale. Si nous ne réglons pas ce problème, il sera coulé dans les accords avec des pays comme le Guatemala, le Nicaragua, El Salvador et le Honduras. Ces pays ont non seulement une capacité considérable en matière de raffinage de sucre et d'exportation de ce produit, mais encore ils bénéficient également d'importantes subventions.

*Initiatives ministérielles*

Je ne peux absolument pas comprendre pourquoi, au moment de négocier ces tarifs, nous ne pouvons veiller à éviter les erreurs commises dans le cas des accords sur le blé. Nous devrions préciser très clairement que si nous éliminons les tarifs, ils doivent faire disparaître leurs subventions. Nous n'avons pas agi de la sorte dans le cas du blé. C'est pourquoi les États-Unis, qui subventionnent toujours leurs agriculteurs beaucoup plus que le Canada, constituent un partenaire commercial très déloyal en ce qui a trait à la vente et à la circulation des produits canadiens.

• (1035)

Au Canada, dans le secteur du blé, il y a l'obstacle qu'est la Commission du blé qui, soit dit en passant, n'intervient que dans les provinces des Prairies. Essayez d'y comprendre quelque chose. Pourquoi les producteurs de blé de l'Ontario, du Québec ou du Canada atlantique devraient-ils être en mesure de vendre leurs céréales sans passer par la Commission du blé? Si les producteurs de blé se trouvent par hasard au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta, l'ombre dominatrice du gouvernement fédéral plane sur eux. S'ils posent un geste, ils vont en prison. Cette situation fait peur. Notre propre gouvernement, et non le pays importateur ou les États-Unis, a envoyé nos agriculteurs en prison parce qu'ils ont essayé de vendre leurs produits à un prix qui est supérieur à celui versé par la Commission du blé, le versement étant aussi plus immédiat.

Au moment de la négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis, avons-nous insisté sur l'élimination des subventions? Non. Par conséquent, ils en profitent et nos agriculteurs sont défavorisés.

Nous nous trouvons maintenant dans une situation où le Canada conclut cet accord avec le Costa Rica et considère d'autres pays avec lesquels nous négocierons nul doute un accord commercial. Nous sommes en faveur de cela, mais nous ferons mieux de nous assurer que tous les éléments se trouvent sur la table de négociation et qu'ils ne se limitent pas aux tarifs et au libre-échange. Soyons aussi très clairs et exigeons comme condition préalable que la question des subventions soit comprise dans ces négociations et que les subventions soient éliminées. Comment pouvons-nous être concurrentiels?

Il y a un certain nombre d'années, un ami à moi vendait une marque de véhicules japonais importés au Canada. Il y a ensuite eu un autre importateur de véhicules de la Corée. Le gouvernement du Canada a exempté, pour une raison ou une autre, les automobiles fabriquées en Corée de certains droits d'importation. Par conséquent, les règles du jeu sont devenues très inégales, simplement à cause des négociations du gouvernement.

Nous devons nous assurer que tous les Canadiens visés par ces accords commerciaux sont traités équitablement.

Il convient aussi de signaler qu'à l'heure actuelle, à ma connaissance, tous les pays des Amériques, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, y compris les États-Unis, subventionnent leurs agriculteurs, à l'exception du Canada. À tout le moins, leurs subventions sont beaucoup plus élevées, toutes proportions gardées. Nous manquons à notre devoir envers les Canadiens si nous ne faisons pas en sorte que ces droits ne nous défavorisent pas dans l'optique de ces accords de franchise de droits.

Je voudrais aussi mentionner qu'il y a une circulation considérable de denrées agricoles dans notre pays et que c'est extrêmement important pour le Canada. Je crois savoir qu'environ 80 p. 100 de notre production alimentaire est destinée à l'exportation; nous avons donc intérêt à avoir de bons accords commerciaux. Nous avons intérêt à nous assurer que nos producteurs sont protégés.

En fait, notre bien-être économique est largement tributaire de l'exportation de ces produits agricoles. Sur 100 \$ de denrées alimentaires que les agriculteurs canadiens produisent, nous, Canadiens, n'en consommons qu'environ 20 \$, et l'autre tranche de 80 \$ sert à nourrir les gens d'autres parties du monde. C'est merveilleux. Nous devrions en être très fiers.

Je viens d'un milieu agricole. J'ai grandi sur une ferme en Saskatchewan. Encore aujourd'hui, mon frère exploite la terre familiale et une autre terre qu'il a acquise. Nous parlons souvent, dans notre famille, du fait que nous avons contribué à fournir de la nourriture non seulement aux Canadiens, mais aussi à des gens dans le monde entier. Certains agriculteurs de la Saskatchewan ont fait quelque chose de formidable, et je crois que cela s'est fait dans d'autres régions de notre pays également; ils ont en effet donné une part de leur excédent à des pays du tiers monde où les gens meurent de faim faute de nourriture, alors que nous, nous en avons en abondance.

• (1040)

Il incombe au gouvernement de veiller à ce que nous trouvions des débouchés pour la production alimentaire que nous destinons à l'exportation, mais il faut que cela se fasse dans l'équité.

Nous avons eu un débat passablement long et intéressant hier soir au sujet de l'agriculture. Je ne crois pas que nous accordions suffisamment d'importance à la sécurité, à la pérennité et à la qualité de notre production alimentaire comme facteur de la sécurité nationale. Si nous devons perdre notre industrie agricole, et j'entends l'ensemble de l'industrie, nos sources de production alimentaire, les agriculteurs et les pêcheurs, ainsi que l'infrastructure nécessaire à la transformation des aliments, nous perdrons du coup la sécurité que représente un approvisionnement alimentaire sûr et abondant.

Il incombe au Canada, surtout en ces temps difficiles, de s'assurer que les producteurs et les entreprises de transformation des produits alimentaires pourront survivre et demeureront financièrement viables. Nous devons veiller à ce que leur situation ne soit aucunement compromise.

Je suis pour le moment enclin à voter contre le projet de loi du seul fait qu'il est inadéquat. Les principes du libre-échange me plaisent énormément, de même que la possibilité d'exporter nos aliments un peu partout dans le monde. J'apprécie au plus haut point que nous puissions en distribuer à ceux qui ne sont pas aussi bien lotis que nous. Mais veillons à ne pas entraver l'activité de nos agriculteurs. Ne leur mettons pas un boulet au pied.

Ceci n'est qu'une petite diversion. Les produits laitiers, la volaille, les oeufs et les produits du boeuf sont exclus de cette disposition. J'imagine qu'ils seront intégrés ultérieurement dans un accord futur, mais ils ne le sont pas dans le présent accord.

Je crois m'être bien fait comprendre par la Chambre et les Canadiens. Il est des plus importants que le gouvernement reçoive le message et reprenne les négociations. Il devrait renforcer la protection de notre industrie sucrière. Cette protection est pour le moment inexistante. Tant que nous n'y aurons pas remédié, je ne pourrai pas voter en faveur du projet de loi, car cette lacune est à la fois grave et rédhibitoire.

*Initiatives ministérielles*

• (1045)

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, avant de commencer, je demande le consentement unanime de la Chambre pour pouvoir partager le temps qui m'est alloué avec l'honorable député de Hochelaga—Maisonneuve.

**Le vice-président:** L'honorable député pourrait-il me dire s'il veut diviser les 40 minutes qui lui sont allouées en deux périodes de 20 minutes?

**M. Loubier:** C'est bien ça.

**Le vice-président:** Est-ce que le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a le consentement unanime de la Chambre pour partager son temps de parole avec son collègue de Hochelaga—Maisonneuve?

**Des voix:** D'accord.

**M. Yvan Loubier:** Monsieur le Président, je remercie mes collègues d'avoir accepté notre proposition de partager notre temps de parole dans cet important débat.

C'est en effet un important débat. Toutes les fois où le Canada signe une entente de libre-échange avec d'autres pays à travers le monde, cela peut, en principe, être une excellente nouvelle, puisque lorsque ces accords sont bien négociés et lorsqu'on a notre mot à dire, surtout, il y a là des perspectives d'amélioration du commerce bilatéral ou multilatéral.

On retrouve aussi une espèce de discipline dans les accords de libre-échange ou dans les accords multilatéraux qui est fort bienvenue, surtout lorsqu'on a connu, depuis les 50 dernières années, des périodes extrêmement turbulentes sur le plan du commerce international, avec des guerres de subventions et des guerres de prix, notamment dans le secteur agricole, comme le mentionnait mon collègue de l'Alliance, plus tôt.

On ne peut donc, en principe, qu'applaudir à toutes les fois où il y a des accords internationaux pour civiliser les échanges commerciaux, pour faire en sorte qu'il y ait des règles claires de part et d'autre, pour faire en sorte d'améliorer les perspectives commerciales, les perspectives d'emploi et d'investissement aussi.

Toutefois, il y a trois problèmes dans cet accord entre le Canada et le Costa Rica. Bien qu'en principe nous appuyions cet accord, ces trois problèmes gagnent à être soulevés, et peut-être que le gouvernement, s'il est ouvert, s'il dispose d'une intelligence dont il dit disposer, pourrait facilement les corriger.

Le premier problème, c'est l'absence de transparence sur le plan du processus de négociation des accords de libre-échange. C'est vrai pour l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica, c'est vrai avec tous les autres accords, et il y en a de nombreux qui ont été signés au cours des dernières années.

Le deuxième problème concerne les dispositions en ce qui a trait aux investissements. On a souvent décrié ces dispositions contenues dans l'ALENA et qu'on retrouve, encore une fois, dans l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica.

Le troisième problème, qui revient à toutes les fois qu'il y a des négociations, depuis même les 50 dernières années de l'histoire des négociations du GATT, de l'OMC et des accords bilatéraux, concerne la répartition internationale du marché du sucre, au sujet duquel un dangereux précédent a été négocié entre le gouvernement canadien et celui du Costa Rica.

En ce qui a trait au premier problème, soit l'absence de transparence et une certaine animation d'esprit démocratique qu'on

ne retrouve pas du côté du gouvernement, cela commence un peu à agacer de plus en plus de gens.

Parce que d'un côté, il y a un gouvernement qui prétend être démocrate, et, surtout depuis les événements dramatiques du 11 septembre dernier aux États-Unis, il prétend être un défenseur de la démocratie, des libertés et des institutions liées à cette démocratie.

Or, toutes les fois qu'il y a des négociations d'accords de libre-échange bilatéraux ou multilatéraux, ou tout autre accord—il y en a plusieurs et de plus en plus tous les ans—le Parlement, qui est l'expression directe de notre régime démocratique, n'est pas mis dans le coup.

Et toutes les fois que mon collègue de Joliette, en particulier, qui est responsable du dossier du commerce international pour le Bloc québécois, a essayé d'introduire des projets de loi ici pour faire en sorte que le Parlement soit consulté à toutes les étapes des négociations des traités commerciaux, toutes les fois que ces projets de loi ont été présentés, ils ont été battus à plate couture par les députés libéraux.

**Une voix:** Honteux!

**M. Yvan Loubier:** Autrement dit, les députés libéraux—chaque individu—qui disent représenter la population ne veulent même pas que cette population, par leur entremise, soit mise dans le coup. Et pourtant, lesdits accords touchent de plus en plus non seulement le commerce international de même que les termes économiques des échanges, mais aussi la culture, les services, l'éducation, la santé, même. Ce sont donc des choses qui touchent directement la population.

• (1050)

Alors, comment peut-on avoir assez de culot pour nous refuser le droit de représenter dignement, honnêtement et fortement la population qui nous a permis d'être ici en cette Chambre? C'est honteux. Et ce ne sont pas les tentatives qui ont manqué du côté du Bloc québécois pour faire en sorte qu'on éduque nos collègues libéraux sur les valeurs démocratiques, sur le fait que le Parlement est le symbole ultime de ces valeurs et qu'on mette dans le coup les parlementaires à toutes les étapes de la négociation.

À cinq reprises, mon parti et le député de Joliette, en particulier, ont déposé des projets de loi qui exigeaient, entre autres, la participation des parlementaires et de la société civile à toutes les étapes du processus de négociation de tout accord commercial. Il y en a beaucoup. En 1998, pour donner un ordre de grandeur, 44 accords furent signés entre le Canada et différents pays. Cette année, on calcule qu'il pourrait y en avoir une cinquantaine. Ce ne sont pas de petites choses.

Quand on parle de mondialisation et qu'on dit qu'elle va de plus en plus déterminer la direction que les gouvernements nationaux vont devoir prendre, que cela va affecter nos vies au jour le jour, c'est peut-être la moindre des choses de mettre la population dans le coup, a fortiori, les parlementaires en premier.

Le premier projet de loi déposé par le Bloc québécois traitait de cette question. Il demandait également que tout traité soit, avant sa ratification, déposé à la Chambre pour débat pour éviter justement qu'on arrive avec des accords qui ont les faiblesses qu'on connaît, avec des choses qui ne font pas l'affaire d'une majorité de la population et qui gagnent à être creusées davantage.

On ne me fera pas croire que le ministre du Commerce international, malgré toutes ses prétentions, dispose de la seule vérité. Pourtant, c'est lui qui, sans consulter personne, détermine avec quelques fonctionnaires dans quoi ils embarquent l'ensemble de la population du Québec et du Canada en signant un traité de cette nature.

Dans le cadre des projets de loi d'initiatives parlementaires qu'on a déposés dans cette Chambre, on demandait aussi que les provinces soient consultées. Pourquoi? Parce que de plus en plus, comme je le mentionnais plus tôt, les traités internationaux ne touchent pas seulement l'économie et le commerce. Ils traitent de l'éducation, de la santé et de tout autre service offert à la population. Ce sont des domaines de juridiction souvent exclusive au Québec et aux provinces canadiennes.

Les provinces se retrouvent alors gros Jean comme devant après qu'un seul ministre et quelques fonctionnaires aient négocié en leur nom les traités internationaux qui touchent leurs domaines de compétence. Elles se retrouvent gros Jean comme devant à devoir appliquer ces accords, avec une pression morale exercée uniquement sur elles si elles décident de ne pas les appliquer. Si on trouve cela acceptable, cela veut dire qu'on va trouver acceptable n'importe quoi dans ce Parlement.

Toutes les fois où nous avons présenté ces projets de loi, on demandait de la transparence avec un grand T. On demandait que des audiences publiques sur l'évolution des négociations aient lieu, qu'on tienne constamment la population au courant de ces négociations et de leur contenu, qu'on explique les conséquences de ces négociations dans la vie de tous les jours des gens. Non, les libéraux ont rejeté toute demande de transparence dans un processus de négociations qui devrait normalement être ouvert et accessible au public.

Qu'est-ce que le gouvernement a donc à cacher? Quelles sont les prétentions de ce gouvernement et d'un ministre pédant quand il nous présente un accord, une fois que tout est négocié, signé et entériné, en disant: «Votez en faveur, vous n'avez qu'à l'entériner. C'est votre seul rôle dans ce Parlement»? Le seul rôle de l'ensemble des collègues qui sont ici, qui représentent la population du Québec et du Canada, c'est un rôle de «rubber stamping», d'entériner l'accord, une fois que tout a été négocié, qu'on n'a pas été mis dans le coup, qu'on ne sait pas ce qu'il y a dans cet accord avant qu'il soit signé par le Canada et le pays en question. C'est inacceptable de procéder de cette façon. C'est pire depuis 1993. Le processus est encore moins transparent depuis que les libéraux ont pris le pouvoir en 1993.

• (1055)

Pourtant, les accords se multiplient; il y en a tous les ans et de plus en plus. Il y en aura de plus en plus parce que la mondialisation est maintenant une donne. On a tout intérêt à négocier des accords avec tous les pays du monde.

Il me semble que ce serait simple d'avoir un peu plus de transparence, d'être animé par un esprit démocratique plus grand que celui qui a conduit ce gouvernement, depuis 1993, à signer une centaine d'accords internationaux.

On se rappelle tous ce qui s'est passé avec l'AMI, l'Accord multilatéral sur l'investissement. Pendant deux ans, on a négocié derrière des portes closes, entre les pays les plus riches du globe, soit ceux de l'OCDE, un accord sur l'investissement. S'il n'avait pas été dénoncé par Lionel Jospin, en France, ainsi que par des citoyens et des citoyennes qui, par Internet, un lien mondial maintenant, ont commencé à dénoncer les principes contenus dans cet accord, personne n'en aurait entendu parler, sauf après la ratification des 28

pays de l'OCDE. Cet Accord multilatéral sur l'investissement aurait été une catastrophe.

Il aurait fait en sorte que les gouvernements d'un peu partout dans le monde auraient eu les mains liées au service des entreprises transnationales, au service des multinationales, qui n'ont rien à faire du bien-être commun. Par contre, pour ce qui est des investissements, elles auraient contrôlé l'ensemble des pays signataires de cet accord infect.

Le ministre du Commerce international nous avait pourtant dit qu'il consulterait les Québécois et les Canadiens. D'ailleurs, pas plus tard qu'en janvier dernier, il nous disait, et je cite: «La consultation des Canadiens est un processus continu qui fait partie intégrante de la politique commerciale canadienne.»

Où est-elle la consultation? Où est la consultation à toutes les étapes du processus de négociations avec les pays avec lesquels le Canada signe des accords commerciaux? Où est-elle cette consultation avec le Parlement, composé de députés élus démocratiquement pour représenter la population du Québec et du Canada?

Le ministre nous a habitués à faire le contraire de ce qu'il dit. À un moment donné, ses paroles ne sont plus prises au sérieux; il n'a plus de crédibilité. Que valent ces paroles et ces engagements lorsqu'on fait tout à fait le contraire, quelques mois après, de ce qu'on a dit en cette Chambre? Où est la dignité de ce ministre? Où est la conscience de député du ministre, s'il a une conscience de député? Cela vaut pour les investissements.

Puisque je vois que le temps dont je dispose est écoulé, je reprendrai mes propos après la période des questions orales.

**Le vice-président:** Je remercie l'honorable député de sa coopération. Nous passons maintenant aux déclarations de députés. L'honorable député de Lac-Saint-Louis a la parole.

---

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

### LES PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR LES ARTS DE LA SCÈNE

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, notre Gouverneur générale a rendu publics cette semaine les noms des lauréats des arts de la scène.

Ces prix du Gouverneur général honorent une contribution exceptionnelle à la vie culturelle du Canada. Ils sont présentés chaque année à des artistes canadiens, choisis par leurs pairs dans six domaines des arts, soit : le théâtre, la musique classique et l'opéra, la musique populaire, le cinéma et la radiodiffusion.

Pour marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire des prix des arts de la scène, six artistes de grand renom ont été nommés.

[Traduction]

Je sais que les députés se joindront à moi pour féliciter chaleureusement Anne-Claire Poirier, Diane Dufresne, Christopher Plummer, Mario Bernardi, Max Ferguson et Evelyn Hart.

Ils nous ont tous apporté inspiration et joie au fil des années, et nous profitons de cette journée de célébrations pour les remercier de leur contribution exceptionnelle.

*Article 31 du Règlement***LA JOURNÉE NATIONALE DE LA POLICE ET DES AGENTS DE LA PAIX**

**M. Peter Goldring (Edmonton-Centre-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, la 24<sup>e</sup> Journée de la police et des agents de la paix qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions sera célébrée dimanche sur les marches de la colline du Parlement.

La Journée de la police et des agents de la paix est célébrée le dernier dimanche de septembre, chaque année. Cette journée est pour nous tous l'occasion de saluer ces fiers gardiens de la paix et de l'ordre public qui ont payé de leur vie leur dévouement au service des Canadiens.

Leur devoir quotidien se résume dans la devise *Servir et protéger*. Le monument érigé sur la colline du Parlement témoigne du sacrifice humain que sont prêts à faire ceux et celles qui embrassent ce métier.

J'ai la certitude de me faire le porte-parole des parlementaires en disant que nos pensées et nos prières accompagnent les familles et les amis de ceux et celles dont on devrait se souvenir, et pas seulement dimanche, mais toute l'année.

\* \* \*

● (1100)

**HERBERT HOMER**

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre, Lib.):** Monsieur le Président, au nom de tous mes collègues, j'adresse mes plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Herbert Homer, un des 26 Canadiens qui ont péri le 11 septembre. L'avion dans lequel il prenait place a été détourné et s'est écrasé contre la tour sud du World Trade Center.

Todd Burke, un de mes électeurs et un ami et cousin de Herbert Homer, est un des nombreux membres de la famille, dans tout le Canada, qui sont profondément touchés par cette perte tragique. Todd avait parlé à son cousin à peine quelques jours avant sa mort. Ils avaient hâte de tenir une réunion de famille à Ottawa, avant que cet acte de violence sauvage et insensé ne vienne faucher un grand nombre de vies innocentes.

La famille m'a demandé de partager ce moment avec la Chambre pour que nous nous souvenions de Herbert Homer: un mari, un père, un fils, un oncle, un neveu, un cousin et un ami. Pour paraphraser une citation attribuée à plusieurs auteurs: «Je vis dans chaque souffle du vent et dans le scintillement de la neige. Je suis mort, mais je ne suis pas parti.»

Nos plus profondes condoléances aux familles Burke et Homer et à leurs amis.

\* \* \*

**JOUR COMMÉMORATIF NATIONAL**

**Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, ce dimanche 30 septembre, ce sera le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix. La cérémonie, qui aura lieu au pavillon dédié aux policiers morts dans l'exercice de leurs fonctions, soulignera le courage et le sacrifice des policiers tués dans l'exercice de leurs fonctions et leur rendra hommage.

Pour ma part, je rends hommage à l'agent de la Police provinciale de l'Ontario, Duncan MacAlesse, mon cousin, qui a été tué, il y a quelques années, dans l'accomplissement de son devoir. À sa femme, Dorothy, et à leurs trois fils, Shawn, Tom et Ian, ainsi qu'à ma tante, Ruby MacAlesse, notre plus profonde reconnaissance pour l'énorme sacrifice qu'ils ont consenti.

Je prends ce moment pour faire savoir à ces policiers et à leurs familles que nous ne les oublions pas et pour rendre un hommage spécial aux policiers et aux pompiers que nous avons tous perdus le 11 septembre.

\* \* \*

[Français]

**LA JOURNÉE MONDIALE DE LA TRADUCTION**

**M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.):** Monsieur le Président, dimanche prochain sera la Journée mondiale de la traduction. Le thème de cette année est «Traduction et déontologie—Les engagements déontologiques des traducteurs professionnels».

[Traduction]

La Journée mondiale de la traduction a été inaugurée par l'UNESCO et la Fédération internationale des traducteurs. Dans la société planétaire que nous formons de nos jours, on observe une demande croissante de professionnels des langues.

[Français]

Personnellement, j'aimerais souligner l'importance du travail effectué par les traductrices et les traducteurs de la Chambre des communes.

[Traduction]

Le thème de cette année étant la traduction et l'éthique, nous rendons hommage à l'impartialité et au sens de la confidentialité des traducteurs de la Chambre des communes. Je demande aux députés de remercier avec moi nos professionnels des langues pour leur excellent travail.

\* \* \*

**LE SOMMET DU G-8**

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le Sommet du G-8 de Kananaskis n'étant qu'à moins de neuf mois de nous, les experts de la sécurité demandent de changer le lieu de rencontre des puissants de ce monde.

Dans toutes mes recherches, je n'ai trouvé jusqu'ici aucun expert en sécurité qui estime que l'isolement de Kananaskis soit un avantage pour assurer la sécurité des leaders du monde qui participeront au sommet. Ces derniers ont déclaré qu'il serait imprudent de tenir une conférence dans un endroit si isolé, du fait qu'il est virtuellement impossible d'assurer la sécurité dans la forêt et dans les montagnes avoisinantes.

Comme il n'y a qu'une seule route d'accès, il serait facile de placer des bombes, voire des embuscades, le long de la route, pour ne faire mention que de ces possibilités. Qui plus est, nous n'avons même pas encore abordé la situation des propriétaires de la région qui s'inquiètent après avoir vu la violence des protestataires, à Québec et en Italie.

Les électeurs de ma circonscription craignent à juste titre que les protestataires détruisent leurs maisons parce que les effectifs de sécurité ne suffiront pas à protéger une si vaste région. Je demande instamment au premier ministre, au nom de mes électeurs, de tenir le sommet à un autre endroit pendant qu'il a encore assez de temps devant lui.

[Français]

### LA SEMAINE NATIONALE DE LA FAMILLE

**Mme Raymonde Folco (Laval-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à souligner la Semaine nationale de la famille, qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 7 octobre prochain. Cette semaine nous offre donc l'occasion de reconnaître l'importance et la vitalité de la famille dans notre société.

«S'unir avec plaisir: Le bénévolat en famille», voilà le thème choisi pour cette année. Ce double titre nous permet de souligner, en cette Année internationale des volontaires, le travail remarquable des personnes qui contribuent à la solidarité familiale.

Base de notre société, la famille est le lieu où tous les Canadiens et Canadiennes prennent racine. Les événements entourant la Semaine nationale de la famille en marquent toute l'importance.

\* \* \*

• (1105)

### LE FLEUVE SAINT-LAURENT

**M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, hier, Environnement Canada et l'Agence américaine de protection de l'environnement présentaient le rapport 2001 sur l'état des Grands Lacs.

Ce rapport révèle que la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent s'améliore. Les efforts de dépollution commencent à porter fruit.

Cependant, le fleuve, en tant qu'écosystème, se détériore. À ce sujet, le rapport est inquiétant. Il révèle que la détérioration des habitats humides se poursuit. L'étalement urbain, les activités agricoles et la pollution atmosphérique menacent toujours la capacité de la flore et de la faune à se régénérer.

Alors que l'état des Grands Lacs se stabilise, le bassin versant du fleuve Saint-Laurent est particulièrement menacé. Certaines terres humides riveraines sont complètement asséchées par l'activité humaine et plusieurs espèces ailées et aquatiques sont de plus en plus rares.

Au nom de tous ceux qui vivent du fleuve Saint-Laurent, et surtout au nom des générations futures, permettez-moi de rappeler l'urgence d'agir dans ce dossier afin de préserver un de nos joyaux environnementaux.

\* \* \*

[Traduction]

### CHRIS EGAN

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais adresser les condoléances des Nunavummiut, le peuple du Nunavut, à toutes les personnes touchées par l'attentat du 11 septembre à New York, en particulier à la famille de Chris Egan et de son frère qui ont péri dans la tour sud du World Trade Center.

Pendant 20 ans, Chris Egan a travaillé au Nunavut, où elle a été infirmière à Pond Inlet, Coral Harbour, Chesterfield Inlet et Rankin Inlet. Chris y a contribué à la qualité de vie par sa participation active à la vie de la communauté, par exemple aux guides.

Arrivée comme jeune infirmière à Pond Inlet dans les années 1970, Chris a toujours souhaité avoir un jour son doctorat. Elle l'a eu en 1999. Fidèle à sa passion pour le Nord, elle a choisi pour sujet de thèse la perception de la pollution par les femmes inuits.

Nous sommes touchés par cette tragédie et avons organisé plusieurs services de prières dans tout le Nunavut. Les Nunavum-

### Article 31 du Règlement

miut sont en pensée et de tout coeur avec la famille Egan ainsi qu'avec les familles des autres victimes de l'attentat du 11 septembre.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ NATIONALE

**M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les Canadiens sont inquiets au sujet de la sécurité à la frontière canado-américaine. Cette semaine, j'ai reçu une lettre renversante d'une résidente de ma circonscription dont le mari, un camionneur, revenait des États-Unis quelques heures seulement après les événements tragiques du 11 septembre. Dans sa lettre, elle raconte les faits suivants qui sont pour le moins étonnants:

On n'a demandé à mon mari ni identification de quelque sorte que ce soit, ni son pays de résidence, ni sa destination et il traversait la frontière à quelque 250 milles environ du lieu de l'horrible tragédie survenue à New York.

Cette électricité demande deux choses au gouvernement: pourquoi les douaniers à ce poste frontière n'ont-ils pas posé les questions les plus élémentaires avant de laisser entrer quelqu'un au pays et pourquoi ne faisons-nous pas davantage pour assurer la sécurité et la sûreté au Canada?

Malgré les déclarations du premier ministre, les Canadiens craignent que le Canada ne soit devenu un refuge pour terroristes. Il est grand temps que le gouvernement agisse de façon responsable pour protéger les Canadiens en prenant rapidement des mesures efficaces dans ce domaine et en adoptant la loi antiterroriste qui s'impose.

\* \* \*

[Français]

### PIERRE ELLIOTT TRUDEAU

**M. Serge Marcil (Beauharnois—Salaberry, Lib.):** Monsieur le Président, le 28 septembre 2000, le Canada était bouleversé par le décès de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Un an plus tard, la population canadienne est toujours affligée par cette grande perte.

Pierre Elliott Trudeau a laissé une marque indélébile sur notre pays. Il a su transmettre sa passion du Canada à chaque Canadienne et à chaque Canadien. C'était un homme qui allait au bout de ses idées et de ses rêves. Il voulait une société juste et moderne dans laquelle chacun pourrait s'épanouir. Il rêvait d'un pays bilingue qui respecterait sa diversité, d'un pays qui aurait sa place dans le monde en défendant la liberté, la paix et la justice.

Un an après son départ, nous pouvons dire qu'il demeurera dans la mémoire et dans l'histoire des Canadiennes et des Canadiens. Sa présence nous manquera indéfiniment.

\* \* \*

[Traduction]

### L'INFRASTRUCTURE

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, l'économie canadienne est en chute libre et se dirige droit vers une récession. Jamais depuis le début des années 1990 la perte d'emplois et la baisse des actions n'ont été aussi marquées en une semaine. Nous avons besoin plus que jamais d'un nouveau programme de rénovation des infrastructures.

*Article 31 du Règlement*

Un programme d'infrastructures nous permettrait d'atteindre deux objectifs. Premièrement, nous pourrions stimuler l'économie en créant des emplois et en évitant ainsi une récession. Deuxièmement, nous apporterions à notre réseau national d'infrastructures les rénovations et les améliorations qui se font attendre depuis très longtemps.

Le gouvernement libéral néglige les infrastructures depuis des années et cela se fait sentir partout au pays. Dans chaque province et dans chaque territoire, les routes sont en mauvais état et les réseaux publics de distribution d'eau ne suffisent pas à la demande. Nos infrastructures s'effondrent; il faut les rénover.

Au nom du Nouveau Parti démocratique, j'exhorte le gouvernement à réagir au fléchissement de notre économie. Le temps est venu de créer un vaste programme national de rénovation des infrastructures.

\* \* \*

●(1110)

[Français]

**L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA**

**Mme Jocelyne Girard-Bujold (Jonquière, BQ):** Monsieur le Président, la culture du secret semble être de plus en plus la marque de commerce du gouvernement libéral, mais plus spécialement du secrétaire d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Cette semaine, une députée du Bloc québécois a exigé de cette agence des spécifications concernant des subventions attribuées par celle-ci dans sa circonscription. La réponse de l'attachée politique du secrétaire d'État fut sans équivoque: cette information est confidentielle et l'accès à l'information est la seule façon d'obtenir des renseignements supplémentaires.

Les députés du Bloc québécois ont le droit d'être mis au courant des subventions versées aux entreprises de leur circonscription, d'autant plus qu'il s'agit de subventions puisées à même les impôts des Québécois et des Québécoises. Cet argent n'appartient pas aux libéraux et encore moins au ministre du Revenu.

Le bureau du secrétaire d'État de l'Agence de développement économique du Canada démontre de plus en plus qu'il n'est qu'un Léviathan où règne la culture du secret.

\* \* \*

[Traduction]

**PIERRE ELLIOTT TRUDEAU**

**M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens aujourd'hui à rendre hommage à un véritable héros canadien. Il y a un an, le Canada perdait Pierre Elliott Trudeau.

Pierre Trudeau a su inspirer toute une génération de Canadiens. Il nous a donné le courage de croire en notre capacité d'accomplir de plus grandes choses encore. Il nous a mis au défi de rêver.

Pierre Trudeau nous a montré que le Canada était plus que la somme de ses composantes, qu'aspirer à une société juste était un but noble et que nous pouvions faire la différence. Sa vision de notre pays englobait tous les Canadiens, tant de l'Est que de l'Ouest, de l'Ontario, du Québec, et même les étrangers. Bien des gens sont venus s'établir au Canada grâce à lui.

Il y a un an aujourd'hui, les Canadiens pleuraient la mort d'un homme qui les a aidés à comprendre non seulement ce qu'ils étaient, mais aussi ce qu'ils pouvaient devenir.

Aujourd'hui, j'invite les députés et tous les Canadiens à rendre hommage à Pierre Elliott Trudeau en se remémorant sa vision et sa passion qui furent sources d'inspiration pour nous tous.

\* \* \*

**LA TEMPÊTE TROPICALE GABRIELLE**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC):** Monsieur le Président, en quelques heures, la tempête tropicale Gabrielle a déversé 120 millimètres de pluie sur la presque île Avalon à Terre-Neuve, causant une grave inondation. Les routes ont été emportées, les égouts ont débordé et des édifices privés et commerciaux ont été inondés. La ville de St. John's a déclaré l'état d'urgence.

La province a formé un comité d'aide aux sinistrés pour répondre aux demandes des gens touchés. Le ministre des Affaires municipales et provinciales, Oliver Langdon, affirme qu'il est convaincu qu'Ottawa fournira la part du lion dans le cadre d'un programme d'aide, mais jusqu'à maintenant, il n'a pas reçu un seul mot quant à l'approbation du gouvernement fédéral. Quel est le problème? Pourquoi le gouvernement hésite-t-il?

La province de Terre-Neuve, la ville de St. John's et de nombreuses personnes et entreprises ont besoin d'aide maintenant. Pourquoi le gouvernement ne procède-t-il pas différemment pour une fois? Pourquoi ne réagit-il pas rapidement devant cette situation?

\* \* \*

**LES GRANDS FRÈRES ET GRANDES SOEURS**

**M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.):** Monsieur le Président, septembre est le Mois des Grands Frères et Grandes Soeurs.

Les Grands frères et Grandes soeurs du Canada offrent des programmes de mentorat aux enfants dans plus de 300 localités d'un bout à l'autre du pays. La plupart des Canadiens connaissent au moins un ou deux généreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire en sorte qu'un enfant ait quelqu'un à prendre pour modèle.

Le taux d'obtention du diplôme d'études secondaires chez les petits frères et petites soeurs est supérieur de 20 p. 100 à la moyenne nationale. À l'heure actuelle, plus de 10 000 jeunes sont jumelés à des adultes dans le cadre de ce programme.

J'invite la Chambre à se joindre à moi pour rendre hommage à ces bénévoles dont les efforts font une si grande différence dans la vie de tant d'enfants au Canada.

\* \* \*

**LES DROITS DE LA PERSONNE**

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement canadien reste honteusement muet devant les crimes contre l'humanité qui sont commis au Soudan par le régime brutal du Front islamique national.

*Questions orales*

Aujourd'hui, le *Citizen* d'Ottawa révèle à quel point le régime soudanais est impliqué dans le terrorisme international. Il a utilisé le personnel de ses ambassades pour recueillir des fonds destinés à Oussama ben Laden. Il a donné des lettres de créance diplomatiques à des disciples de ben Laden afin qu'ils puissent voyager partout dans le monde. Il a collaboré avec ben Laden à la fabrication d'armes chimiques devant servir contre des civils. Il a favorisé des relations de travail étroites entre les disciples de ben Laden et les agents du renseignement soudanais et des officiers militaires soudanais de haut rang. Il s'est servi de ses officiers militaires, travaillant avec des membres d'Al-Qaïda, pour expédier des armes d'un bout à l'autre du Soudan.

Par ailleurs, les documents du SCRS révèlent que, depuis plus de dix ans, les agents secrets de ben Laden ont utilisé le Canada comme base de soutien pour terroriser les Américains. Le rapport du SCRS dit que le groupe al-Djihad présent au Canada fait partie d'un effort coordonné du al-Djihad international pour poursuivre un programme d'action terroriste.

Le gouvernement canadien devrait condamner le régime brutal soudanais. Il est honteux que le gouvernement ferme les yeux là-dessus.

---

## QUESTIONS ORALES

•(1115)

[Traduction]

### LE TERRORISME

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le solliciteur général a bien de la difficulté à admettre l'existence d'une filière canadienne dans le terrorisme international. Nous apprenons maintenant que le SCRS croit que le groupe al-Djihad exerce ses activités ici même, au Canada, à l'appui de ben Laden et de ses efforts terroristes.

Le solliciteur général admettra-t-il enfin l'existence d'une filière canadienne?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné à mon collègue à maintes reprises à la Chambre, le terrorisme touche toutes les démocraties dans le monde entier. Le fait est qu'il n'existe aucune preuve d'un lien direct entre le Canada et les événements du 11 septembre.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, c'est honteux que les Canadiens aient eu à lire dans leur journal ce matin que, selon le SCRS, service qui relève du ministre lui-même, le groupe Al-Djihad est actif au Canada.

Pourquoi doivent-ils apprendre l'existence d'une filière canadienne en lisant leur journal du matin au lieu que ce soit le ministre qui leur dise que nous sommes aux prises avec ce genre de problème?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, j'espère que mon collègue n'est pas seulement en train d'essayer de semer la peur. Ce que j'ai dit est tout à fait juste. Il n'y a aucune preuve d'un lien direct entre le Canada et les événements du 11 septembre. Ce sont là les faits.

Toutes les mesures qui doivent être prises sont prises et toutes les pistes qui méritent d'être suivies sont suivies par la GRC et le SCRS. Ces services collaborent avec leurs homologues aux États-Unis pour voir à ce que les responsables des attentats du 11 septembre soient traduits en justice.

**M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre continue de répéter ce que disent ses notes d'information, mais le SCRS ne dit pas la même chose.

Dix-huit jours se sont écoulés depuis ces terribles attentats terroristes, et aucune mesure n'a encore été prise en ce qui a trait à un projet de loi antiterroriste, à la présence d'agents armés à bord des avions et au resserrement de notre système d'expulsion.

Que faudra-t-il pour que le gouvernement se décide enfin à passer à l'action?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, notre pays a déjà pris bien des mesures, notamment par l'entremise de son service du renseignement de sécurité et de la GRC. Nous avons pris des mesures pour renforcer notre frontière et pour lutter contre le financement du terrorisme.

Nous avons également dit très clairement que toute mesure nécessaire pour améliorer nos lois serait prise.

\* \* \*

### L'IMMIGRATION

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les fonctionnaires de l'Immigration ont perdu la trace de 27 000 personnes qui devaient être expulsées. Ce nombre correspond presque à la population de Brandon ou de Charlottetown. C'est toute la population du Nunavut.

Quand la ministre affectera-t-elle des ressources aux mesures d'exécution, pour éviter de perdre la trace de 27 000 autres personnes expulsées?

**L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, la députée est tout simplement dans l'erreur en affirmant que ces personnes se sont volatilisées.

Nous savons que des personnes quittent le pays, mais nous ne vérifions pas les départs. Nous savons que d'autres sont expulsées et, l'an dernier, il y en a eu un nombre inégalé, soit plus de 8 600.

En matière d'expulsion, les criminels sont notre première priorité. L'an dernier, 1 700 ordonnances d'expulsion visaient des criminels, mais 5 700 des autres ordonnances visaient des demandeurs à qui on avait refusé le statut de réfugié.

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les fonctionnaires de l'Immigration disent que, sans papiers, les personnes expulsées auraient de la difficulté à vivre au Canada; pourtant, des reportages ont montré cette semaine à quel point il est facile de contrefaire des papiers d'identité.

Quand la sécurité des Canadiens sera-t-elle une priorité pour la ministre?

•(1120)

**L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, à mots couverts, la députée laisse entendre que les demandeurs à qui l'on a refusé le statut de réfugié constituent une menace pour la sécurité. C'est inexact. Tous ceux dont la demande du statut de réfugié est rejetée ont fait l'objet d'un contrôle sécuritaire. Nous allons prendre des mesures sans tarder.

Je rappelle à la députée qu'il n'y a pas si longtemps, elle est intervenue à la Chambre pour m'exhorter à autoriser des demandeurs déboutés à rester au Canada.

*Questions orales*

[Français]

**L'ÉCONOMIE**

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, selon l'économiste Joëlle Noreau de Desjardins, 10 000 emplois seront perdus dans la seule région de Montréal à la suite des attentats du 11 septembre dernier.

Face au ralentissement global, le président de la Réserve fédérale américaine parle d'investir 100 milliards de dollars, et le gouvernement du Québec, lui, annonce qu'il accélérera ses investissements pour favoriser la relance.

Alors que d'autres gouvernements s'activent, qu'attend le gouvernement fédéral pour agir et intervenir afin de ramener la confiance?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, d'abord le président de la Banque du Canada a baissé, la semaine passée, les taux d'intérêt de 50 points de base, ce qui est très substantiel et va certainement donner un coup de pouce à l'économie canadienne et à l'économie, partout au pays.

En même temps, nous avons vu les mesures que le gouvernement a mises en place, c'est-à-dire le Programme d'infrastructures d'une part, les amendements et les améliorations au programme d'assurance-emploi d'autre part, tout cela pour aider les chômeurs et les chômeuses au Canada, aider ceux qui en ont besoin à ce temps-ci.

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, tout ce dont parle le ministre, c'était avant les événements du 11 septembre. Mais la situation a changé.

Les mesures qu'il a annoncées dans son minibudget de l'automne dernier ne suffisent plus. L'économie vient de basculer et le gouvernement, lui, dispose d'un surplus de 10 milliards de dollars.

Quand le gouvernement va-t-il réaliser que la nouvelle situation économique nécessite de nouvelles mesures immédiates? Quand le gouvernement va-t-il enfin se décider d'agir?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je regrette, mais il faut corriger. La baisse de 50 points de base des taux d'intérêt de la Banque du Canada, c'était la semaine passée. C'était après les événements du 11 septembre.

En même temps, les mesures qui ont été mises en place continuent à fonctionner, c'est-à-dire que la baisse des impôts continue à injecter au-delà de 17 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Le programme d'infrastructures est un programme qui continue.

D'ailleurs, on aimerait beaucoup que la province de Québec coopère avec le ministre du Revenu national et avec la présidente du Conseil du Trésor pour vraiment accélérer tout le processus.

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, hier, au cours de son discours devant les bailleurs de fonds libéraux, le premier ministre a demandé aux Canadiens de voyager, de s'acheter une voiture ou de contracter une hypothèque.

Pourtant, de son côté, le gouvernement refuse d'agir de façon à contribuer à rétablir cette confiance essentielle à la relance de l'économie.

Est-ce que le ministre des Finances est conscient que la clé pour relancer l'économie, c'est la confiance et que son gouvernement a un rôle à jouer pour rétablir cette confiance?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il est bien sûr que la confiance des consommateurs est primordiale, et cette confiance vient directement de l'intégrité fiscale de leur pays.

Le fait que le pays a pu assainir ses finances publiques a éliminé le déficit et ne veut pas retourner en déficit, le fait que le gouvernement

démontre une discipline fondamentale, comme les autres gouvernements le font, c'est crucial pour la confiance des consommateurs.

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, pour rétablir la confiance, il faut plus que des paroles, il faut des actes. Le gouvernement américain agit; le gouvernement du Québec agit; le gouvernement français vient d'annoncer des mesures.

Quelles mesures concrètes supplémentaires le gouvernement fédéral entend-il prendre dans les jours qui viennent, pour contribuer à la relance de l'économie?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, si le gouvernement du Québec veut relancer la confiance, j'aimerais faire la suggestion qu'on arrête de parler de récession.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AIDE INTERNATIONALE**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, les Nations Unies ont déclaré qu'un million de personnes en Afghanistan pourraient mourir de faim d'ici à la fin de l'année, à moins qu'elles ne reçoivent une aide d'urgence. Les Nations Unies ont également demandé à la communauté mondiale de financer un programme d'aide de 875 millions de dollars.

Le ministre des Finances pourrait-il préciser à la Chambre le montant de la contribution canadienne à ce fonds d'aide d'urgence? Jusqu'à maintenant, nous nous sommes simplement engagés à verser un million de dollars, ce qui est très peu par rapport à l'argent nécessaire pour aider à faire face à cette grave crise.

● (1125)

**Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada a toujours été là en période de crise dans le monde entier. Comme le député l'a mentionné, la semaine dernière, la ministre de la Coopération internationale a annoncé un programme d'aide d'un million de dollars pour les Nations Unies, pour répondre à leur demande de 6 millions de dollars.

Nos fonds ont aidé à lancer l'opération dont le député parle maintenant. Ce qu'on annonce est le pire scénario possible. Il est évident que les Nations Unies doivent être prêtes à l'instar des autres pays, et le Canada fera sa part.

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question complémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Cela amènera peut-être le ministre des Finances à intervenir.

Lloyd Axworthy, un ancien ministre, a déclaré que le Canada devrait prendre l'initiative d'une grande offensive diplomatique pour organiser l'aide humanitaire nécessaire pour répondre à cette crise dans le monde.

Le premier ministre suppléant va-t-il suivre la suggestion de Lloyd Axworthy et le Canada va-t-il lancer une grande initiative diplomatique pour organiser l'aide humanitaire en Afghanistan? Quelle est notre position? Que faisons-nous pour jouer ce rôle de chef de file? Le ministre des Finances pourrait-il répondre à cette question?

**Mme Marlene Jennings (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.):** Monsieur le Président, il est évident que je ne suis pas le ministre des Finances, mais je crois pouvoir répondre à la question. Le Canada aide l'Afghanistan depuis plus de dix ans. Nous avons versé à ce pays plus de 120 millions de dollars.

*Questions orales*

Nous ne reconnaissons pas le régime taliban, c'est clair. Notre argent est versé par l'entremise des organismes des Nations Unies et des ONG. Nous collaborons étroitement avec ces deux groupes pour veiller à être là pour aider les réfugiés actuels et ceux qui pourraient le devenir. Nous ferons notre part.

\* \* \*

**L'IMMIGRATION**

**Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, PC/RD):** Monsieur le Président, nous devrions prendre une ou deux secondes pour voir où exactement vont certains de ces fonds publics. Selon les nouveaux comptes publics, qui ne sont pas encore publiés, le gouvernement a accordé 278 229 \$ à la Tamil Eelam Society of Canada pour l'établissement des immigrants.

Le gouvernement pourrait-il confirmer que tout cet argent a été utilisé aux fins auxquelles il était destiné et que pas un seul dollar n'a servi à financer des activités terroristes?

**L'hon. Elinor Caplan (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.):** Monsieur le Président, je peux assurer à la députée que les fonds destinés aux services d'établissement des immigrants font l'objet d'une vérification de la part de mon ministère afin de nous assurer qu'ils sont bien utilisés aux fins prévues. Ces services aux nouveaux immigrants sont importants.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ NATIONALE**

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD):** Monsieur le Président, le premier ministre refuse d'admettre que la porosité de nos frontières pose un problème de sécurité. Le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, a traité nos frontières de point de passage pour les terroristes et a déjà annoncé que les États-Unis allaient renforcer la sécurité le long de la frontière canadienne. Or, les compressions budgétaires des libéraux, qui ont touché le SCRS, la GRC et les Douanes, sont la cause d'une plus grande vulnérabilité au Canada et à l'étranger.

Quand le premier ministre a rencontré le président Bush, a-t-il présenté un point de vue canadien précis sur l'idée d'un périmètre de sécurité nord-américain? Vu les nouvelles réalités de la sécurité, les Canadiens peuvent-ils s'attendre à ce que des ressources soient allouées aux forces chargées d'assurer la sécurité sur notre territoire?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, on devrait être fier du travail fait par Douanes Canada depuis le 11 septembre, mais on devrait certes être également fier de Douanes Canada en général au sens où, s'il y a un système douanier au monde qui a pris les devants en ce qui concerne les tout nouveaux défis que vont devoir relever les systèmes douaniers, c'est bien Douanes Canada.

Nous avons commencé à réformer l'ensemble du système. Comme je l'ai dit à maintes reprises, j'ai rencontré l'ambassadeur américain cette semaine, et il semble que nous soyons sur la même longueur d'onde.

Pour ce qui est des sommes supplémentaires pour mettre en oeuvre les réformes canadiennes, nous avons reçu 100 millions de dollars de plus pour mettre en place ces réformes et assurer la sécurité de notre société.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, il y a tout juste quelques instants, la Banque

de la Nouvelle-Écosse a fait paraître des prévisions économiques projetant un déficit de 5 milliards de dollars pour l'exercice 2002.

Compte tenu des licenciements massifs et du fait qu'en ce moment même le dollar canadien s'est affaibli à son plus bas niveau de l'histoire, que fait le ministre des Finances par rapport à cette nouvelle et inquiétante situation budgétaire? Permettra-t-il à ses collègues du Cabinet, par exemple, le ministre de l'Industrie, de dépenser des milliards de dollars au moment où un déficit nous guette?

● (1130)

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je puis donner l'assurance au député que le gouvernement continuera de gérer les finances publiques de façon responsable. Je le dis depuis le début, et le dossier du gouvernement en témoigne.

Je puis également donner l'assurance au député que les dépenses qu'engagera le gouvernement seront conçues de manière à améliorer la croissance, la productivité et la qualité de vie des Canadiens.

**M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, pas de budget, pas de reconnaissance de la réalité, pas de changement de priorités pour reconnaître les impératifs de la sécurité nationale. Décidément, le gouvernement maintient son cap même si l'une de nos grandes banques projette un déficit de 5 milliards de dollars d'ici deux exercices.

Quelles mesures le ministre des Finances prend-il pour tenir compte de ces nouvelles réalités économiques au Canada? Quand présentera-t-il un budget? Évitera-t-il un déficit maintenant, contre vents et marées?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député pourrait peut-être nous expliquer au cours d'une autre intervention comment on peut éviter un déficit si on réduit massivement les impôts, comme le propose le député, tout en augmentant massivement les dépenses, comme le député et son parti le proposent depuis deux semaines?

Pourquoi le député n'admet-il pas que son parti recommande maintenant d'énormes déficits? Car telle est la conséquence logique des propositions de son parti, à moins que ce dernier ne sache pas compter, ce qui est sans doute le cas.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, hier, le ministre des Finances n'a cessé de répéter qu'il avait tout fait dans le passé pour nous permettre de traverser la présente crise. Toutefois, c'est son inaction actuelle qui risque de compromettre le fruit des sacrifices de tout le monde afin d'assainir les finances publiques. La perte de valeur du dollar canadien nous indique une perte de confiance des investisseurs, qui s'ajoute à celle des consommateurs.

Est-ce que le ministre réalise que, par son inaction, il se fait l'artisan d'un ralentissement économique plus grave encore que celui que nous vivons?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député de l'opposition sait fort bien que les surplus qui existent aujourd'hui sont certainement à la baisse avec les événements du 11 septembre et ceux du troisième et du quatrième trimestre de cette année.

*Questions orales*

Je lui pose une question. Est-il en train de nous recommander ou de recommander aux Canadiens qu'on devrait, avec des dépenses, retourner en situation de déficit?

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** C'est nous qui posons les questions, monsieur le Président. On ne lui demande pas cela, on lui demande de dire la vérité sur l'ampleur des surplus à l'heure actuelle. On lui demande aussi d'arrêter de voir la vie en rose.

Tous les indicateurs économiques nous signalent la gravité du ralentissement. Les consommateurs reportent à plus tard leurs dépenses. Les investisseurs boudent les titres canadiens et le dollar canadien est en chute libre.

Est-ce que le ministre est capable d'analyser l'actualité, de se tourner vers l'avenir et non pas vers le passé, et de déposer dans les prochains jours un véritable plan de soutien à l'économie et aux travailleurs et travailleuses victimes du ralentissement?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je demande encore au député, qui a même refusé de donner une indication de ce qu'il pense qu'on devrait faire, s'il est en train de dire que nous devrions abandonner l'équilibre fiscal? Est-ce qu'il est en train de dire que nous devrions abandonner notre discipline fiscale et est-il en train de recommander que l'on retourne en situation de déficit? Est-ce que c'est la position du Bloc québécois?

\* \* \*

[Traduction]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les priorités du gouvernement laissent beaucoup à désirer. Hier, le vérificateur général a fustigé la façon dont le gouvernement a donné 7 milliards de dollars à des fondations n'ayant aucun compte à rendre, et il a qualifié ce geste de «très troublant». Hier, la Conférence des associations de la défense a dit que les Forces armées du Canada n'étaient tout simplement pas prêtes du point de vue opérationnel.

Le gouvernement se rend-il compte que des priorités mal placées empêchent le Canada de tenir ses obligations internationales?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, parlant de priorités mal placées, ai-je bien compris ce qu'a dit le député? La Fondation canadienne pour l'innovation a financé le projet de synchrotron en Saskatchewan et elle finance la recherche fondamentale à la grandeur du pays, ce qui constitue un élément essentiel de la nouvelle économie et des programmes de croissance de n'importe quel pays.

Le député soutient-il que la recherche fondamentale et la recherche appliquée au Canada constituent des priorités mal placées? Nous connaissons enfin le véritable programme du parti d'en face.

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je crois que le ministre des Finances devrait parler au vérificateur général et comprendre qu'une grande partie des 7 milliards de dollars demeure figée sous forme de dépôts en espèces. Cela ne contribue en rien au bien du pays.

En fait, pendant que les Forces armées canadiennes manquent de tout, le gouvernement distribue à d'autres un montant presque égal à leur budget annuel total et il ignore ce qu'ils font de cet argent. Pendant ce temps, le Canada passe aux yeux du monde comme un allié mou, un refuge pour terroristes et le maillon faible de l'OTAN.

Le ministre peut-il expliquer comment des aumônes sont plus importantes pour les Canadiens que le respect de notre engagement envers nos alliés?

• (1135)

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il faut bien comprendre ce que dit le député. Il affirme que le projet de synchrotron, en Saskatchewan, est une aumône. Il dit que l'argent affecté à la recherche et au développement dans les hôpitaux de sa province constitue une aumône. Selon lui, l'argent qui sert à financer les activités des chercheurs à la grandeur du pays et qui permet de ramener des gens au Canada pour développer la nouvelle économie et éduquer les jeunes Canadiens constitue une aumône.

Voilà qui est révélateur des priorités du député et de son parti. Mais ce ne sont pas là les priorités des Canadiens. Nos concitoyens veulent construire notre pays et le gouvernement les y aidera.

\* \* \*

[Français]

**AIR CANADA**

**M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, les journaux rapportent que les demandes d'aide financière d'Air Canada au gouvernement fédéral sont antérieures aux attentats du 11 septembre dernier. En effet, la compagnie aurait auparavant effectué des représentations auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir une aide de l'ordre de un milliard de dollars.

Le ministre des Transports peut-il nous dire si les demandes d'aide financière d'Air Canada sont antérieures au 11 septembre dernier, et peut-il nous informer de leur teneur?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, c'est évident qu'il y avait des difficultés à Air Canada avant le 11 septembre. C'était bien connu dans les journaux. Il y a eu des discussions entre mes fonctionnaires, moi-même et Air Canada pour discuter des problèmes. Il y a eu un certain nombre de suggestions de la part d'Air Canada pour améliorer la situation.

**M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, est-ce que le ministre peut nous donner l'assurance que l'aide financière qu'il entend octroyer à Air Canada sera directement reliée aux événements du 11 septembre, et que ces mêmes événements ne serviront pas de prétexte pour sortir Air Canada d'un pétrin financier dont l'origine est antérieure aux attentats de New York?

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, c'est le but de notre analyse présentement.

\* \* \*

[Traduction]

**LE TERRORISME**

**M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le ministre des Finances et sa collègue de la Justice ont dit que le Canada avait des lois lui permettant de saisir les avoirs des terroristes. Ce qu'ils n'ont pas dit, c'est que l'organisme gouvernemental chargé de repérer ces avoirs, CANAFE, n'est pas encore opérationnel.

Comment allons-nous déceler, bloquer et saisir les avoirs d'Oussama ben Laden si l'organisme chargé de repérer ces avoirs n'est pas en état de faire son travail?

*Questions orales*

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, les organisations ont déjà été repérées. Elles ont été désignées dans l'annexe de la lettre que le Bureau du surintendant des institutions financières a envoyée aux banques. Celles-ci ont fait une déclaration publique disant qu'elles allaient coopérer et donner suite à la demande. La question a donc été réglée.

**M. Gurmant Grewal (Surrey-Centre, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, hier, l'ancien commissaire de la GRC, Norman Inkster, a dit que, à son avis, les événements du 11 septembre auraient pour conséquence de placer le blocage des avoirs des terroristes au Canada au premier rang des priorités.

Ce gouvernement libéral faiblard a refusé de façon répétée de prendre des engagements fermes. Quand prendra-t-il au sérieux la lutte contre le terrorisme? Pourquoi ne donne-t-il pas suite aux recommandations de l'opposition, du secteur privé et de ses propres ministères? Nous cache-t-il quelque chose?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, si le député lisait le communiqué de l'Association des banquiers canadiens, il constaterait que le gouvernement a pris des mesures, que les banques canadiennes l'ont fait aussi et qu'elles l'ont fait sans tarder. Je vais en donner lecture:

Les banques du Canada se conforment aux exigences des autorités policières canadiennes en vertu des lois canadiennes. Elles continueront de collaborer à la lutte contre le terrorisme en passant en revue leurs dossiers et en fournissant l'information pertinente aux autorités policières canadiennes appropriées.

Le communiqué ajoute que notre législation «confère aux banques du Canada le droit de geler toute transaction effectuée sur un compte d'Oussama ben Laden ou...»

[Français]

**Le vice-président:** L'honorable député de Beauséjour—Petitcodiac a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Dominic LeBlanc (Beauséjour—Petitcodiac, Lib.):** Monsieur le Président, depuis les rencontres avec le représentant commercial Zoellick et le secrétaire commercial Evans des États-Unis, il y a deux semaines, qu'a fait le gouvernement pour que l'industrie canadienne du bois d'oeuvre échappe aux mesures commerciales des États-Unis et au protectionnisme de l'industrie américaine du bois?

**M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et de son intérêt soutenu à l'égard de cet important dossier.

Le gouvernement a été très actif dans trois domaines précis liés au bois d'oeuvre. Premièrement, nous nous intéressons vivement aux mesures commerciales. Nous demandons actuellement que soit constitué un groupe de l'OMC, et le gouvernement va soumettre à l'OMC six mesures commerciales américaines sur lesquelles il va lui demander de se prononcer. Nous poursuivons des discussions officielles. La semaine dernière, à Toronto, les progrès ont été suffisants pour que l'on prévoie, pour, la semaine prochaine, à Washington, la tenue de discussions portant sur le fond du problème.

À la suite de la tragédie survenue aux États-Unis, le gouvernement continue de défendre l'industrie canadienne du bois de façon sobre, mais persistante.

• (1140)

**LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

**Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD):** Monsieur le Président, le ministre des Transports disait juste, lorsqu'il a déclaré que, pour que nous soyons en sécurité, les mesures de sécurité dans nos aéroports n'ont pas à être un reflet exact de celles adoptées aux États-Unis. Bon nombre de personnes pensent qu'avec certaines des mesures adoptées aux États-Unis, comme la présence d'agents armés à bord des avions, il sera plus facile pour les généraux d'abattre des avions civils, de sorte que les gens se sentiront moins en sécurité lorsqu'ils emprunteront la voie des airs.

Cela étant dit, le ministre n'a pas convaincu les Canadiens que les systèmes de sécurité du pays n'ont pas à être améliorés. Au Canada, on peut devenir gardien de sécurité dans un aéroport avec 20 heures de formation. C'est le même nombre d'heures de formation que l'on donne chez McDonald.

Pourquoi le ministre ne reconnaît-il pas que la formation est insuffisante et que l'attribution des contrats en matière de sécurité au soumissionnaire le moins disant...

**Le vice-président:** Le ministre des Transports a la parole.

**L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, je regrette que la députée du NPD continue de dénigrer des travailleurs syndiqués qui accomplissent à l'échelle du pays un travail très précieux consistant à vérifier tous les bagages. Ces personnes sont formées. Elles subissent un nouveau test tous les deux ans. Si elles ont besoin de formation supplémentaire, c'est là un aspect sur lequel nous sommes disposés à nous pencher.

Pourquoi continue-t-elle de s'en prendre à des personnes qui essaient d'accomplir au mieux leur travail?

\* \* \*

**LE TERRORISME**

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Selon CNN, les troupes britanniques et américaines auraient lancé des opérations spéciales en Afghanistan.

Le premier ministre suppléant pourrait-il dire à la Chambre si le Canada a été informé de ces opérations avant leur lancement? Que savions-nous de ces opérations? Que peut-il dire à la Chambre? Il est extrêmement important que nous sachions si le Canada a été ou non informé de ces opérations et de ce qui s'est passé.

**L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, nous n'avons pas été informés à ce stade du lancement de telles opérations. Je reviens de la réunion de l'OTAN. Il en a été beaucoup question. Bien sûr, s'agissant d'opérations spéciales, peu d'informations seraient diffusées, et ce, pour des raisons de sécurité.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ AÉRIENNE**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PC/RD):** Monsieur le Président, une des premières mesures de lutte contre le terrorisme à adopter pour garantir la sécurité aérienne, c'est de protéger le poste de pilotage.

Quand le ministre des Transports pourra-t-il donner aux voyageurs l'assurance que, premièrement, les portes du poste de pilotage sont verrouillées et que, deuxièmement, leur structure a été renforcée?

*Questions orales*

**L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le règlement concernant le verrouillage des portes du poste de pilotage a été publié le 17 septembre, le premier jour de la rentrée parlementaire. Transports Canada, à titre de responsable de la réglementation au Canada, travaille en collaboration avec la FAA et les autorités européennes, afin de garantir l'entrée en vigueur des nouvelles modifications techniques visant à renforcer les portes du poste de pilotage. Ces modifications s'appliqueront à Bombardier, notre principal avionneur, ainsi qu'à Boeing et à Airbus.

Nous conjuguons tous nos efforts afin de poursuivre le même objectif et d'atteindre le même résultat, c'est-à-dire assurer la protection des passagers à bord des avions.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, à mon avis, la réponse du ministre ne donnera pas aux passagers qui voyagent aujourd'hui l'assurance que le poste de pilotage est protégé.

Le ministre persiste à dire que les manutentionnaires de bagages ont une formation adéquate et qu'ils sont en nombre suffisant pour faire leur travail, alors qu'eux prétendent le contraire. Il refuse d'envisager que les membres d'équipage puissent avoir des matraques paralysantes ou des vaporisateurs de gaz poivré. Il refuse de prendre des mesures de précaution, par exemple d'assurer la protection des passagers grâce à la présence d'agents armés. Il compte même empêcher les appareils américains qui ont à leur bord des agents armés d'entrer au Canada. Pourquoi?

**L'hon. David Collette (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le député a peut-être été trop préoccupé par les problèmes d'intégration de ce qui reste de son groupe et des députés du Parti conservateur pour avoir remarqué que nous avons pris des mesures de sécurité supplémentaires. Ces mesures visent la présence de matières dangereuses et d'objets pointus à bord des avions. Elles visent l'accès aux avions des travailleurs sur les pistes, la formation des agents de sûreté, les photos d'identité, l'amélioration des essais d'infiltration et le renforcement de la structure des portes du poste de pilotage, comme je l'ai mentionné.

Pourquoi l'opposition est-elle si déterminée à décourager les voyageurs de reprendre l'avion?

\* \* \*

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, les documents d'information sur le Programme d'assurance-emploi précisent que, lorsqu'un Canadien perd son emploi, sa demande d'assurance devrait être traitée dans les 21 jours, et le premier chèque de prestation devrait être émis peu de temps après.

Dans l'est de l'Ontario, la réalité est tout autre. En août dernier, seulement 32 p. 100 des demandes de prestations ont été traitées dans les délais prévus. Bon nombre des travailleurs licenciés doivent attendre au moins huit semaines avant de recevoir de l'aide. Au Centre d'information, on prévient les gens qu'ils ne doivent pas s'attendre à recevoir des renseignements sur le statut de leur demande avant 15 jours.

Quand cette situation inacceptable sera-t-elle corrigée?

• (1145)

**Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, l'augmentation du nombre de demandes d'assurance-emploi reflète bien le ralentissement de l'économie

ressenti dans certaines parties du pays et dans l'économie elle-même. De plus, les arrêts de travail qui se sont produits récemment ont ralenti la productivité. Tout cela a eu des répercussions sur les possibilités de réduction de la charge de travail, c'est-à-dire le temps supplémentaire, et les dossiers se sont accumulés dans bon nombre de bureaux au pays.

Nous tentons de réduire cet arriéré de travail pour donner aux Canadiens le niveau de service auquel ils sont en droit de s'attendre. Nous visons le respect du délai de 28 jours pour le traitement des nouvelles demandes.

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je crois que les notes de la secrétaire parlementaire renvoient à une autre question.

L'an dernier, alors que le secteur de la haute technologie de Kanata était en pleine expansion, le délai prévu de 21 jours était presque toujours respecté. Maintenant que des milliers de travailleurs de Kanata et du reste du secteur est de l'Ontario ont besoin d'aide, le système d'assurance-emploi se désagrège.

L'argument principal soulevé par le gouvernement au cours des dernières élections était sa compétence en gestion. Un gestionnaire qui ne réussirait que 38 p. 100 du temps à atteindre ses objectifs pourrait certainement s'attendre à devoir faire une demande d'assurance-emploi sous peu.

Combien de temps faudra-t-il attendre pour que les objectifs qui ont été atteints l'an dernier puissent être respectés dans notre coin de pays cette année?

**Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux que répéter ce que je viens de dire.

Plusieurs facteurs ont ralenti le travail. Nous nous penchons actuellement sur la question.

J'aimerais ajouter que le programme d'assurance-emploi s'adresse aux Canadiens qui ont été licenciés. Les fonctionnaires de DRHC voient actuellement à ce que les employés qui ont perdu leur emploi puissent obtenir les prestations auxquelles ils ont droit.

\* \* \*

[Français]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre, dont on ne peut que regretter le manque de leadership au plan international, disait tout récemment privilégier la voie diplomatique, et qu'il profiterait de la réunion du Commonwealth et du Sommet de la Francophonie pour élargir la coalition pour la lutte contre le terrorisme.

Comment le ministre des Affaires étrangères peut-il expliquer que le Canada soit l'un des pays qui ait annoncé qu'il ne participerait pas à la réunion du Commonwealth, contribuant ainsi à son annulation?

**L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, la décision de retarder le congrès du Commonwealth a été prise par le premier ministre de l'Australie, avec le secrétaire général du Commonwealth. C'est une décision qu'on doit respecter.

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, étant donné que la décision canadienne est venue avant la décision du premier ministre de l'Australie, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement canadien compte participer au Sommet de la Francophonie qui doit se tenir au Liban au mois d'octobre?

*Questions orales*

**L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je dirai simplement, d'abord, que le premier ministre est prêt à voyager jusqu'en Australie et aussi au Liban, si les réunions sont tenues comme prévu.

\* \* \*

[Traduction]

**LE SOUDAN**

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement libéral continue de faire l'autruche devant le régime extrémiste cruel qui existe au Soudan. Il y a deux jours seulement, à la Chambre, le gouvernement libéral a refusé de dénoncer le gouvernement soudanais pour ses crimes contre l'humanité et pour les actes génocides commis contre ses propres citoyens.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de dénoncer ce régime terroriste génocide?

**L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, si seulement le monde était aussi simple. Cette semaine, les États-Unis ont fait l'éloge du gouvernement du Soudan pour l'attitude qu'il a adoptée dans les circonstances actuelles.

J'espère que le député comprend ce que nous, avec nos alliés, tâchons de faire en ce moment. Nous voulons établir le plus vaste consensus possible pour lutter contre le terrorisme. Des observations comme celles du député ne sont probablement pas d'une grande utilité.

**M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, à titre d'exemple, je voudrais justifier la position du ministre, mais, selon des documents du SCRS, le régime soudanais continue d'appliquer très vigoureusement un programme de terrorisme international. Il s'est servi de son personnel d'ambassade pour recueillir des fonds pour Oussama ben Laden. Il a accordé des documents diplomatiques aux disciplines de ben Laden pour qu'ils puissent voyager partout dans le monde. Il a en fait établi un budget pour le terrorisme international. Il a collaboré avec ben Laden à la fabrication d'armes chimiques destinées à frapper des civils.

Je demande encore une fois au ministre des Affaires étrangères ce que ce cruel régime soudanais doit faire avant que le gouvernement libéral ne le dénonce.

• (1150)

**L'hon. John Manley (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, le moment est mal choisi pour poser une telle question. Je ne commenterai pas des rapports de renseignement, car je crois que le député devrait s'attendre à ce que je m'abstienne de le faire. Vu les circonstances actuelles, je lui répète que nous tâchons d'établir le plus vaste consensus international possible pour réprimer le terrorisme. Le Canada et les États-Unis espèrent certes que le gouvernement du Soudan non seulement continuera de tenir des propos encourageants, mais se joindra aussi à ce consensus.

\* \* \*

**LA HARDE DE CARIBOUS DE LA PORCUPINE**

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, le sénateur Frank Murkowski, de l'Alaska, a répété récemment qu'il souhaitait que l'on procède à des forages dans la couche pétrolière située sous les terres de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. Il a par ailleurs critiqué l'opposition du

Canada à ce projet, pointant du doigt notre ministre de l'Environnement.

Est-ce que le ministre de l'Environnement peut faire part à la Chambre de sa position sur cette question?

**L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, la réaction du sénateur Murkowski aux propos que j'ai tenus au sujet du territoire 1002 indique très clairement pourquoi il est important de ne pas utiliser les événements récents pour précipiter les gouvernements dans des décisions mal avisées touchant des domaines sans rapport.

Le Canada continuera de presser les États-Unis pour qu'ils honorent leur engagement à l'égard de l'accord de 1987 sur la protection de l'habitat de la harde de caribous de la Porcupine. Le Canada continuera de faire reconnaître l'importance cruciale de la protection des terres de mise bas de la harde pour la santé des caribous ainsi que pour la culture et le mode de vie de la première nation Gwich'in, tant au Yukon qu'en Alaska.

\* \* \*

**L'ENREGISTREMENT DES ARMES À FEU**

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le gouvernement admet qu'au 31 mars 2001, il avait employé 1 800 personnes pour procéder à la mise en place de ce programme qui est source de tant de problèmes, et qu'il avait dépensé à cette fin un demi-milliard de dollars, dont 200 millions de dollars l'année dernière seulement. Pourtant, le ministre de la Justice avait promis en 1995 que cette initiative ne coûterait que 85 millions de dollars.

Depuis le mois d'août, le vérificateur général tente de trouver des explications à ce dépassement extraordinaire des coûts. Le premier ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le gouvernement juge plus prioritaire de s'en prendre à des chasseurs de canard que de traquer des terroristes?

**L'hon. Lawrence MacAulay (solliciteur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, mon collègue sait parfaitement qu'environ 85 p. 100 des Canadiens appuient le programme d'enregistrement des armes à feu. En fait, c'est une question de sécurité publique. Le gouvernement a confirmé qu'il allait assurer la sécurité des Canadiens, maintenant et à l'avenir.

**M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, Alliance canadienne):** Je suis d'accord pour qu'on assure la sécurité publique, monsieur le Président.

Hier, des fonctionnaires du bureau du ministre du Revenu national ont indiqué que les permis de possession d'armes à feu portant la photo du propriétaire de l'arme ne constituent pas une pièce d'identité acceptable pour les Canadiens qui veulent traverser la frontière, contrairement aux permis de conduire délivrés par les provinces.

Les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois doivent se soumettre à des vérifications de leurs antécédents judiciaires, de leur passé et de leurs références, en plus de subir un test et une incursion dans leur vie privée, afin d'obtenir un permis de possession d'arme à feu.

Si les douanes canadiennes jugent qu'un permis de possession d'arme à feu n'est pas une pièce d'identité acceptable, pourquoi dépensons-nous un demi-milliard de dollars pour délivrer ces permis?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, lorsque les Canadiens traversent la frontière, ils doivent se soumettre au contrôle habituel.

*Questions orales*

Nous avons discuté de la gestion de risques à de nombreuses reprises. Les douaniers utilisent les différents outils dont ils disposent à la frontière, particulièrement à la frontière avec les États-Unis.

Nous nous occupons tout aussi bien de la question de l'enregistrement des armes à feu. Le gouvernement a fait un choix de société et a décidé de faire en sorte que la possession d'une arme à feu au Canada soit perçue comme une exception, et non un droit.

De ce côté-ci de la Chambre, nous voulons nous assurer d'avoir une société bonne et sécuritaire. Les Canadiens sont d'accord avec cela.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, hier après-midi, la vérificatrice générale a déposé un rapport au Comité permanent des comptes publics. Celui-ci nous apprend que les surplus de 36 milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi, au 31 mai, dépassent largement le solde de 15 milliards jugé nécessaire. Encore une fois, nous avons la preuve que la ministre est incapable de gérer le dossier de l'assurance-emploi. Pire, la vérificatrice générale lui dit que l'esprit de la loi n'a pas été respecté.

La ministre va-t-elle enfin appliquer dès maintenant le rapport unanime du Comité permanent du développement des ressources humaines, qui a été déposé en cette Chambre le 31 mai dernier?

• (1155)

**Mme Raymonde Folco (secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines, Lib.):** Monsieur le Président, ce gouvernement privilégie une approche équilibrée en ce qui concerne l'assurance-emploi. Nous essayons d'équilibrer notre obligation envers les Canadiens en vue de les aider s'ils sont dans le besoin avec celle de protéger l'intégrité de nos programmes sociaux.

Comme l'indique le rapport sur le rendement de notre ministère, nous avons réalisé des économies de 553 millions de dollars pour le compte de l'assurance-emploi au cours de la dernière année financière.

En ce qui concerne la deuxième question,...

**Une voix:** Ce n'est pas ça, la question.

**Mme Raymonde Folco:** ...j'ai déjà répondu à la Chambre que nous travaillons présentement sur le rapport et il sera rendu public très bientôt.

\* \* \*

[Traduction]

**LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. David Pratt (Nepean—Carleton, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le ministre n'est pas sans savoir que la Conférence des associations de la défense a diffusé hier un rapport sur l'état des Forces armées canadiennes. Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il pense de ce rapport?

**L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, certaines observations de la Conférence des associations de la défense sont valides, d'autres pas. Lorsqu'on ajoute à cela les faits dénaturés et les exagérations diffusés par les médias et l'opposition, plus rien ne se tient.

Premièrement, les Forces armées canadiennes sont en mesure de faire leur part au sein d'une force de combat polyvalente. Deuxièmement, elles peuvent respecter les directives contenues dans le livre blanc de la défense de 1994. Troisièmement, le gouvernement s'affaire à moderniser l'armée canadienne. Il y a investi 3 milliards de dollars dans les trois derniers budgets et il a bien précisé qu'il lui fournirait toutes les ressources nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter de ses tâches.

\* \* \*

**LA SÉCURITÉ NATIONALE**

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, comme tout le monde le sait, dans notre lutte contre le terrorisme, la sécurité à notre frontière constitue la première ligne de défense.

Cette semaine, nous avons appris que ce sont des étudiants qui assurent le contrôle à bien des postes frontaliers. Cette situation présente des risques non seulement pour notre pays, mais aussi pour ces étudiants. Le service des douanes s'attend à ce que les étudiants décident, par eux mêmes, qui ils doivent laisser franchir la frontière. Ces jeunes doivent travailler sans supervision.

Le ministre reconsidérera-t-il sa décision de confier notre première ligne de défense à des étudiants?

**L'hon. Martin Cauchon (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, il est vrai que le Canada embauche des étudiants l'été et même toute l'année. Ces jeunes reçoivent une formation adéquate. Cela fait partie de la Stratégie Jeunesse de notre gouvernement.

Je le répète, ces étudiants reçoivent une formation adéquate, ils sont supervisés et font de l'excellent travail.

\* \* \*

[Français]

**LES BANQUES CANADIENNES**

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ):** Monsieur le Président, en réaction aux mesures entreprises par les États-Unis afin de retracer les fonds liés aux terroristes, le surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de retracer les fonds déposés à même leurs comptes et de collaborer avec les autorités américaines.

Le ministre des Finances peut-il nous indiquer si oui ou non les fonds identifiés comme appartenant à des individus ou à des groupes terroristes comprennent les fonds placés par ceux-ci dans les filiales étrangères des banques canadiennes, entre autres, les 50 filiales des banques canadiennes situées dans les Caraïbes, région considérée comme un véritable terreau pour les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.):** Oui, monsieur le Président. Je peux confirmer que la législation s'applique aux banques canadiennes partout, à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. Je peux aussi dire au député que cette semaine, l'Association des banquiers canadiens a émis un communiqué dans lequel elle a dit très clairement qu'elle coopérerait à 100 p. 100 avec la demande gouvernementale et des Nations Unies.

[Traduction]

### LA DÉFENSE NATIONALE

**L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le site web du *Globe and Mail* a annoncé à 11 h 23 ce matin que des forces spéciales, américaines et britanniques, sont en Afghanistan. Pourquoi le ministre n'en a-t-il pas été informé? Pourquoi est-il tenu dans l'ignorance?

Pourquoi les députés doivent-ils compter sur le *Globe and Mail* pour des informations aussi importantes que celles-ci, au lieu de les apprendre du gouvernement même?

**L'hon. Art Eggleton (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai clairement expliqué la dernière fois que, lorsqu'il s'agit d'opérations secrètes, d'opérations que des forces spéciales d'un pays ou d'un autre doivent mener pour des raisons de sécurité nationale, nous n'en parlons pas.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC/RD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

En Colombie-Britannique, 7 500 personnes ont dû déclarer une faillite personnelle du fait de la crise des copropriétés qui prennent l'eau. Les difficultés et l'angoisse vécues par les victimes sont incommensurables.

Quand le gouvernement fera-t-il preuve de leadership en intervenant pour aider le quart de million d'habitants de la Colombie-Britannique touchés par cette crise?

● (1200)

**M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le 20 octobre 2000, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont annoncé la mise en place d'un accord destiné à aider les propriétaires des logements endommagés par l'humidité. Nous nous sommes engagés à verser au gouvernement de la Colombie-Britannique 27,7 millions de dollars, dont 11 millions de dollars ont déjà été avancés.

\* \* \*

[Français]

### PRIVILÈGE

#### DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

**M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais faire état d'une situation qui, à mon avis, porte atteinte aux privilèges des députés.

Le 30 mai dernier, je posais une question, à la Chambre, à la députée d'Ottawa-Ouest—Nepean, en sa qualité de porte-parole du Bureau de régie interne à la Chambre, au sujet d'un service que la Bibliothèque du Parlement s'appropriait à offrir aux parlementaires, dont les députés de cette Chambre.

L'article 37(3) du Règlement offre à tout député l'opportunité de débattre la question de façon plus approfondie si le député ou la députée n'est pas satisfait de la réponse. C'est ce que j'ai fait à ce moment. J'ai signifié ici, au Bureau, mon désir de soulever la question, lors des délibérations sur la motion d'ajournement de la Chambre.

### Privilège

Maintenant, on reconnaît qu'il y a un certain décalage entre le moment où le député donne avis de son intention de soulever la question et l'annonce des questions qui seront soulevées à l'ajournement, puisqu'il n'y a que trois sujets qui sont débattus lors des délibérations sur la motion d'ajournement.

J'ai alors laissé passer un certain temps, croyant fort bien qu'au retour du Parlement, le 17 septembre, on m'aurait avisé du moment où je pourrais soulever cette question.

J'ai d'ailleurs constaté, dès la première semaine, que lors des délibérations sur la motion d'ajournement, on manquait de sujets. Je me suis alors enquis auprès du Bureau et on m'a référé au Bureau des affaires émanant des députés, ce que j'ai fait.

Le 26, j'ai reçu une lettre à mon bureau. Le lendemain, j'ai avisé le Président de mon désir de soulever une question de privilège. Nous y voici.

Dans cette lettre, que je déposerai si c'est nécessaire, on mentionne que selon le Règlement, je n'aurais pas le droit de faire appel au privilège de débattre une question lors des délibérations sur la motion d'ajournement, parce que la députée d'Ottawa—Ouest—Nepean n'est ni ministre ni secrétaire parlementaire. On dit, à l'article 38(5) du Règlement, et je cite:

Un ministre de la Couronne, ou un secrétaire parlementaire parlant au nom d'un ministre, peut, s'il le désire, parler pendant au plus deux minutes. Lorsque le débat a duré au total trente minutes, ou lorsque le débat sur la ou les questions soulevées a pris fin, si cette fin survient avant l'expiration des trente minutes, l'Orateur doit juger que la motion portant ajournement a été adoptée et il doit ajourner la Chambre jusqu'au prochain jour de séance.

Ce paragraphe fait état de la façon dont ce privilège, lors des délibérations sur la motion d'ajournement, peut être utilisé.

Parce que la députée, qui est la porte-parole du Bureau de régie interne, n'est ni ministre ni secrétaire parlementaire, cela a porté atteinte à mon privilège.

Il est clairement dit, dans ledit article: «[...] s'il le désire [...]». Cela veut dire que si le gouvernement le veut, quelqu'un peut répondre aux commentaires du député ou de la députée qui a le privilège de parler plus longuement au sujet de la question qui le ou la préoccupe, c'est-à-dire quatre minutes au lieu des 30 secondes dont on bénéficie pour poser une question.

Alors, parce qu'il semble y avoir un conflit interne dans la réglementation de la Chambre, on porte atteinte à mon privilège.

C'est une question qui, pour certains, peut ne pas sembler tellement importante, mais il me semble qu'une institution du Parlement, la Bibliothèque parlementaire, semble être à l'abri de questions.

Je ne peux, comme député, poser des questions au Président de la Chambre—c'est ce qu'on me dit—alors que la Bibliothèque du Parlement est redevable aux présidences, c'est-à-dire celles de la Chambre des communes et de l'autre Chambre. Ne pouvant m'adresser au Président à la Chambre devant le peuple canadien au sujet de questions qui sont quand même importantes, à qui puis-je m'adresser?

J'ai alors posé cette question à la Chambre; on m'a permis de la poser. Mais là, on ne me permet pas d'élaborer et je crois que c'est une atteinte à mon privilège.

Deuxièmement, j'aimerais savoir pourquoi on a attendu que je soulève la question? Il aura fallu que je retourne au Bureau pour savoir quand les délibérations sur la motion d'ajournement seraient prévues, pour ensuite recevoir une lettre me disant qu'elles ne le seraient pas.

*Recours au Règlement*

À mon avis, on aurait pu réagir au moment où j'ai fait ma demande, ou peu de temps après, et non attendre au mois de septembre. Cela semble devenir une habitude auprès des institutions parlementaires. J'aurai probablement la chance de soulever une autre question de privilège concernant un autre dossier qui relate un fait semblable.

Je ne comprends pas pourquoi on m'enlèverait le privilège de m'adresser à la Chambre au sujet d'une question qui est quand même d'actualité, sous prétexte qu'il n'y a personne qui peut y répondre.

J'espère que la présidence verra si effectivement, il y a un conflit interne dans le Règlement, comme semble l'affirmer la greffière au Bureau des affaires émanant des députés et, si oui, qu'il soit corrigé. Mais entre-temps, j'espère qu'on ne m'enlèvera pas mon privilège de m'adresser à la Chambre.

• (1205)

**L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je sympathise beaucoup avec le député au sujet de la question qu'il a soulevée.

Il y a environ une semaine, on m'a informé de cette situation. J'ai moi-même approché les greffiers qui travaillent si bien pour nous pour leur faire part d'un problème, tel que je le voyais arriver.

Il semble que lorsque nous avons changé le Règlement, il y a plusieurs années, permettant de poser des questions au sujet des dépenses du Bureau de régie interne—auparavant, on ne pouvait pas du tout poser de questions au sujet des dépenses parlementaires—et au moment où on a changé la règle permettant d'interroger le whip ou le leader de l'opposition à la Chambre, qui sont habituellement les deux porte-parole de la Régie, à partir de ce moment, il y avait moyen de poser une question à la Chambre. Sauf que pour les autres questions, la règle dit également qu'il y a le droit pour un débat d'ajournement, un «late show», comme on dit en latin.

Sauf que lorsqu'on a changé le Règlement dans le cas du Bureau de régie interne, on n'a pas changé l'autre. C'est très malheureux et cela crée une injustice, je suis d'accord avec le député.

Si les greffiers pouvaient nous préparer, dans un avenir très rapproché, une modification qui s'imposerait au Règlement, je serais d'accord pour en discuter avec les autres leaders parlementaires afin d'amender le Règlement de la Chambre et rendre cela équitable. Il me semble que c'est la solution.

On trouve souvent, dans le droit parlementaire, des règles qui méritent d'être ajustées. On vient de revoir tout le processus de modernisation, que vous avez présidé, et auquel plusieurs d'entre nous ont participé.

J'ai eu deux rencontres avec mes collègues parlementaires. Personne n'a soulevé cela de mon côté de la Chambre et personne n'avait même imaginé ce problème.

Compte tenu de ce contexte, on pourrait peut-être mettre en veilleuse la requête du député plutôt que de l'annuler complètement, et voir tous ensemble à modifier rapidement la règle qui permettrait ensuite que l'on pose de nouveau la question. Si la présidence veut prendre cela en considération, il me semble que ce serait le moyen de remédier à la situation.

**M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ):** Monsieur le Président, constatant le vide qu'il pourrait y avoir au niveau de la procédure dans ce contexte, nous serions prêts à donner notre consentement pour pouvoir procéder à la requête du député, soit d'avoir ce que le leader du gouvernement à la Chambre des communes appelle en latin un «late show».

Nous serions d'accord pour donner notre consentement pour que, en attendant de modifier le Règlement, on puisse procéder ainsi dans le cas présent.

**Le vice-président:** Suite à la question soulevée par l'honorable député de Ottawa-Vanier, il m'apparaît à première vue que ce n'est pas une question de privilège. Il y a certainement un grief, mais étant donné le sérieux de la question, la présidence va se pencher sur celle-ci, la prendre en délibéré et reviendra à la Chambre si nécessaire.

J'apprécie la coopération dont semblent faire preuve les députés des deux côtés de la Chambre sur cette question.

**M. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**Le vice-président:** Le député de Ottawa—Vanier voudrait avoir de nouveau la parole, mais j'estime que j'ai pris une décision sur la question qu'il a soumise. Si c'est sur une autre question, je vais lui céder la parole, mais si c'est sur la même question de privilège, j'ai fait part de ma décision à cet égard.

• (1210)

**M. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Pour être certain de ce qui a été dit à la Chambre, si j'ai bien compris, l'opposition est d'accord, en attendant que la question soit tirée au clair, pour que je puisse avoir accès à cette délibération.

Le leader du gouvernement à la Chambre semblait d'accord. Je me demande si c'est la conclusion à laquelle vous en êtes venu et que, nonobstant la conclusion sur le point que j'ai soulevé, entre temps, je pourrai le faire dans les jours qui suivent.

**L'hon. Don Boudria:** Oui, il faudra demander le consentement unanime.

[Traduction]

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Pour en revenir à la question que le député d'Ottawa—Vanier a soulevée, je m'en tiens à mes premières conclusions. La présidence va prendre la question en délibéré, l'étudier sérieusement et en reparler à la Chambre au besoin. Quant au consentement unanime, n'importe quel député peut le demander à ses collègues à tout moment.

La situation a ceci de gênant que, aux termes de notre Règlement actuel, seul un ministre ou un secrétaire parlementaire peut répondre s'il le décide. Il ne faut toutefois pas oublier que, dans ce cas-ci, la question a été posée à une personne qui occupe un poste différent et a des responsabilités différentes. Je ne peux me prononcer sur la question du consentement unanime. Je dois m'en remettre à la sagesse de la Chambre. Je m'en tiens donc à ma décision, celle de prendre la question en délibéré.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**Mme Lynne Yelich (Blackstrap, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a laissé entendre à la période des questions que j'avais demandé au nom de certains immigrants qu'on déroge à la Loi sur l'immigration. C'est faux. Ce que j'essayais de faire, c'était de signaler des erreurs commises par le ministère dans l'application de la loi.

**Le vice-président:** En toute déférence, je dirai à la députée de Blackstrap, qui a soulevé la question, qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Il s'agit plutôt d'une divergence de vues entre deux parlementaires. Nous en resterons là.

\* \* \*

[Français]

#### LE CALENDRIER DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

**Le vice-président:** Conformément à l'article 28 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer sur le Bureau le calendrier de la Chambre des communes pour l'an 2002.

---

### AFFAIRES COURANTES

• (1215)

[Traduction]

#### LOI SUR L'EXAMEN DE LA GOUVERNANCE DES PREMIÈRES NATIONS

**M. Myron Thompson (Wild Rose, Alliance canadienne)** demande à présenter le projet de loi C-399, Loi instituant les postes d'ombudsman et de vérificateur des premières nations chargés de prêter assistance pour les problèmes administratifs et financiers.

—Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter mon propre projet de loi d'initiative parlementaire qui vise deux objectifs. La première partie prévoit l'établissement d'un poste d'ombudsman des premières nations pour aider les personnes estimant faire l'objet d'un traitement inéquitable ou déraisonnable. L'ombudsman peut faire enquête sur des plaintes ou faire rapport au ministre de celles qui ne sont pas réglées de façon satisfaisante. Il peut également proposer des modifications à apporter aux politiques et aux pratiques administratives d'une première nation.

La deuxième partie prévoit la création du poste de vérificateur des premières nations dont le titulaire fait partie du bureau du vérificateur général du Canada. Le vérificateur est chargé d'effectuer des vérifications comptables des collectivités des premières nations qui deviennent insolvables ou auxquelles on reproche une gestion financière inappropriée.

L'ombudsman et le vérificateur font rapport au ministre. Ces rapports sont ensuite déposés au Parlement.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### PÉTITIONS

#### LES CAHIERS DES RECENSEMENTS

**M. Murray Calder (Dufferin—Peel—Wellington—Grey, Lib.):** Monsieur le Président, j'interviens encore une fois pour présenter une pétition concernant la communication des cahiers des recensements aux généalogistes et aux historiens. La pétition est signée par plus de 2 500 Canadiens des dix provinces. Si nous l'ajoutons aux pétitions précédentes que j'ai déjà présentées cette année, plus de 11 700 personnes appuient une telle demande.

Dans la pétition, il est précisé qu'approximativement 7,5 millions de Canadiens font des recherches sur l'histoire de leur famille et que les cahiers des recensements constituent un outil fort utile à cet égard. Ces cahiers ont été utilisés pour faire des recherches

#### Initiatives ministérielles

historiques, pour retracer des maladies génétiques et pour régler des successions.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à prendre les mesures nécessaires pour modifier rétroactivement les clauses de confidentialité contenues dans la Loi du recensement et des statistiques de 1906, pour que les cahiers de recensement postérieurs à 1901 soient mis à la disposition du public, après un délai raisonnable.

\* \* \*

#### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

**Le vice-président:** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

#### LOI DE MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA—COSTA RICA.

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-32, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

**M. Réal Ménard (Hochelaga—Maisonneuve, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir à la suite du député de Saint-Hyacinthe—Bagot.

Aujourd'hui, je voudrais centrer mon intervention en parfaite solidarité avec les travailleurs et la direction de la raffinerie de Sucre Lantic, qui est dans mon comté, pas très loin de mon bureau, sur la rue Notre-Dame. J'aurai l'occasion de l'expliquer chemin faisant. C'est une raffinerie de classe mondiale, qui est extrêmement inquiète de la libéralisation du secteur du sucre qui se dessine avec la mise en oeuvre du projet de loi dont la Chambre est aujourd'hui saisie. Je voudrais, avant d'arriver à l'essentiel de mon propos, faire quelques commentaires préliminaires.

D'abord, d'aucune espèce de manière, il ne faudrait penser que les députés du Bloc québécois, comme l'ensemble de la famille souverainiste, sont opposés à un libre-échange. On le sait, le Québec a joué un rôle de chef de file dans le premier accord de libre-échange qui a été signé en 1988 et, fondamentalement, les Québécois sont libre-échangistes. C'est près de la moitié de ce qui est produit au Québec qui est exporté, soit vers les États-Unis, soit vers le marché canadien ou d'autres destinations. Il n'y a donc pas de doute à l'effet que les Québécois et les Québécoises souscrivent au libre-échange.

Nous savons très bien que, lorsque le Canada contracte des ententes bilatérales ou multilatérales, cela peut être, à terme, générateur de croissance économique. Nous ne remettons pas en cause un postulat comme celui-là.

*Initiatives ministérielles*

Ce qui est troublant, avec la façon dont le gouvernement fonctionne, c'est que nous sommes mis devant le fait accompli. Il ne faut pas penser qu'aujourd'hui, lorsque deux États souverains signent un traité qui a une incidence commerciale, que cela ne concerne que le secteur manufacturier ou la communauté des affaires. La libéralisation d'un secteur industriel peut concerner la culture, les institutions financières, à terme, le matériel médical, et peut donc concerner la viabilité d'entreprises et le maintien d'emplois. Ce qui est particulier avec la façon de faire du gouvernement, c'est que nous sommes mis devant le fait accompli.

Le ministre du Commerce international, qui a une grande confiance en lui, comme nous le savons—le moins qu'on puisse dire, comme disait Jacques-Yvan Morin, c'est qu'il ne se prend pas pour une queue de cerise—, arrive devant cette Chambre en disant: «J'ai signé un accord, j'ai engagé l'exécutif et je demande aux parlementaires d'entériner un accord comme celui-là sans qu'il y ait eu de débat au préalable».

On pourrait également appliquer la même logique qu'avec les projets de loi qui ont été déposés par la députée de Mercier: nous voulons que les traités qui engagent l'exécutif et, ultimement, le Parlement, soient soumis devant cette Chambre avant leur approbation finale. La même chose s'applique pour les traités concernant la politique étrangère. Malheureusement, nos revendications sont restées vaines et nous n'avons pas eu l'oreille du gouvernement en pareille matière. Il y a lieu de le déplorer.

Ce n'est pas un phénomène isolé, rarissime et marginal que la signature d'un traité sur le plan commercial. On peut même dire que cela se multiplie à une vitesse incroyable. Vingt-huit traités bilatéraux et multilatéraux signés par le Canada sont entrés en vigueur en 1997. Ce fut 44 en 1998, et on prévoit même que ce chiffre pourrait dépasser les 50 pour les années à venir.

Je crois qu'on ne peut pas parler de la valorisation du rôle du député et d'un meilleur équilibre entre l'exécutif, qui est le gouvernement, et le législatif, qui est le Parlement, si nous sommes mis devant le fait accompli et que nous ne sommes pas partie prenante dans la signature de traités avant leur consécration finale.

Dans le cas de la mise en oeuvre de l'entente de libre-échange qui a été signée entre le Canada et le Costa Rica, il y a quelques matières à inquiétude et je voudrais les exprimer.

Le Canada a donc signé une entente de libre-échange avec le Costa Rica qui aura diverses conséquences. C'est évidemment une entente multidimensionnelle qui concerne plusieurs secteurs industriels. Un aspect en particulier, qui crée de l'inquiétude dans un secteur industriel précis, est relatif à l'industrie du sucre.

• (1220)

On doit savoir que cette entente de libre-échange avec le Costa Rica éliminera tout tarif sur le sucre raffiné. C'est là une des principales difficultés qui nous interpellent en tant que parlementaires.

Plus fondamentalement, il y a eu cette entente avec le Costa Rica qui, on le sait, est un tout petit pays, un beau pays, cependant. J'ai eu l'occasion de le visiter lors de mon second voyage de noces. J'ai donc eu l'occasion de visiter le Costa Rica dans un contexte tout à fait romantique, on peut facilement le concevoir. C'est un petit pays qui a une stabilité politique, un secteur agro-industriel extrêmement important, et c'est évidemment un pays qui est très intéressant pour ce qui est de sa faune, de même que pour l'accueil qui est fait aux touristes.

L'entente entre le Costa Rica et le Canada pourrait servir de modèle, pourrait être le précurseur d'un élargissement de la libéralisation de nos échanges avec quatre autres pays de l'Amérique centrale. Je parle bien sûr du Guatemala, du Honduras, du Salvador et du Nicaragua.

Les porte-parole de l'industrie du sucre, qu'ils soient du côté des travailleurs ou du côté de la direction des entreprises, sont inquiets. Parce qu'on se pose la question suivante: est-ce que l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica est précurseur de la libéralisation à venir pour l'industrie du sucre entre le Salvador, le Nicaragua, le Guatemala et le Honduras?

Si c'est le cas, il y a un problème. Je le dis très simplement: s'il fallait que le même modèle serve à une libéralisation éventuelle avec quatre autres pays, ce sont des pans entiers de l'industrie du sucre qui s'écrouleraient.

On le sait, l'industrie du sucre est un secteur extrêmement fragile, parce que les marges bénéficiaires ne sont pas très élevées et aussi parce que—et c'est le député de Saint-Hyacinthe—Bagot qui me rappelait cet élément d'histoire—dans les années 1970, nous n'avons pas été à l'abri d'un cartel qui a été constitué à l'échelle internationale où un certain nombre de pays ont tenté d'imposer leur prix à l'échelle internationale, ce qui a créé des fluctuations extrêmement importantes, des fluctuations à la hausse, à un certain moment donné.

Les gouvernements ont donc subventionné l'industrie du sucre pour faire en sorte que la tonne se vende à un prix extrêmement concurrentiel sur le marché mondial. Et on s'est retrouvés dans une situation où les États-Unis ont fait baisser la demande pour les produits du sucre de manière dramatique, entraînant un prix à la demande extrêmement bas.

Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot me rappelait que nous ne sommes pas à l'abri de la mise sur pied d'un éventuel cartel. Et c'est dans des moments comme celui-ci que la députée de Longueuil me sera d'un secours extrêmement important.

• (1225)

Je voudrais en venir au fond du problème, en disant qu'aujourd'hui, je veux agir en parfaite solidarité avec les travailleurs de Sucre Lantic, dans Hochelaga—Maisonneuve, et avec la direction de l'entreprise. Ce n'est pas un dossier où on est en présence d'un affrontement entre le syndicat et le patronat.

C'est très intéressant et je suis content de dire que lorsque l'industrie du sucre a dû opérer une rationalisation au Canada et qu'on a dû choisir un lieu pour poursuivre la production, la compagnie a jeté son dévolu sur Hochelaga—Maisonneuve. Cela a été possible parce que le syndicat a accepté de revoir les conventions collectives et de signer une convention collective à long terme. Je pense que c'est un très bon exemple de paix industrielle où à la fois les travailleurs et la direction de Sucre Lantic ont mis de l'eau dans leur vin pour que l'entreprise continue d'être viable, d'être fonctionnelle et que les emplois soient maintenus dans l'est de Montréal.

Sucre Lantic est une raffinerie de calibre mondial. Quand on pense aux grandes raffineries qui existent dans le monde, dans la liste que nous sommes tentés de faire, il faut mettre en tête de liste Sucre Lantic.

À l'instant où l'on se parle, cette compagnie fonctionne à 90 p. 100 de son temps régulier. Elle a consenti des investissements de 100 millions de dollars en 1999 et en 2000 pour moderniser l'entreprise.

C'est à regret que je dois mentionner que la municipalité, le gouvernement du Québec et les acteurs locaux ont fait un plan d'opération de sauvetage et que, lorsqu'il s'est agi d'interpeller le gouvernement fédéral, celui-ci n'a pas mis un sou dans le sauvetage de l'entreprise Lantic.

Voilà un autre exemple où, lorsqu'il est question de développement régional, particulièrement à Montréal, il est extrêmement difficile d'avoir la collaboration du gouvernement fédéral.

La raffinerie Sucre Lantic, entreprise de calibre mondial, de calibre international, emploie présentement 345 employés. Imaginez-vous dans quelle situation on se retrouverait s'il y avait un affaissement de la demande pour les produits du sucre à l'échelle internationale et ce que cela voudrait dire pour ces travailleurs. C'est dans des négociations comme celles que le ministre du Commerce international a menées qu'on a vraiment le sentiment que l'industrie du sucre n'a pas été considérée à sa juste valeur. On n'a pas pris en considération, comme cela aurait dû se faire, la menace qui pourrait peser sur l'industrie du sucre découlant d'une libéralisation précoce et désavantageuse comme j'aurai l'occasion de le montrer.

Cela voudrait dire, si on ne rectifie pas le tir, si on est tenté d'imposer ce modèle pour des négociations à venir avec quatre autres pays d'Amérique centrale, que l'on pourrait perdre des dizaines d'emplois. Toutefois, rassurez-vous, le Bloc québécois ne laissera pas faire cela.

Une entreprise de 345 employés a consenti des investissements majeurs à hauteur de 100 millions dans l'est de Montréal. Grosso modo, cela veut dire de la rue Papineau au bout de l'île. Monsieur le Président, je pense qu'une partie de votre enfance s'est déroulée à Montréal, nous en avons déjà parlé, et que vous connaissez bien cette ville.

Il y a donc eu des investissements dans l'entreprise, qui représentent des salaires et des avantages sociaux de l'ordre de 28 millions. Il y a aussi des fournitures et des services, donc ce qu'achète l'entreprise pour fonctionner au quotidien, soit plus de 200 fournisseurs qui sont connus et identifiés par l'entreprise. Cela représente des investissements de l'ordre de 40 millions.

Ce qui est intéressant, c'est que chez Sucre Lantic on ne retrouve pas n'importe quel type d'emploi; ce sont des emplois intéressants pour des cols bleus. Ce ne sont pas nécessairement des gens qui ont des diplômes universitaires, ce n'est pas de cela dont on parle, mais ce sont d'honnêtes travailleurs, qui font bien leur travail et qui ont eu une formation sérieuse en entreprise.

Je demandais quel est le salaire moyen que l'on touche à la compagnie Sucre Lantic. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que c'est 20,67 \$ l'heure. Cela commence à être intéressant pour la main-d'oeuvre d'avoir des entreprises qui offrent ce type de profil d'employabilité dans un quartier comme Hochelaga—Maisonneuve.

Venons-en au vif du sujet. Le ministre du Commerce international, on le sait, a une grande confiance en lui. Il nous propose un traité avec le Costa Rica où on va libéraliser un secteur industriel en particulier, sans trop tenir compte de ce que cela peut vouloir dire dans la vie des gens.

• (1230)

Présentement, le Costa Rica ne produit pas de sucre raffiné, ce que produit en majorité et fondamentalement Sucre Lantic. L'accès à un marché canadien pour le Costa Rica est de 20 000 tonnes et cela va débiter à partir de 2002, donc l'an prochain. On va augmenter progressivement l'accès au marché canadien pour le Costa Rica, si bien qu'en 2009, des 20 000 tonnes dont on parlait en 2002, on va se

### *Initiatives ministérielles*

retrouver avec 40 000 tonnes d'accès au marché canadien qui vont provenir du Costa Rica.

Le Canada, lui, a un accès de 3 528 tonnes au marché costaricain à partir de 2002, et cela va augmenter à 6 990 tonnes pour 2009. Pourquoi est-ce que je donne ces chiffres-là? Parce que nos concitoyens doivent comprendre que quand le ministre du Commerce international négocie avec le Costa Rica pour une libéralisation, c'est un «give and take», cela. On a l'impression que l'industrie du sucre a été sacrifiée au profit d'autres secteurs industriels. C'est cela qui est inacceptable.

J'espère que le secrétaire parlementaire du ministre qui opine du bonnet va nous donner des garanties que la signature de ce traité non seulement ne servira pas à la mise en oeuvre d'autres traités avec quatre autres pays d'Amérique Centrale, mais qu'il n'y aura pas de perte d'emplois dans l'industrie du sucre. C'est cela ma préoccupation comme député de Hochelaga—Maisonneuve à cause de l'importance de Sucre Lantic.

Je poursuis mon exposé en disant que les exportations canadiennes, dans ce traité, sont basées sur la règle du pays d'origine, tant et si bien que ce sont seulement les produits à base de sucre produits au Canada qui pourront être exportés vers le Costa Rica.

Pour ce qui est du sucre brut—pas le sucre raffiné—il n'y aura aucun tarif. Présentement, il n'y a pas de tarif sur le sucre brut. Dans les quatre pays d'Amérique Centrale, l'importation de sucre brut est passée d'à peu près rien en 1995 à 275 000 tonnes en l'an 2000.

C'est intéressant de constater—j'espère que le ministre de l'Agriculture, qui nous fait le plaisir de partager avec nous ce débat, en est conscient—que toute proportion gardée, l'accès au marché canadien qui a été donné pour les pays d'Amérique Centrale et pour le Costa Rica est dix fois plus important que ce que l'on trouve en termes d'accès pour les États-Unis.

Cela ajoute aux inquiétudes qu'ont les industriels parce que—j'aurai l'occasion de le faire valoir—le marché américain du sucre est beaucoup plus protégé que le marché canadien du sucre alors que le marché est dix fois plus important.

Je vois que le ministre de l'Agriculture opine du bonnet. Je ne suis pas convaincu que ces considérations ont été prises en cause dans l'entente Costa Rica-Canada.

J'ai donc quelques faits bruts que je vais essayer de raffiner dans mon exposé.

Au Canada, il y a un tarif de 30,86 \$ à la tonne pour les produits de sucre raffiné. Comprenons bien que le tarif pour les pays d'Amérique Centrale est beaucoup plus élevé. À titre d'exemple, le Guatemala a un tarif de 160 p. 100, soit 20 fois plus élevé que celui du Canada. Les deux pays veulent donner accès au marché dans les mêmes proportions, mais on n'est pas partis d'une même réalité de base parce que nos marchés n'avaient pas le même niveau de protection. Quelle conséquence cela a-t-il eue?

Les importations de sucre raffiné des pays qui sont visés par l'Amérique Centrale sont en progression constante. Ce n'est pas compliqué à comprendre. Je donne l'exemple du Guatemala qui n'exportait quasiment rien au cours des cinq dernières années, en l'an 2000, il a exporté 3 200 tonnes de sucre raffiné au Canada pour la présente année. On est dans une situation extrêmement préoccupante pour les travailleurs et les dirigeants de l'entreprise.

*Initiatives ministérielles*

• (1235)

Que faut-il faire? Ce que demande concrètement l'entreprise, autant les travailleurs que les gens qui sont à la direction, c'est qu'on ne procède pas à une libéralisation du marché du sucre avec un seul pays et à une libéralisation avant que ce soit discuté lors d'un forum multilatéral.

Au sein de l'OMC, il y aura d'autres négociations en 2005, qui auront lieu, justement, dans les pays d'Amérique latine. On dit: «Pourquoi ne regarde-t-on pas le type de libéralisation qu'on veut faire avec un ensemble de pays». Le fait de permettre que l'industrie du sucre soit en négociation ou exposée à une concurrence face à des pays qui ont protégé historiquement leur marché dans des proportions beaucoup plus élevées que ce que le Canada a pu faire, cela n'apparaît pas équitable. Je termine, puisqu'on m'indique que mon temps est terminé.

Je demande au ministre et au secrétaire parlementaire d'être très conscients, à savoir que si jamais l'entente qui prévaut pour le Costa Rica devait s'appliquer et servir de modèle pour quatre autres pays d'Amérique latine ou d'Amérique centrale, nous serions dans une situation où il y aurait un risque extrêmement important de pertes d'emplois dans l'industrie du sucre. Et cela, nous ne l'accepterons pas.

[Traduction]

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer au débat sur le projet de loi C-32 concernant l'accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica. Il est bien connu, je pense, que le NPD a de fortes réserves à l'endroit des accords de libre-échange, à l'endroit de la façon dont le Canada conclut ces accords et à l'endroit des conditions qui figurent dans les accords ou qui en sont absentes.

Notre position est très claire. Nous ne croyons pas que le Canada devrait conclure des accords de libre-échange ou de libéralisation des échanges qui ne prévoient pas le respect des droits des travailleurs, des normes environnementales ou des droits de la personne. Nous croyons que les accords commerciaux ont un rôle à jouer à l'égard de ces enjeux sociaux. Nous rejetons l'argument voulant qu'il n'y ait pas de place pour ces autres enjeux dans les accords commerciaux de cette nature.

Je trouve ironique que nous ayons même à débattre ou examiner ce projet de loi dans un parlement. Ces accords de libre-échange sont précisément conçus pour contourner les parlements librement élus partout dans le monde. Cela fait partie de leur raison d'être d'accorder une charte des droits et libertés aux entreprises qui contournent les gouvernements librement élus. Ces accords de libre-échange nous dépouillent d'une partie de notre capacité de maîtriser notre destin.

Cela semblera une affirmation exagérée, mais Ruggiero, l'ex-dirigeant de l'OMC, a dit qu'il y avait un surplus de démocratie dans le monde qui gênait la libre circulation des biens et services et des capitaux: voilà pourquoi il faut des accords de libre-échange pour contourner cet ennuyeux processus démocratique que nous passons notre vie à représenter.

Voilà qui résume brièvement l'inquiétude que les accords de libre-échange inspirent au NPD. Il y a des gens qui croient réellement qu'il existe dans le monde un surplus de démocratie qui entrave la libre circulation des capitaux et des investissements. C'est une pensée effrayante.

L'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica ressemble à bien des égards à l'ALENA, à la ZLEA, à l'AGCS et à d'autres traités de libre-échange. Il y a beaucoup de similarités entre ces accords. Il n'y

a pas d'améliorations notables. Autrement dit, toutes les imperfections que nous avons soulignées dans ces accords se retrouvent dans le nouvel Accord de libre-échange Canada Costa Rica.

En tant que pays, le Canada doit composer avec des contestations aux termes des accords de libre-échange actuellement en vigueur, comme l'ALENA, notamment. Prenons par exemple le cas de la vente de grandes quantités d'eau, secteur où nous pouvons faire l'objet de telles contestations. Nous venons d'entendre des débats passionnés et éloquentes à propos de l'exportation massive d'eau du Canada, ou du transfert d'eaux hors de leur bassin.

Les Américains invoquent maintenant l'accord de libre-échange pour contester la position canadienne. Sun Belt California est une société américaine qui conteste la position canadienne, alléguant que nous l'avons privée d'une occasion d'affaires en refusant de commercialiser nos ressources en eau. C'est le genre de chose à laquelle nous sommes vulnérables.

Le service postal est aussi un autre point en litige. Nous avons choisi d'instaurer un service postal à propriété fédérale pour la livraison de notre courrier. Cependant, des entreprises américaines comme UPS ont contesté cette situation. Elles ont soutenu qu'elles voulaient offrir ce service et qu'elles avaient droit à la libre concurrence dans ce domaine. Étant donné qu'elles veulent assurer les services de messagerie, elles affirment que le Canada ne peut accorder un monopole à cet égard à la Société canadienne des postes.

Cet exemple illustre bien comment nous perdons le contrôle de notre propre destinée et notre capacité à gérer le pays comme nous l'entendons à cause des accords de libre-échange conclus précédemment.

Au début de mon discours, j'ai dit que nous déplorons tout accord de libéralisation du commerce qui ne tient pas compte de nos normes fondamentales en matière de travail, d'environnement et de droits de la personne. Lorsqu'on soulève ces points, on nous répond souvent qu'en faisant du commerce avec les nations moins développées, ces normes seront davantage respectées dans ces pays et que ceux-ci vont naturellement atteindre notre niveau de respect des normes, par un mystérieux effet d'osmose.

• (1240)

Autrement dit, nous n'allons pas descendre au niveau du plus petit dénominateur commun, ce sont plutôt les autres qui rehausseront leurs normes pour les harmoniser aux nôtres. Nous n'avons jamais vu au monde de preuve empirique d'une telle situation. En fait, c'est plutôt le contraire qui se produit. L'harmonisation pousse plutôt à la baisse, sauf dans les cas où l'on se penche précisément sur la question pour remédier au problème, comme à l'Union européenne.

L'UE est le fruit d'un accord de libre-échange que le NPD aurait sans doute pu avaliser. Pendant plus de 20 ans, les membres ont soigneusement établi les termes et conditions qui ne seraient pas ramenés au plus petit dénominateur commun. En fait, les pays moins développés ont rehaussé leurs critères au moins jusqu'au niveau de la moyenne.

Prenons des exemples comme les réunions de l'APEC à Vancouver qui ont donné lieu à des manifestations, à l'incident du gaz poivré et ainsi de suite. Nous n'étions pas d'accord avec l'idée d'inviter quelqu'un comme Suharto chez nous. Nous le considérons comme un criminel international, un véritable assassin. Pourtant, il a été reçu dans notre pays. Lorsqu'on a formulé cette objection, le gouvernement a dit qu'en recevant des gens comme ceux-là, en faisant du commerce avec eux, nous les amènerions peu à peu vers la démocratie et que leurs pays verraient leurs normes et conditions de travail s'améliorer.

*Initiatives ministérielles*

Quand nous avons utilisé du gaz poivré contre nos propres citoyens pour avoir eu la témérité de manifester pacifiquement, nous sommes, me semble-t-il, descendus à ce niveau. Cette harmonisation en fonction du dénominateur commun le plus élevé ne semble pas se produire. Nous le critiquons vivement.

Le projet de loi renferme des dispositions dont je voudrais parler. D'abord, le préambule de ce volumineux projet de loi est écrit dans un langage fleuri frisant la poésie. On plane presque en lisant les principes exposés dans le préambule. Malheureusement, ces mêmes principes ne se retrouvent pas dans le corps du texte.

On y lit que le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica ont conclu un accord de libre-échange afin de renforcer les liens privilégiés d'amitié entre leurs peuples, de contribuer au développement harmonieux du commerce mondial ainsi qu'à l'expansion de la coopération internationale. Ce sont là de bien nobles objectifs et de merveilleux principes auxquels tous seraient heureux de souscrire, en attendant de voir comment ils se traduiraient en pratique.

Si nous voulons vraiment améliorer le niveau de vie de tous les humains et s'il est exact que la mondialisation du capital suppose aussi la mondialisation de la primauté du droit, des droits de la personne et des normes du travail, où trouve-t-on cela dans le document? Où en trouve-t-on la preuve empirique dans les pays où ces accords commerciaux existent? Tout cela est de la foutaise. C'est une supercherie. On nous fait des promesses ici qui ne feront rien pour améliorer le niveau de vie de qui que ce soit. En réalité, c'est tout le contraire qui s'est produit. Il y a eu un effet négatif sur les salaires et les conditions de vie. Il n'y a seulement un intérêt et c'est celui du capital mondial.

Le NPD est inquiet. Je devrais préciser que ni notre parti ni sa politique ne sont opposés au libre-échange. Nous y sommes même nettement favorables. Des députés ont mentionné que nous sommes davantage intéressés par les échanges équitables. Le monde devrait se développer et évoluer en se dirigeant vers un mécanisme commercial équitable, fondé sur des règles, et non en laissant chacun intervenir librement pour y tenter sa chance.

Les normes du travail sont une préoccupation spéciale pour moi, qui suis un ancien syndicaliste et dirigeant syndical. Nous suivons la situation au Costa Rica depuis nombre d'années. Franchement, ce pays a une réputation terrible en ce qui concerne les normes du travail.

Un des défauts que nous voyons à cet accord commercial était aussi présent dans l'ALÉNA: les questions du travail sont reléguées à un accord parallèle. Le texte du document n'en fait aucune mention. Toutes ces ennuyeuses questions du travail seront traitées par un autre tribunal, lent, lourd, bureaucratique et n'ayant pas l'habitude de satisfaire les travailleurs qui se rebiffent et qui ont des griefs légitimes.

Le Costa Rica est connu pour sa violation persistante des droits fondamentaux et des droits du travail, en particulier les droits à la liberté d'association, à la négociation collective et au refus de services.

• (1245)

Tout ce qu'exige cet accord des parties est qu'elles appliquent la législation du travail existante. Rien dans cet accord ne prévoit de renforcer la législation du travail en vigueur pour la porter au niveau du plus haut dénominateur commun. L'accord dit seulement que les parties doivent appliquer la législation du travail en vigueur.

La législation du travail au Costa Rica est terriblement en retard par rapport aux normes occidentales ou aux normes du monde libre. Le Costa Rica est un de ces pays qui, involontairement, seulement par souci de promouvoir son développement économique, s'est laissé prendre à cette idée de zones franches ou de zones économiques et commerciales. Au Costa Rica, on les appelle zones franches industrielles ou ZFI. Ces zones ne sont pas assujetties à la terrible législation en vigueur dans ce pays. Complexes clôturés, ces zones ne sont pas soumises à la législation. Les normes de travail n'y sont pas respectées.

Nous avons suivi ces dernières années le développement du Costa Rica. Que ce soit en Amérique centrale, en Amérique du Sud ou au Costa Rica, il n'y a pas d'exception, ces régions ont ce que nous appelons des mouvements de solidarité anti-travailleurs ou faux mouvements syndicaux. Il existe des syndicats de complaisance, un peu comme la CLAC, la Christian Labour Association of Canada. Des syndicats fantoches ont été mis en place dans toute la nation pour essayer d'empêcher les syndicats légitimes de s'organiser. Il y a eu complot pour nier aux gens leurs droits syndicaux et leurs libertés fondamentales.

Si nous voulons sincèrement que les accords commerciaux amènent une amélioration des niveaux de salaires et des conditions de travail dans les pays en développement, alors il nous faut exiger de nos partenaires commerciaux qu'ils adhèrent aux mêmes normes de liberté et de droit d'association nécessaires à la négociation collective dont jouissent nos travailleurs. L'accord est complètement et délibérément muet à ce sujet. C'est inacceptable pour nous. Pour ceux d'entre nous qui se soucient réellement du développement international et du progrès social dans le monde entier, c'est pour le moins une occasion ratée.

Cet outil n'est pas approprié. Je le répète, c'est un outil d'exploitation. Mieux vaut le dire ici, parce que travailleurs du Costa Rica n'ont certainement pas l'occasion de le faire. Cela se passe au-delà de tout ce qu'ils ont à dire.

C'est par solidarité avec mes camarades travailleurs du Costa Rica que je m'oppose à cet accord et à tout prétendu accord de libre-échange qui ne reconnaît pas les normes du travail fondamentales, le droit à la libre négociation collective et les principes de base que nous prenons comme acquis dans notre pays.

D'aucuns disent que les syndicalistes sont contre les accords de libre-échange par pur égoïsme, craignant une diminution de leur niveau de vie. Franchement, si la main-d'oeuvre et les produits coûtent moins cher chez l'un de nos partenaires commerciaux, rien n'arrêtera les entreprises canadiennes ou américaines de graviter autour de ce pays pour leurs besoins de production.

Cela m'irrite et je suis contre cette position. L'argument à l'effet que nous craignons de perdre nos emplois bien rémunérés dans l'industrie manufacturière m'irrite tout autant. Nous serions idiots si cela ne nous inquiétait pas. La seule chose sensée que Ross Perot ait dite durant les élections américaines concerne le libre-échange et la matérialisation de nos craintes lorsque de précieux emplois canadiens et américains ont été drainés vers le Mexique, dans un grand bruit de chasse d'eau. Nous l'avons constaté, et nous sommes encore sous le choc, car on nous avait promis que ces emplois de col bleu seraient remplacés par des emplois mieux rémunérés. Cela ne s'est pas passé chez les voisins que je connais.

### Initiatives ministérielles

Nous observons le Canada négocier gauchement en notre nom. Nous sommes baba chaque fois que s'amorce une ronde de négociations. Quel type de négociateurs sont ces gens qui négocient en notre nom derrière des portes closes et qui signent de tels accords?

À Québec, j'étais à l'extérieur de la clôture en train de protester, pendant que les négociateurs étaient à l'intérieur en train de signer un autre accord de libre-échange. Cruel paradoxe là aussi.

• (1250)

Ce projet de loi ne permet pas de respecter les nobles objectifs et les grands principes dont on parle dans le préambule. Si le gouvernement voulait vraiment faire avancer la communauté mondiale en faisant en sorte que les pays moins développés puissent profiter du même niveau de vie que nous, je pourrais y souscrire.

Le caucus néo-démocrate pourrait facilement souscrire à un accord faisant avancer la société de cette façon. Or, le projet de loi C-32 et d'autres projets de loi comme celui-ci maintiennent le statu quo. Ce projet de loi ne fait rien pour élever la condition humaine sur la planète.

L'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica vise moins à éliminer les barrières commerciales et les droits qu'à institutionnaliser la liberté dont le grand capital mondial jouit à l'heure actuelle. On l'inscrit de telle façon dans la loi que même des institutions démocratiquement élues comme le Parlement ne peuvent y toucher.

Des accords comme celui-ci enlèvent tout rôle aux députés. Renato Ruggier, qui dirige l'OMC, a déclaré qu'il y avait dans le monde un surplus de démocratie qui gênait la libre circulation des biens et des services et des capitaux et qu'il fallait donc avoir des accords de libre-échange permettant de contourner des obstacles gênants comme les assemblées législatives, les parlements, et le reste.

La société Ethyl en est le meilleur exemple. Je suis persuadé que les députés ont entendu parler de ce cas, qui a déjà été mentionné à la Chambre des communes. En tant que nation, nous avons décidé qu'il était mauvais d'avoir du MMT dans notre atmosphère et dans notre environnement. Le MMT, un additif de l'essence, est poison. Il tue et cause le cancer. Nous avons décidé de l'interdire.

Cependant, la société Ethyl, qui fabrique le MMT, a déclaré que nous ne pouvions pas faire cela. Elle a dit que nous nous ingériorions dans son droit de s'enrichir grâce à la vente du MMT. En d'autres termes, il s'agissait d'une occasion manquée. Elle a poursuivi le gouvernement du Canada grâce au statut d'État nation que lui conféraient les accords de libre-échange.

Une entreprise peut poursuivre un pays, parce que nous avons accordé le statut d'État nation à une entreprise et elle a gagné sa cause. Nous avons dû reculer. Nous avons dû lui verser des dommages pour des occasions d'affaires ratées, parce qu'en tant que nation nous avons décidé, dans l'intérêt de nos enfants, que nous devions interdire un produit chimique toxique qui servait d'additif dans l'essence.

On a jugé que nous ne pouvions plus le faire. Quelqu'un a cédé nos droits. Dans le cadre d'un accord de libre-échange, un brillant négociateur a cédé, au nom du gouvernement canadien, notre capacité de protéger notre propre environnement.

Ce n'est pas être alarmiste que de soulever ces questions. Il s'agit de préoccupations justifiées, et ces choses m'horrifient. Qu'est-ce que ces gens ont accepté? Cela me rappelle l'histoire de Jack qui se rend au marché avec une vache et en revient avec trois haricots. Il n'y a

aucune garantie que l'un ou l'autre de ces haricots germera. Il s'agit d'une préoccupation grave et d'une question justifiée.

Le caucus du NPD est déçu, comme le sont d'ailleurs de nombreux Canadiens qui sont préoccupés par la mondialisation des capitaux et l'esprit de laisser-faire engendré par les accords de libre-échange. En leur nom, il nous paraît très inquiétant que nous n'ayons pas pu faire valoir les véritables questions.

Si nous avons comme objectif, devoir et obligation, en tant qu'élus, d'améliorer la condition humaine et de faire progresser la société, comment avons-nous pu signer un accord comme celui-ci, qui a l'effet contraire? Il élargit l'écart entre les riches et les pauvres en consacrant le mauvais comportement. Il institutionnalise une attitude irresponsable de la part des entreprises, enferme les populations des pays en voie de développement dans cette situation et les empêche de progresser.

Nous avons raté une belle occasion. Cet accord de libre-échange aurait dû spécifier que si un pays veut commercer avec le Canada, il doit harmoniser ses normes de travail avec celles du Canada, à défaut de quoi il ne peut y avoir d'échanges commerciaux. Un pays qui veut commercer avec le Canada doit prendre des mesures pour remédier aux conditions de travail abominables et déplorables qui règnent chez lui.

Le cas échéant, nous utiliserions notre position privilégiée en tant que pays pour l'aider à améliorer ses normes. Or, l'accord n'en fait nullement mention. Lorsque nous soulevons la question, on nous répond qu'il s'agit d'une entente entre économies, et non pas entre pays et qu'il ne nous appartient pas de nous occuper de ces questions sociales.

On nous dit que nous ne pouvons rien faire au sujet de la main-d'oeuvre enfantine; pourtant, si les travailleurs juvéniles pirataient des disques compacts, la communauté économique interviendrait rapidement afin de protéger sa propriété intellectuelle. Dans certains cas, elle le fait très rapidement, mais quand il s'agit de main-d'oeuvre enfantine, elle répond que cela ne la regarde pas. Nous devrions peut-être attendre que des enfants piratent des disques compacts pour voir à quelle vitesse la communauté économique réagira.

• (1255)

Le projet de loi C-32 ne mérite pas notre appui, parce qu'il ne permettra pas de réaliser ce que nous sommes en droit d'attendre d'un accord de libre-échange. Si le gouvernement voulait vraiment des échanges commerciaux libres et équitables, il aurait présenté un projet de loi très différent.

**M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, je suis convaincu que les Costaricains dorment bien le soir sachant que le député de Winnipeg se porte à la défense des droits de la personne dans leur pays, compte tenu surtout du fait que le Costa Rica a la représentation proportionnelle, régime qu'aime le NPD, mais que ne possède pas le Canada.

Le Costa Rica est une démocratie constitutionnelle reposant sur un régime présidentiel. Le président est élu pour une période de quatre ans et ne peut effectuer qu'un mandat. Il peut se représenter au bout de huit ans. La législature à chambre unique comprend 57 députés. Toute modification de la Constitution exige un vote favorable des deux-tiers des députés. Le droit interne du Costa Rica comprend plus d'équilibre des pouvoirs que le nôtre.

*Initiatives ministérielles*

Un député canadien déclare qu'il va dénoncer toute injustice survenant au Costa Rica. Il dit aussi que le Parlement n'a plus sa raison d'être et il évoque la décision concernant le MMT. Cette décision a prouvé que le Parlement détient des pouvoirs, car il a été traduit devant les tribunaux. La gauche radicale à la Chambre a toujours induit les gens en erreur au sujet de cette décision.

La décision ayant trait au MMT précise que, selon la loi adoptée par le gouvernement du Canada, on ne peut importer ou exporter ce produit. C'était une loi mal formulée compte tenu des réalités du libre-échange, qui exige l'uniformité des règles du jeu. Une loi bien rédigée aurait précisé qu'il est interdit de posséder du MMT en sol canadien. De la sorte, il aurait été interdit à tous les Canadiens de posséder du MMT et les Canadiens important ou exportant ce produit n'auraient pas été lésés. La loi doit s'appliquer également à tous.

Je pensais que le fondement du NPD était l'égalité. La loi a été mal formulée et elle n'a pas prouvé que les assemblées législatives n'avaient pas leur raison d'être. En réalité, elle a fait exactement la preuve contraire.

Le député dit que les ententes de libre-échange ont une incidence négative sur les droits de la personne. J'hésite à prêter foi à cette déclaration devant l'attitude du NPD, qui s'en est pris à Suharto, l'ancien président de l'Indonésie, lorsqu'il est venu à l'Université de la Colombie-britannique. Parallèlement, le NPD de Colombie-Britannique tenait des conférences d'orientation à la Havane, à Cuba, comme ce fut le cas l'an dernier. Cuba est un pays où Fidel Castro a chassé, incarcéré ou assassiné un cinquième de la population.

Je mets aussi en doute la véracité des propos du NPD qui dit protéger les droits de la personne et s'opposer au libre-échange à moins qu'il n'améliore les droits de la personne.

Étant donné qu'il est si fortement en faveur de critères internationaux en matière de droits humains, du travail et de l'environnement, a-t-il communiqué ce fait aux premiers ministres NPD Romanow, Dosanjh et Doer lorsqu'ils se sont rendus en Chine avec la mission commerciale d'Équipe Canada, compte tenu du dossier de la Chine en matière d'environnement dans le cas du barrage des Trois Gorges et de leur attitude en matière de droit de la personne en ce qui concerne le Falun Gong et les normes du travail? A-t-il tenu le même prêche-prêcha aux premiers ministres du NPD de ces provinces?

• (1300)

**M. Pat Martin:** Monsieur le Président, voilà probablement la question la plus longue dans l'histoire de la Chambre des communes. Comme le député en est venu au fait, je présume qu'il mérite une réponse.

Nous sommes d'avis que l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica est plus remarquable par ses omissions que par ce qu'il renferme. Lorsque nous parlons des normes fondamentales sur la main-d'œuvre et l'environnement et des questions fondamentales concernant les droits de la personne, le NPD n'est pas le seul à parler ainsi. Nous ne sommes pas l'ennemi. Nous ne sommes pas la seule voix qui prêche dans le désert et qui fait des demandes. Le BIT, les Nations Unies et des ONG de partout dans le monde réclament une attitude plus progressiste à l'égard de nos politiques de libre-échange.

Je sais que le député en veut au NPD. Il cherche à nous faire passer pour l'ennemi ou pour la seule voix sur cette question. En réalité, le reste du monde est d'accord avec nous. La plupart des pays

industrialisés s'interrogent sur leur rôle dans le commerce, dans le cadre de l'ensemble de leur politique.

Je vais prendre pour exemple l'Union européenne. Si les accords de libre-échange se comparaient à l'harmonisation de l'économie dans l'Union européenne, nous n'aurions aucune objection et je ne serais pas ici à me plaindre. Cependant, dans ce cas-là, on traite avec des pays qui se ressemblent beaucoup de par leur taille et leur forme. Il n'y a pas de déséquilibre énorme dans les rapports de force des deux signataires.

J'ai dit, à titre d'exemple, que, lorsque le lion se couche avec l'agneau, ce dernier ne dort pas beaucoup. Cela n'a jamais été aussi vrai que dans une situation comme celle-ci. Il existe un déséquilibre flagrant dans les rapports de force entre les deux signataires de cet accord.

Ce n'est pas le cas dans l'Union européenne où on a trouvé un consensus et un terrain d'entente après des négociations qui ont duré vingt ans. Les ententes conclues dans l'Union européenne n'ont pas été rédigées à l'endos d'une serviette de papier.

L'entente dont il est question ici a été signée au Sommet de Québec. Alors que les manifestations allaient bon train à l'extérieur du périmètre, l'entente était conclue à l'intérieur. C'est un document préparé à la hâte qui contient bon nombre de faiblesses parce qu'il ne tient pas compte des sujets qui préoccupent la plupart des gens. Les questions soulevées pourraient avoir des répercussions sur la qualité de vie des habitants de ces pays.

Qu'y a-t-il d'autre d'important? Si le profit est le seul élément en cause, on peut alors dire que ce document est satisfaisant. Toutefois, s'il devait élever la condition humaine grâce aux ententes commerciales qu'il contient, c'est loin d'être le cas. Une observation de ce genre n'a rien de radical. Il ne s'agit que d'une opinion objective visant à souligner que nous pourrions faire mieux.

Chaque fois que nous concluons une entente commerciale de ce genre qui ne tire pas profit de tous les outils à notre disposition pour tenter d'élever la condition humaine, nous perdons une chance. De quoi d'autre pourrait-il s'agir et pour quelle autre raison sommes-nous ici?

Je n'aime pas du tout le ton, ni le contenu, de l'intervention du député qui ne tient pas compte des préoccupations légitimes que je tente de soulever. Je précise d'ailleurs que je parle au nom d'un pourcentage important de la population.

• (1305)

**M. Pat O'Brien (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, en tant que membre du gouvernement, je parle au nom d'une grande partie de la population qui, sondage après sondage, démontre que plus de 70 p. 100 des Canadiens sont en faveur d'un commerce plus libre et plus libéral. Je vais donc me ranger du côté de ces 70 p. 100 et le député de Winnipeg-Centre peut se ranger s'il le veut derrière les 30 p. 100 restants de la population.

J'ai écouté ses propos et, à plusieurs reprises, il a cité en exemple l'Union européenne et les accords commerciaux qui y ont cours. J'ai assisté, au nom du ministre du Commerce international, à une journée de discussions sur le commerce concernant les pays moins développés. J'espère que mon collègue est à l'écoute parce que je vais lui poser une question précise et je m'attendrai à une réponse précise et sans détour de sa part.

*Initiatives ministérielles*

Au cours de cette journée de discussions, les ministres du Développement économique de l'Union européenne se sont opposés catégoriquement à l'inclusion de conventions collectives de travail dans les accords commerciaux. Les mêmes ministres louangés par mon collègue, avec à leur tête nulle autre que la britannique Clare Short, ont opposé un refus catégorique à cette démarche.

Mon collègue de Winnipeg-Centre pourrait-il nous dire pourquoi le NPD semble faire partie des quelques voix à travers le monde qui insistent pour que des conventions de travail soient incluses dans les accords commerciaux, alors que presque tout le monde, dont ses cousins du Parti travailliste au Royaume-Uni, dit qu'une telle mesure ouvrirait la porte au protectionnisme?

Comment le député peut-il ignorer les propos d'un homme tel que Kofi Annan, qui prétend que la libéralisation et la mondialisation du libre-échange est le meilleur moyen que l'on puisse trouver pour aider les pays pauvres mentionnés par mon collègue?

Je n'ai jamais obtenu réponse à ces questions de la part du NPD et il me tarde maintenant d'en avoir une.

**M. Pat Martin:** Monsieur le Président, la vie doit être tellement simple lorsqu'on est libéral. Ce doit être tellement pratique d'avoir des talents de caméléon et de pouvoir faire volte-face.

Je me souviens qu'à la fin des années 1980 et au début des années 1990, les libéraux tempêtaient et s'opposaient avec véhémence et vigoureusement au libre-échange. Ils faisaient des discours passionnés pour dire que le libre-échange nous mènerait à notre perte et que Brian Mulroney était le diable incarné parce qu'il essayait de nous l'imposer. Aujourd'hui, ils se sont commodément ravisés et sont maintenant devenus les défenseurs, les fers de lance de mouvement en faveur du libre-échange. Ce doit être très facile d'être libéral. J'imagine que c'est pour cela qu'il y a autant de libéraux, parce que c'est diablement facile.

Lorsque des problèmes de main-d'oeuvre se posent dans le cadre des accords de libre-échange, les accords parallèles sont si désespérément superflus, ils sont si parfaitement inutiles qu'ils ne satisfont aucunement les travailleurs. Voilà pourquoi nous disons que ces questions devraient s'inscrire dans le document véritable et non pas dans des accords parallèles. Ces accords n'ont jamais donné satisfaction aux parties lésées.

Si les libéraux mettent en place un système qui est complètement inutile, ils le vouent délibérément à l'échec. Ils ont consciemment choisi de ne pas inclure ces modalités dans le contrat et d'en faire mention dans un accord parallèle, pour pouvoir écarter ces questions du revers de la main de manière à ce que rien ne nuise à la libre circulation des biens, des services et des capitaux et que rien ne l'interrompe non plus, pas même les griefs légitimes des travailleurs lésés par ces problèmes.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir, je l'espère, contribuer quelque peu au débat sur le projet de loi C-32.

Je ne partage nullement ou presque les points de vue que le député qui m'a précédé a défendus, mais je peux dire qu'au moins son parti et lui-même sont cohérents dans leur façon d'aborder cette question.

Le député a parlé dans ses observations de *Jacques et le haricot vert*. Je me rappelle d'autres contes à dormir debout qu'on retrouvait dans le livre rouge en ce qui concerne le libre-échange.

En écoutant le député, je ne peux que penser que l'actuel premier ministre aurait été de l'autre côté de la barrière à Québec si ces négociations de libre-échange avaient eu lieu dans les années 1980. Il aurait été alors avec des manifestants. Il aurait défendu la position

tout à fait contraire à ce que son gouvernement présente dans le projet de loi C-32.

Cependant, nous sommes certes heureux que le premier ministre ait vu qu'il s'était trompé et qu'il reconnaisse qu'il s'agit d'une tendance mondiale et que c'est la direction dans laquelle s'engagent les pays non seulement en Amérique, mais dans le monde entier pour ce qui est de libéraliser les échanges dans l'intérêt des pays participants.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas beaucoup d'intelligence et d'efforts pour négocier ces accords afin de s'assurer qu'ils soient avantageux. Je vais reconnaître les mérites du député de Winnipeg-Centre et de son parti. Ils soulèvent des questions extrêmement importantes en ce qui concerne les droits de la personne, les conditions de travail et le type de questions sociales auxquelles on accorde souvent très peu d'importance dans le cadre de ces négociations. Nous savons que les multinationales et les entreprises qui font du commerce s'intéressent avant tout aux résultats financiers. Souvent, il y a des préoccupations d'États dont on devrait tenir compte dans ces négociations.

Le projet de loi reconnaît qu'un pays d'Amérique centrale comme le Costa Rica est un pays en développement très dynamique. On peut soutenir que c'est un pays qui donne l'exemple dans cette région du monde. Comme d'autres députés l'ont signalé, ce pays a une démocratie tout à fait interactive. Il a mis en oeuvre une nouvelle constitution. Il a un système bicaméral. Il a un système de freins et de contrepoids dont nous pouvons, de bien des façons, apprendre.

L'ancien président Arias a été l'hôte de la première réunion qui a conduit en fin de compte à la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain. Les membres de la classe politique du Costa Rica manient de façon admirable l'art de la diplomatie à un certain nombre de niveaux.

Il est intéressant de souligner que le Costa Rica n'a pas de budget militaire. Il a une force de police nationale, mais la plus grande partie des ressources et de l'attention du gouvernement sont concentrées sur le commerce. Cette situation s'avère avantageuse pour tous les pays qui désirent, à l'instar du Canada, participer à ce nouvel accord.

Dans le contexte centro-américain, le Costa Rica occupe véritablement une position de chef de file. Il s'est montré très proactif dans ses démarches d'ouverture à l'égard du Mexique et des États-Unis et, aujourd'hui, avec cet accord, il tourne son regard vers le Nord. Le Costa Rica cherche de nouveaux marchés d'exportation de ses matières premières brutes pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses citoyens et leur donner accès à des biens et à des services dont ils n'auraient autrement pu bénéficier.

Le Costa Rica a un programme d'habitation sociale très développé qui pourrait intéresser nombre de Canadiens. Plusieurs sociétés canadiennes du secteur du bâtiment ont appuyé très activement les efforts du Costa Rica pour fournir à ses citoyens des refuges et des habitations adéquates.

Les occasions d'affaires abondent pour les deux parties à cet accord. Dans le passé, le Costa Rica a coopéré étroitement avec d'autres pays et il a fait preuve de la bonne volonté nécessaire pour établir des assises solides en matière d'échanges commerciaux.

Certains des objectifs du projet de loi C-32 vont évoluer avec le temps. Ainsi, comme pour les avantages du commerce dont nous entendons assez régulièrement parler, seule l'expérience nous dira ce que cet accord réserve.

*Initiatives ministérielles*

● (1310)

Je m'empresse de rappeler que certains des arguments aujourd'hui invoqués contre cet accord avaient déjà été employés avant 1988. En fait, certains des ministériels d'en face, qui prennent fait et cause pour le projet de loi et font leurs principes, sont les mêmes qui, lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, avaient dénigré le gouvernement Mulroney et le Parti conservateur du Canada pour avoir pris l'initiative, pour avoir dépensé une partie de leur capital politique, comme cela est parfois nécessaire, et pour avoir pris le risque qu'il est également parfois nécessaire de prendre pour le bien du pays.

À mon sens, même le plus critique des individus doit admettre que le libre-échange s'est révélé terriblement avantageux pour le Canada, particulièrement pour les gens de l'Ouest, qui sont les principaux bénéficiaires de cette pratique particulière du libre-échange.

Le projet de loi C-32 donnerait suite à toutes les dispositions qui ont été négociées jusqu'à sa présentation à la Chambre. L'accord comme tel a été signé en avril 2000. Miguel Angel Rodriguez, président du Costa Rica, est venu au Canada pour la signature et le projet de loi donnerait suite à tous ces éléments.

Il est manifeste que l'économie du Costa Rica se développe rapidement, peut-être pas à un rythme que nous jugerions rapide en Amérique du Nord, mais certainement à un rythme qui sera favorable aux Costariciens dont il améliorera les conditions de vie en leur procurant les choses indispensables dont devraient se soucier tous les adeptes de l'humanitarisme.

C'est une occasion légitime qui s'offre au Costa Rica et ce pays espère pouvoir la saisir. Tout à son honneur, le Costa Rica s'est attelé avec enthousiasme à étudier les économies d'autres pays pour trouver le moyen d'améliorer sa contribution à ces mêmes économies.

L'accord sera bilatéral, en ce sens que des marchandises seront échangées entre le Canada et le Costa Rica. Il est intéressant de relever que, en 2000, les échanges commerciaux entre nos deux pays ont augmenté de 269 millions de dollars, d'après les données officielles. Cela représente un bond de 25 p. 100 sur cette courte période. L'accord en soi accélérerait naturellement cette croissance.

Comme d'autres l'ont fait, nous devons tenir compte de la différence entre nos économies et nos niveaux de développement. Cependant, je crois qu'il existe un mécanisme qui est censé aider le pays à s'intégrer à ce système commercial; c'est que le Canada va en quelque sorte agir plus rapidement quant à la libéralisation du commerce. Notre économie s'ouvrira davantage, et à un rythme accéléré, aux produits du Costa Rica. La disparition des tarifs se fera graduellement en huit ans au Canada, alors qu'elle prendra quatorze ans au Costa Rica.

Nos frontières seront ouvertes plus tôt, ce qui permettra au Costa Rica de pénétrer plus rapidement le marché canadien et ce qui compensera pour la différence entre nos économies.

L'élimination des obstacles au commerce sert surtout à faciliter et à accélérer le commerce des produits et des services et elle favorise des conditions de concurrence équitable, lesquelles sont à la base de tout accord de libre-échange. Ces éléments seront établis assez précisément par l'adoption de ce projet de loi. Celui-ci créerait aussi le cadre d'une coopération bilatérale, régionale et multilatérale accrue, qui grandira au fil des ans, et il instaurerait les procédures de mise en oeuvre et d'application de l'accord.

Comme tout autre contrat, celui-ci prévoit aussi les modalités de résolution des différends et de contrôle des progrès. En cas de

différends, il existera une procédure à suivre pour essayer de régler les problèmes.

Parmi les produits qui seront touchés à court terme, on peut mentionner les fruits, le café, le sucre brut, l'or, les fleurs et les confitures, des importations costaricaines qu'on retrouve très souvent sur le marché canadien à l'heure actuelle.

● (1315)

L'accord de libre-échange permettra à ces produits d'entrer au Canada aisément et réduira les tarifs au fil des années. En raison du climat et des possibilités agricoles de ce pays, ces entreprises auront accès à un marché plus vaste et à des possibilités de croissance, ce qui contribuera à relever le niveau de vie de ses habitants une fois qu'ils auront noué avec le succès qu'ils souhaitent tant.

D'autre part, le Canada exporte actuellement du papier, du blé, des produits de la pomme de terre et des pièces d'automobiles vers le Costa Rica. Quand je pense aux pommes de terre, je ne pense pas au solliciteur général, mais à la crise de la pomme de terre que les habitants de l'île-du-Prince-Édouard ont dû affronter ces dernières années, et aux immenses possibilités que l'accord leur offre.

Les exportateurs de pommes de terre de l'île ont traversé deux années épouvantables à cause de la maladie de la gale verruqueuse, dont on a d'ailleurs beaucoup exagéré la gravité. Nous avons à toutes fins utiles été exclus du marché américain. L'accord ouvre aux producteurs de pommes de terre un marché nouveau et étendu.

Je crois que le projet de loi C-32, qui met en oeuvre un accord de libre-échange avec le Costa Rica, permettra à des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard de mieux mettre leurs possibilités en valeur et aux producteurs de pommes de terre de l'île d'exploiter ce nouveau marché.

J'attire l'attention de la Chambre sur d'autres éléments positifs de l'accord qui contribuera notamment à renforcer le libre-échange dans les Amériques, auquel participent 34 États d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud. C'est un aspect auquel nous ne nous sommes malheureusement peut-être pas suffisamment arrêtés. Nous nous orientons vers un élargissement des marchés en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Le Canada a opté pour une approche beaucoup plus inclusive et peut exercer un leadership beaucoup plus actif à cet égard. Je crois que cet accord est très représentatif du leadership canadien.

Nous devons être très attentifs à l'identité nationale du Canada, à notre économie et à notre position concurrentielle en tant que pays commerçant. Nous devons faire preuve d'innovation. Nous devons donner de nous l'image d'un pays prêt à jouer son rôle dans cette nouvelle économie dynamique.

C'est dans cette optique qu'a été signé l'Accord de libre-échange initial avec les États-Unis, qui a été suivi de l'ALENA. Il s'agit d'un prolongement naturel de la direction prise par l'économie canadienne.

*Initiatives ministérielles*

Le gouvernement du Canada, les producteurs et les fabricants canadiens peuvent bénéficier de l'accord, pourvu que nous agissions avec intelligence et détermination.

La mise en oeuvre du projet de loi se traduira par un meilleur accès au Costa Rica pour environ 94 p. 100 des exportations canadiennes actuelles dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Personne ne contestera le fait que nous devons consentir des efforts extraordinaires pour venir en aide à nos agriculteurs aux prises avec la sécheresse que l'on sait dans l'ouest du Canada.

Partout au pays, il y a eu des variations extrêmes de la température et des changements de climat qui ont considérablement affecté l'industrie de l'agriculture. Les producteurs de bleuets de la province de Nouvelle-Écosse ont connu de graves difficultés en raison de la sécheresse cet été.

La signature d'accords avec des pays comme le Costa Rica et d'autres pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale ouvre de nouveaux marchés à notre industrie agricole. Les exportateurs canadiens acquerront un avantage important par rapport à certains de leurs principaux concurrents au Costa Rica, y compris des fournisseurs américains, européens et asiatiques.

Par conséquent, en accordant aux Costariciens le statut de partenaire commercial préférentiel en Amérique du Nord, nous pouvons soutenir la concurrence de certains des autres pays ayant établi des liens et effectué du commerce dans le passé avec le Costa Rica. Il est à espérer que les Costariciens se tourneront vers le Canada plutôt que vers des pays européens vers lesquels ils ont eu tendance à faire appel dans le passé.

Comme cela se produit dans le cas de tout accord commercial et de toute obligation contractuelle, il y a des préoccupations sur lesquelles il faut se pencher et qu'il faut avoir à l'esprit. Ce sont des préoccupations partagées par les Costariciens et les Canadiens.

• (1320)

Si j'ai bien compris, le Costa Rica n'exporte à l'heure actuelle que du sucre brut, et il ne raffine pas de sucre dans son territoire. Advenant que, par suite de la conclusion de l'accord commercial, le Costa Rica commence à construire des raffineries et à exporter du sucre raffiné, les producteurs canadiens de sucre seraient vraiment préoccupés. Ils ont déjà exprimé des préoccupations. Je sais que la députée de Saint John soutient depuis longtemps qu'il y aurait lieu de protéger et d'aider l'industrie du raffinage du sucre dans sa province d'origine, le Nouveau-Brunswick. C'est un des aspects qui a été soulevé par les producteurs canadiens de sucre dans la foulée de l'accord. Le Costa Rica est aussi un pays à forte intensité de main-d'oeuvre. Bien qu'il puisse y avoir des avantages à la présence d'un marché plus ouvert pour les producteurs de pommes de terre, des producteurs ont exprimé des préoccupations au sujet de l'incidence de pommes de terre congelées exportées au Costa Rica à partir du Canada.

Ce ne sont là que quelques-unes des préoccupations liées à l'industrie qui ont été soulevées par des Canadiens qui subiraient directement les conséquences du projet de loi C-32.

Le Canada a l'obligation de conclure ces accords de bonne foi et de maintenir de bonnes relations bilatérales avec ses autres partenaires commerciaux importants. Parallèlement, nous devons diversifier le marché et chercher à conclure des accords commerciaux internationaux supplémentaires. C'est exactement ce que fait le projet de loi.

La voie dans laquelle nous nous engageons est vraiment une voie que préconise la Coalition Parti progressiste-conservateur/Caucus de la représentation démocratique. Nous avons toujours pensé que, ce faisant, le Canada doit jouer un rôle principal et dynamique à un moment où certains pays réexaminent leurs relations avec d'autres pays en matière de commerce et de sécurité et à plusieurs niveaux.

À cette fin, nous insistons implicitement dans tous nos efforts sur la responsabilité du gouvernement d'agir prudemment mais aussi, je dirais, avec un certain degré d'agressivité quand il recherche de nouveaux marchés pour soutenir l'économie canadienne et faire en sorte que nous soyons compétitifs et innovateurs dans un contexte mondial très compétitif.

Nous appuyons la mesure à l'étude. Nous appuyons l'orientation du projet de loi C-32 et des accords de types similaires. Il est impérieux également que nous, au Parlement du Canada, ayons l'occasion de nous prononcer et d'apporter notre contribution. Nous devons examiner le projet de loi au niveau du comité. Il faut que nous entendions des témoins qui possèdent une information précise sur les pays en question, sur les aspects positifs et négatifs de l'accord, de même que sur les avantages et les obligations contractuelles qui en découleront.

Tout compte fait, nous estimons qu'il s'agit d'une bonne mesure législative, compatible avec la voie dans laquelle le Canada s'est engagé. Nous estimons qu'elle aidera les producteurs canadiens à mettre pied sur des marchés libres et qu'elle accroîtra l'accès aux produits en réduisant les droits de douane.

À cette fin et pour les raisons énoncées, la coalition appuiera le projet de loi. Nous sommes impatient de le voir mettre en application. Nous espérons voir le gouvernement jouer un rôle de chef de file dans son nouvel appui, que je qualifierais d'après-1993, aux accords de libre-échange.

Voilà le genre de mesure législative dont le Canada a besoin s'il veut être compétitif à l'échelle mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle.

• (1325)

**M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les observations du député de Pictou—Antigonish—Guysborough. Je me réjouis évidemment qu'il appuie le projet de loi C-32, le traité de libre-échange avec le Costa Rica et qu'il reconnaisse les avantages qu'il représente pour les exportations canadiennes comme les bleuets de la Nouvelle-Écosse, les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, etc.

Ce fut un contraste intéressant que de l'entendre parler après le député néo-démocrate de Winnipeg-Centre. Celui-ci a semblé dire que nous ne pourrions trouver d'autres pays qui voudraient des ententes accessoires en matière de travail, et le niveau de ces choses-là importe peu. Il semble que le NPD veuille un accord à sens unique, à partie unique, à pays unique. Comme il défend une telle position, il ne faut pas s'étonner qu'il ne récolte guère d'appuis.

Je voudrais également réagir aux observations du député de Pictou—Antigonish—Guysborough. Celui-ci nous a ramenés à la fin des années 1980 et à la période de négociations de l'accord de libre-échange. J'ai pensé à l'époque...

**Le vice-président:** Je vais tenter de faire preuve d'équité. À 13 h 30, la Chambre doit passer aux initiatives parlementaires. Je donnerai au député de Pictou—Antigonish—Guysborough environ une demi-minute pour répondre, après quoi le débat sera clos pour aujourd'hui. Je le fais pour être équitable envers les deux bons députés de la Nouvelle-Écosse.

*Initiatives parlementaires*

● (1330)

**M. Peter MacKay:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de la Nouvelle-Écosse de son point de vue sur les avantages du libre-échange. Le libre-échange ne vise pas à favoriser une région plutôt qu'une autre. Le libre-échange présente, et il serait le premier à le reconnaître, des avantages pour l'ensemble du pays.

C'est un projet de loi détaillé. Même si on pourrait le décrire comme étant de style fleuri, le projet de loi C-32 n'en a pas moins de la substance. Il porte sur les accords parallèles, la coopération internationale et la coopération en matière de travail. C'est le genre de mesure sur laquelle nous devrions vraiment nous attarder. Nous devrions la considérer comme un progrès dans le domaine du commerce pour le Canada.

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES***[Français]***LOI SUR LA JOURNÉE SIR JOHN A. MACDONALD ET LA JOURNÉE SIR WILFRID LAURIER**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 24 septembre, de la motion: Que le projet de loi S-14, Loi instituant la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Mme Madeleine Dalphond-Guiral (Laval-Centre, BQ):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui sur le projet de loi S-14, qui vise à instituer une journée nationale en l'honneur de Sir John A. Macdonald et de Sir Wilfrid Laurier.

La décision de commémorer au plan national le rôle joué par une personne, parlementaire ou autre, peut être considérée par certains comme de peu d'importance. Ce n'est pas ce que pense le Bloc québécois.

Les hommes à qui l'on souhaite rendre hommage sont le tout premier premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, et celui qui a été le premier issu du Québec, Sir Wilfrid Laurier.

John A. Macdonald a travaillé d'arrache-pied pour que la fédération canadienne soit fortement centralisée, tandis que Sir Wilfrid Laurier fut un ardent défenseur de l'unité canadienne, au prix de l'épanouissement de son propre peuple.

Le but d'un tel projet de loi est de faire en sorte que les gens se souviennent de leur histoire et qu'ils soient fiers de l'apport de ces deux hommes au Canada et à chacun des peuples qui le compose. Croyez-vous vraiment que le peuple québécois aura envie de faire la fête, aura de quoi se réjouir? Je ne le pense pas.

Pour les Québécoises et les Québécois, John A. Macdonald s'est employé à donner l'illusion de négocier une fédération avec Taché et Cartier. Plus tard, certains tenteront même de parler de pacte confédératif, lorsqu'ils parleront du supposé consensus qui aurait précédé l'adoption de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'adhésion du Bas-Canada au Canada, créée en 1867, s'est faite par une très faible majorité, soit 24 contre 22. Inutile de rappeler ici qu'il s'agissait de parlementaires dûment mandatés pour parler au nom de leur population, mais que la population n'a pas été consultée.

En fait, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est libellé de telle sorte qu'il décrit plutôt un État très centralisé, composé de provinces—ce qui est très loin, vous en conviendrez, du concept d'États souverains—dépourvues, à toutes fins pratiques, de pouvoirs

exclusifs d'adopter et d'appliquer leurs lois sans ingérence du gouvernement central. Cette ambiguïté historique sur la création d'une fédération ou d'une confédération canadienne ne pouvait qu'engendrer bien des problèmes, tant pour le Canada que pour le Québec.

La faible adhésion du Bas-Canada à ce que certains ont erronément qualifié de pacte confédératif a été, dans les faits, une adhésion à une soupe constitutionnelle, assaisonnée au régime fédéral unitaire, centralisée et concoctée par le chef, John A. Macdonald.

Quant à Sir Wilfrid Laurier, il a en effet beaucoup travaillé à l'unité de la fédération canadienne. Les 15 années de son gouvernement ont été caractérisées par une forte tension: d'un côté, les Canadiens français craignant, à juste titre, d'être assimilés; de l'autre côté, les Canadiens anglais, eux, souhaitant resserrer leurs liens avec l'Empire britannique.

Sir Wilfrid Laurier a gouverné le Canada en tentant de trouver un terrain d'entente et de maintenir le pays uni. Aujourd'hui, la démarche du gouvernement actuel, fidèle à l'idéal de Wilfrid Laurier, fait sienne la stratégie de Pierre Elliott Trudeau qui écrivait, et je cite: «Un des moyens de contrecarrer l'attrait du séparatisme, c'est d'employer un temps, une énergie et des sommes énormes au service du nationalisme fédéral.» C'est l'objectif que vise le projet de loi S-14.

● (1335)

Établir la Journée John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier, c'est s'inscrire dans cette stratégie. Tous les Québécois et toutes les Québécoises savent que le gouvernement fédéral n'a aucun scrupule à dépenser des millions de dollars en fonds publics pour faire de la propagande identitaire canadienne. Et que dire du quasi-monopole exercé par les forces fédéralistes sur les médias?

Dans son ouvrage intitulé *Le déclin du fédéralisme canadien*, Joseph Facal, ministre québécois des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable des Relations avec les francophones hors Québec, expliquait à juste titre:

Le gouvernement central tient en fait un discours subtil et d'apparence généreuse lorsqu'il affirme reconnaître les multiples appartenances, y compris, l'identité québécoise. Ce qu'il refuse par contre à celle-ci, c'est de pouvoir accéder sans entrave au collectif, à l'institutionnel, au politique au sens fort. On le voit dans l'incapacité de l'ordre constitutionnel canadien à reconnaître la réalité nationale québécoise, dans son refus de donner quelque dimension institutionnelle à sa définition de la spécificité québécoise et dans son inlassable travail de mise sous tutelle de l'action internationale du Québec.

Depuis 1867, le Québec est face à un mur en raison d'une multitude d'obstacles placés par le gouvernement fédéral au travers de son chemin. Ces obstacles freinent le développement et l'épanouissement social, culturel et économique du peuple québécois.

De toutes les commémorations célébrées au Canada, autant les journées nationales que les journées internationales, une seule personne est célébrée. Il s'agit—je vous le donne en mille—de la reine Victoria. Aucune autre personne ne se mérite cet honneur. Peut-être que les parlements antérieurs ont compris qu'à ce chapitre comme dans bien d'autres, la prudence est généralement bonne conseillère.

D'ailleurs, les façons de souligner le rôle des hommes et des femmes politiques ne connaissent que les limites de l'imagination: rues, parcs, villes, édifices gouvernementaux, ports, aéroports, statues, autoroutes, porte-avions, brise-glaces, timbres, bibliothèques, centres de loisir et tutti quanti.

*Initiatives parlementaires*

Une fête nationale se doit d'exprimer un large consensus, autrement, elle perd tout son sens et devient une autre preuve d'arrogance.

J'en appelle au bon sens des parlementaires. Ils doivent voter contre le projet de loi S-14 pour éviter un précédent porteur de tensions inutiles. Si on a une Journée Sir John A. Macdonald et une Journée Sir Wilfrid Laurier, à quand la journée pour le premier ministre qui aura adopté le libre-échange? À quand la journée pour le premier ministre qui a rapatrié unilatéralement la Constitution? À quand la journée pour le premier ministre qui se sera distingué par son plus long séjour au pouvoir? Poser la question, c'est y répondre.

Je trouve extrêmement dangereux que le Canada prenne le chemin de la commémoration tous azimuts. Il est très clair que le Bloc québécois va voter contre le projet de loi. J'ose espérer qu'il y a encore dans ce Parlement des gens de bon sens.

● (1340)

**M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, je suis né dans une toute petite île des tropiques, alors une colonie britannique, située à l'autre bout du monde.

Comme des centaines de milliers d'autres avant et après moi, je suis venu au Canada pour chercher un asile de paix et de stabilité, tant pour moi-même que pour mes enfants. Le Canada, c'est mon pays, et j'y suis profondément attaché et rempli de reconnaissance pour l'esprit d'accueil, de tolérance et de générosité qui l'anime et que j'y ai toujours trouvé.

C'est pourquoi je me sens très honoré aujourd'hui de pouvoir rendre honneur à deux personnages marquants de notre histoire, Sir John A. Macdonald et Sir Wilfrid Laurier. C'est sans nul doute à ces deux hommes d'État et premiers ministres que nous devons ce tissu de valeurs qui ont caractérisé le Canada depuis sa fondation et qui en ont fait un pays respectueux des autres et pacifique avant tout. C'est un pays ouvert au monde et accueillant entre tous, un pays foncièrement démocratique où les droits et libertés de l'individu sont jalousement promus et défendus.

Lorsque l'on commémore Macdonald et Laurier et qu'on pense à l'immense patrimoine politique et socio-culturel qu'ils nous ont laissé, les différences de parti, les différences de langue et les différences d'origine s'estompent et deviennent des astérisques.

L'un était conservateur de parti et l'autre, libéral. L'un était écossais d'origine et donc, de langue anglaise, l'autre était canadien-français. Macdonald était protestant, Laurier était catholique.

Leurs origines et leurs vécus étaient tout à fait différents. Pourtant, ce qui les unit et qui devient beaucoup plus important que leurs différences, ce sont leur vision et leur foi en ce pays nouveau qu'ils allaient créer et façonner pour l'avenir.

[Traduction]

L'ensemble de la contribution de Macdonald et de Laurier à l'édification du Canada et des valeurs canadiennes est si considérable qu'il amenuise les divergences sur les plans de la politique, de l'origine culturelle et de la religion et les fait paraître triviales. En outre, leur apport fait oublier les nombreux faux-pas commis, car il y en a certes eu, comme c'est inévitable dans l'édification d'un pays et l'administration d'un gouvernement.

Les bâtisseurs, les créateurs et les visionnaires ont tous vu, dans la grandeur de ce magnifique territoire, des horizons pour créer un nouveau genre de nation où deux cultures et deux langues fondatrices pourraient non seulement coexister, mais aussi s'épanouir, où les grandes étendues et les vastes espaces pourraient accueillir des colons et des nouveaux citoyens venus de partout pour

vivre, comme le disait Laurier lui-même, en paix, en harmonie et dans la prospérité.

Le défi de relier cet immense territoire d'un océan à l'autre au moyen d'un chemin de fer était en soi une entreprise gigantesque et un exploit, particulièrement compte tenu du contexte et des conditions de l'époque. Si cela était une entreprise de géant et un exploit, combien plus remarquable encore fut la création d'un pays nouveau et bilingue ouvert aux autres et axé sur la démocratie, la liberté et la diversité.

En se penchant sur les statistiques et en établissant des comparaisons, on se rend compte que le Canada joue un rôle plutôt modeste à haut niveau. Notre population est faible comparativement à celle des autres pays. Notre économie suit plusieurs autres d'assez loin. Notre puissance militaire est très restreinte. Si on devait juger les pays selon leur population, l'importance de leur PNB ou la puissance de leur arsenal militaire, le Canada n'obtiendrait sans doute pas une note très élevée.

Le pays que Macdonald et Laurier ont tenté de construire n'était pas un pays très puissant en termes de chiffres, mais c'était un pays nouveau, un pays où les idéaux et les valeurs devaient transcender les statistiques et les chiffres. Ce qu'ils nous ont laissé en héritage, en plus de la prospérité et des réalisations au chapitre matériel et de l'infrastructure, qui sont sans contredit des éléments importants, est beaucoup plus précieux. Selon sir Wilfrid Laurier lui-même, c'est pour notre gloire que les haines sont tombées au Canada. Il n'existe plus de famille ici, si ce n'est la famille humaine. La langue et la religion n'ont pas d'importance. Il y a une certaine gloire dans cette fraternité dont le Canada ne pourra jamais être assez fier. Les grands pays peuvent bien venir chez nous pour trouver une leçon de justice et d'humanité.

En effet, ils nous ont laissé un héritage qui se fonde principalement sur une démocratie durable dont les valeurs fondamentales prônent la paix et le rassemblement pacifique, sur les libertés individuelles et le respect pour les autres et leurs différences, ainsi que sur la libéralité et la générosité envers les moins fortunés que nous.

C'est donc en raison des réalisations durables de ces valeurs et de ces idéaux qui ont marqué l'érection et l'évolution du Canada que je me sens privilégié de pouvoir rendre hommage aujourd'hui à sir John A. Macdonald et à sir Wilfrid Laurier. C'est avec beaucoup de fierté et de conviction que je me joins au sénateur John Lynch-Staunton et à mon collègue de Don Valley-Ouest ainsi qu'à un bon nombre d'autres collègues des deux côtés de la Chambre des communes et du Sénat pour appuyer le projet de loi S-14 et lui souhaiter la meilleure des chances. J'espère que nous obtiendrons une forte majorité pour appuyer le projet de loi et l'adopter.

● (1345)

**M. Scott Reid (Lanark—Carleton, Alliance canadienne):** Monsieur le Président, le projet de loi S-8 désignerait deux journées, soit le 8 janvier et le 20 novembre, comme journées commémoratives nationales non fériées en l'honneur de ceux que d'aucuns considèrent comme les deux plus grands premiers ministres de notre pays, sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier.

En faisant de ces deux journées des jours de commémoration, on leur confère un statut semblable à celui du jour du Souvenir, le 11 novembre, par exemple, mais un statut différent de celui de la fête du Canada, laquelle est un jour de congé pour les travailleurs. Il y a une distinction, et je crois qu'elle est importante.

*Initiatives parlementaires*

Le projet de loi est important en raison de sa valeur symbolique et parce qu'il exprime ce que nous pensons de ces deux personnalités et, partant, de nous-mêmes. Il traduit l'idée que nous nous faisons de notre histoire. Dans notre façon de concevoir notre histoire, dans notre mythologie nationale, nous nous forgeons une image de nous-mêmes et de notre identité par rapport au monde entier.

Cette question m'intéresse particulièrement. Dans ma vie personnelle, je suis un aspirant au doctorat en histoire à l'Université Carleton et je travaille sur une thèse concernant l'évolution des attitudes des Canadiens à l'égard de la monarchie. Je vois un parallèle entre les études que j'ai faites sur l'évolution des attitudes des Canadiens envers la monarchie et la façon dont ont évolué au fil du temps nos attitudes envers nos personnalités historiques, y compris les êtres extraordinaires qu'étaient le grand sir John A. Macdonald et le grand sir Wilfrid Laurier.

Pour vous expliquer un peu cette analogie, disons que la perception qu'avait de la monarchie un homme comme Maurice Duplessis et ce qu'il en a dit au moment de la visite de la reine en 1939 diffèrent grandement de la perception qu'avaient les nationalistes du Québec qui ont accueilli la reine Elizabeth lors de son passage à Montréal une trentaine d'années plus tard, en 1964. Cela s'explique par le fait que les perceptions du monde ont changé. La valeur symbolique accordée à la monarchie et à la visite d'un monarque a changé avec le temps.

Le même phénomène vaut pour notre perception de sir John A. Macdonald et de sir Wilfrid Laurier. Dans cette optique, l'aspect le plus frappant à signaler c'est le fait que, jamais auparavant, nous n'avons désigné comme des journées commémoratives nationales les dates de l'anniversaire de naissance de ces deux hommes. Cela, en soi, en dit long sur l'attitude que nous avons non seulement envers eux, mais aussi envers nous-mêmes et envers notre histoire.

Je pense qu'il y a probablement deux raisons à cela. Premièrement, jusqu'aux dernières années, sir John A. et sir Wilfrid étaient considérés, dans une certaine mesure, comme des personnalités politiques, comme, au cours des décennies suivant leur décès, Abraham Lincoln ou Thomas Jefferson étaient vus respectivement comme un républicain du Nord et davantage un symbole de division que d'unité, et un démocrate terrien du Sud et peut-être aussi davantage un symbole de division que d'unité. Avec le temps, les considérations partisanses se sont estompées et on a reconnu la grandeur de ces hommes, et on leur a rendu hommage et on a commémoré leur souvenir. Bien sûr, dans le cas de Jefferson, aucune journée n'a été désignée en son honneur, mais on lui a élevé un magnifique monument, à Washington. Bien sûr, tout le monde connaît l'existence du monument à Lincoln. Je pense qu'il y a un peu de cela à l'égard de sir John A. et de sir Wilfrid. Évidemment, leur décès est beaucoup plus récent que celui de Lincoln ou de Jefferson.

Un projet de loi, qui a précédé celui dont nous sommes saisis et qui honorait seulement sir John A., avait été présenté au cours de la dernière législature par mon collègue de Calgary-Sud-Est. Certains avaient demandé, à l'époque, s'il convenait d'honorer un représentant du Parti conservateur au Canada, sans honorer de la même façon un représentant du Parti libéral. J'y vois un signe que notre opinion à l'égard de ces deux hommes trahit peut-être un manque de maturité. Même s'il est entièrement approprié de rendre hommage à sir Wilfrid, et je suis heureux de voir que c'est le cas ici, ce n'est pas dû au fait qu'il était libéral alors que John A. était conservateur. Il convient de leur rendre hommage parce que c'étaient deux visionnaires hors du commun.

La deuxième raison qui explique que nous n'avons pas honoré ces deux hommes dans le passé, c'est que, depuis des décennies, dans notre façon de nous voir, nous avons subordonné notre identité à une autre. Il apparaît clairement que nous nous sommes vus surtout comme des Britanniques pendant au moins le premier demi-siècle de l'histoire du Canada, en tant que confédération.

● (1350)

La grande fête des années 1920 et 1930 qui s'est maintenue en Ontario jusque dans les années 1960 a été l'Empire Day, plus tard devenu le Jour du Commonwealth. Cette fête soulignait notre appartenance à la britannicité. Cet attachement s'est estompé avec le temps. Comme cet aspect de notre identité perdait de l'importance, il nous a paru mieux convenir d'honorer clairement et principalement des personnalités canadiennes.

Si nous évoquons le souvenir de ces deux hommes et les élever au niveau du mythe, il convient, me semble-t-il, de ne pas retenir d'eux que la façon dont ils nous ont gouvernés ou, pour entrer dans les détails, la façon dont ils ont dirigé la Chambre, où l'opposition entre partis et le parti pris colorent la politique et où le travail peut être assez monotone. L'étude des lois n'est pas toujours passionnante. Je ne pense pas que nous nous souvenions de ces hommes pour cela, mais plutôt pour les grandes valeurs qu'ils incarnaient.

Selon moi, ces deux hommes incarnent cinq grandes valeurs qu'il faut souligner lorsque nous les honorons.

Tout d'abord, les deux hommes avaient clairement un grand talent pour concilier des intérêts divergents, des idéologies opposées et des régions diverses. En témoigne le fait que tous deux ont pu constituer, dans le paysage politique extraordinairement diversifié du Canada, deux coalitions remarquablement efficaces et durables. Sir John A. Macdonald a pu gouverner pendant 19 ans, et sir Wilfrid Laurier de 1896 à 1911, pendant une période ininterrompue qui n'a jamais été égalée.

Ils ont pu faire élire des représentants dans toutes les régions. Ils ont pu représenter deux grands groupes d'un clivage religieux qui comptait beaucoup à l'époque, représenter les deux groupes linguistiques, représenter les intérêts depuis longtemps établis et les intérêts des Canadiens arrivés plus récemment. Ils l'ont fait avec une grande efficacité. À l'évidence, c'est là une valeur de premier ordre si l'on fait de la politique dans un pays aussi divers que le Canada.

Deuxièmement, nous devrions honorer ces hommes comme parlementaires et souligner leur profond respect pour l'institution parlementaire.

Bien sûr, sir John A. Macdonald a joué un rôle de premier plan dans la création de cette institution telle que nous la connaissons, à partir de l'institution qui l'a précédée, le Parlement de la Province du Canada. Sir Wilfrid Laurier était connu entre autres choses pour sa connaissance encyclopédique des règles de procédures et des précédents parlementaires, et pour sa capacité de traiter aisément de ces questions dans les deux langues.

Troisièmement, nous devrions saluer en eux des constitutionnalistes.

### Initiatives parlementaires

La plus grande réalisation de sir John A. Macdonald aura peut-être été de pouvoir créer pour la première fois dans le monde une constitution qui combinait les fondements constitutionnels tacites du système britannique et le constitutionnalisme officiel, et l'idée de fédération, bien sûr, du modèle américain. Ce modèle a été créé avec un succès remarquable par le Canada d'abord, puis plus tard par l'Australie. Voilà en effet une réalisation des plus extraordinaires qui devrait nous rendre fiers de cet homme ou, à tout le moins, reconnaissants à son égard.

En quatrième lieu, nous devrions saluer les fédéralistes qu'étaient ces deux hommes.

Fait intéressant à noter, ce que sir John A. Macdonald aurait souhaité plus que tout, en 1867, était ce qu'on appelait alors une union législative et qui se traduisait bien sûr par un État unitaire. Quant à Sir Wilfrid Laurier, qui était dans la verdeur de l'âge à l'époque, il était séparatiste. Il aurait souhaité sortir le Québec du Canada et tenter de trouver un nouveau type d'arrangement. Il écrivait des éditoriaux acerbes contre le nouvel arrangement dans le journal qu'il dirigeait alors.

Mais grâce à l'union des forces centripètes incarnées par sir John A. Macdonald et des forces centrifuges incarnées par sir Wilfrid Laurier, nous avons réalisé un modèle de fédéralisme qui, malgré peut-être certaines lacunes au plan de l'administration au cours du siècle, fonctionne remarquablement bien. Cette fédération demeure authentique, beaucoup plus que bien d'autres fédérations, voire de la plupart des fédérations dans le monde.

Et en cinquième lieu, j'estime que nous devrions saluer les visionnaires extraordinaires qu'étaient ces deux hommes.

• (1355)

Certes, la vision de sir John A. était celle de la confédération en soi. Quant à sir Wilfrid Laurier, on se rappelle surtout qu'il disait que le XX<sup>e</sup> siècle serait celui du Canada, pas que le Canada serait la puissance mondiale dominante, mais qu'il ferait preuve d'une vision extraordinaire dont nombre de pays dans le monde pourraient s'inspirer.

En conclusion, j'appuie fermement ce projet de loi, et j'espère que d'autres parlementaires feront de même.

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le président, il est facile de comprendre ce qui motiverait les gens à présenter un projet de loi comme le projet de loi S-14, dont l'intention est d'honorer deux grands dirigeants de notre pays. Je comprends ce qui a motivé ces gens. Je comprends pourquoi ils font cela, mais, à mon avis, ce n'est pas une bonne idée, et ce, pour les mêmes raisons que celles invoquées par ma collègue de Laval-Centre, qui demandait où tout cela allait aboutir.

Si nous désignons un jour à la mémoire de ces deux premiers ministres, quel premier ministre ne voudrait pas qu'un jour lui soit consacré? Ce serait nous mettre dans un véritable guêpier. Ce serait nous mettre dans une situation où nous ne voulons pas nous trouver.

Je comprends pourquoi sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier ont été choisis parmi les autres. Nous devrions prendre des mesures spéciales pour rendre hommage au énormes contributions qu'ont faites ces deux dirigeants à notre pays. Ici aussi, il y a un paradoxe entre, d'une part, la volonté du gouvernement libéral de rendre hommage à sir John A. Macdonald pour les grandes choses qu'il a accomplies dans ses efforts en vue de créer une fédération et, d'autre part, les mesures délibérées que prend ce même gouvernement libéral en vue de démanteler l'idée d'un gouvernement central fort.

Les libéraux prennent d'actives mesures en vue de démanteler la confédération centrale forte qui était la vision de sir John A. Macdonald et à laquelle nous voulons aujourd'hui rendre hommage. Soulignons que la création d'une confédération, la décision en toute connaissance de se constituer en fédération plutôt qu'en État unitaire, a été un accomplissement fantastique.

La fédération est la forme de gouvernement la plus difficile à maintenir unie. Il y a, je crois, dans le monde, moins de 20 fédérations à cause de cela. Il est très difficile de pacifier les intérêts concurrents et le régionalisme qui vont de pair. L'Inde est la plus peuplée des 20 fédérations qui existent dans le monde. Les États-Unis sont probablement la plus puissante et la plus riche. Les États-Unis eux-mêmes ont tenu seulement 75 ans avant d'être plongés dans une guerre civile sanglante.

De ces 20 États fédéraux dans le monde, trois sont disparus récemment ou risquent de disparaître. Je parle de l'Union soviétique, de la Yougoslavie et du Canada, dont l'existence ne tient plus qu'à un fil. Une fédération est une forme de gouvernement très fragile. Il est bien difficile de la garder intacte. Sir John A. Macdonald a eu le mérite de la former. Il est un peu ironique de voir le gouvernement, ou des députés du gouvernement libéral, vouloir proclamer une journée en l'honneur du fondateur de la confédération, alors qu'eux-mêmes s'emploient à miner le concept d'un État central fort en conférant des pouvoirs supplémentaires aux provinces et en limitant le rôle du gouvernement fédéral.

Nous devrions rendre hommage à sir Wilfrid Laurier. Encore une fois, je ne crois pas en la création d'une journée commémorative, mais nous devrions reconnaître l'énorme contribution de cet homme à la démocratie. Nous lui devons le vote au scrutin secret. Ce n'est pas rien. Une chose que nous croyions avoir toujours existé n'était pas dans nos coutumes avant qu'un homme comme sir Wilfrid Laurier n'arrive et dise que, dans l'intérêt de l'équité et de la véritable démocratie, on allait dorénavant faire les choses de telle façon.

Je pense ici à la Loi sur les écoles publiques. Bien inspirés, sir Wilfrid Laurier et son gouvernement ont décidé que l'école devrait être gratuite jusqu'à la 12<sup>e</sup> année, et que la situation financière de la famille ne devrait pas être un obstacle à l'instruction, parce que les jeunes avaient besoin d'instruction pour travailler.

Encore une fois, il est ironique de voir le gouvernement essayer de rendre hommage au fondateur de notre système d'écoles publiques en lui consacrant une journée commémorative, alors qu'il prend lui-même des mesures pour écarter les jeunes de l'enseignement postsecondaire. Si le gouvernement voulait consacrer quelques heures de débat à la Chambre des communes, nous devrions plutôt débattre de l'idée d'étendre le concept des écoles publiques jusqu'au premier cycle universitaire. Les étudiants devraient avoir accès gratuitement à l'université jusqu'à l'obtention de leur premier diplôme. Il vaudrait la peine de débattre de cette question à la Chambre plutôt que de discuter d'un hommage symbolique à sir Wilfrid Laurier, par l'institution d'une journée commémorative.

Une autre des réalisations de sir Wilfrid Laurier dont nous devrions faire mention a trait à l'immigration et à la colonisation de l'Ouest. L'intervenant précédent a dit que sir Wilfrid Laurier avait dirigé le pays pendant 15 années consécutives, soit de 1896 à 1911.

*Initiatives parlementaires*

● (1400)

Durant cette période, la population du Manitoba, ma province d'origine, a pratiquement triplé, grâce à des mouvements d'immigration. Il a fallu beaucoup de clairvoyance et une grande vision de l'avenir pour ouvrir nos frontières et inviter le monde entier à nous aider à bâtir une grande nation. Il a fallu pour cela une réelle vision inspirée que je reconnais et que je respecte profondément.

Tandis que je rappelle ces faits, d'autres éléments me viennent à l'esprit. Il est plutôt ironique que l'un des plus grands exploits de sir John A. Macdonald ait été la construction du réseau ferroviaire national. Le plus grand exploit de ce siècle, pour ce qui est de bâtir cette nation, a été la réalisation de ce grand rêve, la construction de ce chemin de fer. Aujourd'hui, les libéraux d'en face proposent de rendre hommage à sir John A. Macdonald, l'architecte de ce rêve, alors qu'ils s'emploient activement, encore une fois, à anéantir le rêve national, soit construire un chemin de fer qui traverserait le pays d'est en ouest. Des années durant, nous avons déploré le démantèlement de nos chemins de fer. Pour toutes les raisons environnementales et financières, nous devrions encourager et améliorer le transport ferroviaire au Canada, au lieu de démonter les chemins de fer.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de souligner ce paradoxe. Les libéraux veulent honorer la mémoire de sir John A. Macdonald par la désignation d'une journée portant son nom, alors qu'ils détruisent pièce par pièce les choses mêmes que sir John A. Macdonald a voué sa vie à construire dans ce pays.

Je ne puis appuyer ce projet de loi. Comme il s'agit d'une initiative parlementaire, les députés de mon parti voteront selon leur conscience. Je ne parle pas au nom de mon groupe parlementaire, mais je partage l'avis de la députée de Laval-Centre d'après qui il ne convient pas de consacrer des journées à des premiers ministres, peu importe l'importance de leur contribution à l'édification de ce pays. Je ne voterai pas en faveur du projet de loi S-14.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC/RD):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir au nom de la Coalition et au nom du Parti progressiste-conservateur pour appuyer cette mesure d'initiative parlementaire, le projet de loi S-14, qui me paraît important tout autant qu'opportun, et une mesure qui m'inspire presque un sentiment d'humilité en parlant de ces deux hommes dans l'arène politique.

Comme vous le savez sans doute, monsieur le Président, cette mesure émane de l'autre endroit. Je tiens à féliciter les honorables sénateurs, notamment le sénateur John Lynch-Staunton qui a proposé cette mesure, ainsi que le député de Don Valley-Ouest qui la parraine ici à la Chambre des communes.

C'est une initiative valable. Dans la mesure où elle concerne ces deux grands hommes, elle a un aspect bipartite et honore deux hommes qui ont joué un rôle énorme, fondamental, dans l'édification de notre pays. Il n'est que juste, national, correct et, dans un sens positif, politiquement correct de proposer une mesure législative à la mémoire de Laurier et de Macdonald; cela est bien nécessaire à un moment où notre pays se livre à une introspection et recherche des symboles d'identité, des symboles nous permettant de nous définir nous-mêmes en ces temps agités.

Mes collègues et moi sommes tout à fait favorables à cette mesure et extrêmement heureux de voir qu'elle en est arrivée à cette étape-ci de son étude.

Nous savons déjà que sir John A. Macdonald et sir Wilfrid Laurier ont acquis une place durable dans notre histoire et qu'ils ont leur statue de bronze sur les terrains entourant ces édifices historiques. Or, cette initiative nous permettrait de réserver deux journées de

reconnaissance, deux journées invitant tous les Canadiens à réfléchir aux contributions de ces deux hommes dans un esprit vraiment canadien. Il s'agit d'une importante initiative de reconnaissance envers deux hommes qui ont fait montre d'une grande vision, d'une grande passion politique et d'une grande persévérance à une époque où notre pays en était encore à ses débuts.

[Français]

À une époque où certains soupçonnent que des Canadiens et des Canadiennes sont devenus isolés et détachés de leur histoire, j'estime que ce projet de loi peut aider les Canadiens à redécouvrir les origines de ce grand pays ainsi que les deux hommes qui ont aidé à façonner le Canada en ce pays que l'on connaît aujourd'hui.

● (1405)

[Traduction]

Le projet de loi S-14 ne sert pas à rendre hommage à un conservateur ou à un libéral. L'esprit de parti n'a rien à y voir, contrairement à ce que l'on constate si souvent dans cette enceinte. Nous ne faisons que rendre hommage à deux grands Canadiens qui représentent les deux langues, les deux cultures et les deux religions dominantes de l'époque. L'un d'eux était un père de la Confédération, l'autre, un personnage tout aussi important à titre de premier francophone à la tête du pays.

Le projet de loi S-14 n'institue pas un congé national, mais ne fait que reconnaître l'anniversaire de naissance des deux hommes.

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. J'hésite à interrompre le député, mais les autres députés signalent à la présidence qu'ils n'entendent pas l'interprète. Entendent-ils maintenant l'interprète?

**Des voix:** Oui.

[Français]

**M. Peter MacKay:** Monsieur le Président, peut-être que le député du Bloc ne comprend pas le français de la Nouvelle-Écosse. Je m'excuse, mais j'ai essayé.

[Traduction]

Comme je le disais, le projet de loi S-14 ne fait pas que créer un congé national. Il ne s'agit pas de créer d'autres congés dans les écoles ou dans les entreprises. Il s'agit plutôt de reconnaître officiellement la date de naissance de deux grands Canadiens, sir John A. Macdonald, qui est né un 11 janvier, et sir Wilfrid Laurier.

Fait à remarquer, le registre des naissances précise que sir John A. Macdonald est né un 10 janvier, en Écosse. Quand sa famille et lui ont émigré au Canada, son père, Hugh, a fait enregistrer son anniversaire de naissance comme étant le 11 janvier, de sorte que les historiens ne s'entendent pas. D'autre part, je suppose que la tenue des registres est plus précise au Québec puisque ceux-ci indiquent clairement que le 20 novembre est la date à laquelle sir Wilfrid Laurier est venu au monde pour devenir plus tard l'un des plus éminents hommes politiques francophones du pays.

*Initiatives parlementaires*

Le projet de loi, qui vise à rendre hommage à sir John A. Macdonald et à sir Wilfrid Laurier, veut consacrer une journée à deux grands politiciens du Canada et, très certainement, à deux de ses principaux premiers ministres. Sir John A. Macdonald fut premier ministre au temps de la création de la Confédération. En 1867, il a guidé le pays vers la formation d'un nouvel État fédéral. Même s'il a été défait en 1873, il a été réélu à quatre reprises par la suite, en 1878, 1882, 1887 et 1891. Il a donc été élu cinq fois premier ministre du pays. Il est mort en fonction, en juin 1891. C'est lui, plus que tout autre individu dans l'histoire de notre pays, qui a réuni cette grande nation en une confédération. Ses efforts et son leadership ont formé notre pays et ont fait naître une nation. On ne pourra jamais trop insister sur l'ampleur et la magnificence de cette réalisation.

Quel exploit peut se mesurer à celui de sir John A. Macdonald? Il a dû faire preuve d'une volonté à toute épreuve pour réunir en un tout les parties de ce pays diversifié et immense. Il a unifié le pays non seulement par ses efforts politiques, mais aussi sur le plan matériel, en faisant construire le chemin de fer, et, sur le plan philosophique, en amenant des gens de même idéologie à agir dans un but commun. Pour sa vision à long terme, sa perspicacité, sa persévérance et, sans aucun doute, sa force de caractère, sir John A. Macdonald mérite largement le projet de loi dont nous sommes saisis.

Au cours de sa vie professionnelle, il a notamment été avocat et homme d'affaires. Il a travaillé au sein d'une banque et a commencé sa vie politique au niveau municipal, comme conseiller à Kingston, en Ontario. Comme je l'ai mentionné, il est décédé le 6 juin 1891, alors qu'il était toujours en poste, et il est enterré dans le cimetière de Catarqui, près de Kingston, en Ontario.

Mention fort pertinente dans le contexte politique d'aujourd'hui, son parti était désigné libéral-conservateur. On imagine à quel point c'est bizarre. Dans le contexte actuel, disons qu'il dirigeait une coalition. Chef de parti de 1867 à 1891, il a su rassembler des conservateurs partageant une même façon de penser et ayant une conscience sociale.

Il a représenté les circonscriptions de Kingston et de Victoria, en Colombie-Britannique. Bon nombre de Canadiens ignorent que sir John A. a représenté la circonscription de Victoria de 1878 à 1882, avant de revenir en Ontario, représenter la circonscription de Carleton de 1882 à 1887. Entre autres ministères, il a été chargé de ceux du Receveur général, des Affaires de la milice, de la Justice, du Procureur général du Canada, de l'Intérieur, du Surintendant des Affaires indiennes, des Chemins de fer et des canaux. De toute évidence, il avait des intérêts divers qu'il a mis au service de la vie publique.

Je voudrais m'arrêter un moment sur les réalisations de sir Wilfrid Laurier. Il a été le septième premier ministre du pays qu'il a dirigé de 1896 à 1911. Il a été le premier Canadien français à occuper le poste de premier ministre. Il a retenu les services de John Abbott qui est devenu le premier premier ministre du Québec. Quand il a démissionné un an plus tard, M. Laurier, qui était considéré souvent comme un jeune radical et qui, selon des critères actuels, aurait pu

être classé comme séparatiste, a acquis de la sagesse et est devenu le premier premier ministre élu venant du Québec.

● (1410)

C'est alors qu'il est devenu le champion de la promotion de l'unité nationale. Comme sir John A., il était avocat de formation et de profession. Il avait été admis au barreau de l'Est du Canada en 1864. Il était rédacteur en chef d'un journal et porte-étendard dans l'Infanterie d'Arthabaskaville. Il a été député à l'Assemblée nationale du Québec. Il est décédé en février 1919 à Ottawa, et il repose au cimetière Notre-Dame.

Sa carrière politique, comme celle de sir John A., rayonne et témoigne d'une capacité de leadership incroyable. Bien que Macdonald ait été conservateur et Laurier libéral, et qu'ils aient été des adversaires à la Chambre des communes, ils croyaient tous les deux en un pays fort et uni où tous, au-delà des religions, des races et des langues, pourraient vivre en harmonie et travailler collectivement à l'édification d'une nation.

Dans toutes nos interventions, nous avons évité de faire preuve de la partisanerie dans laquelle il nous arrive de tomber. Nous nous efforçons d'éviter le piège, de manière à offrir aux Canadiens un projet de loi qui leur permettra de reconnaître officiellement l'histoire et la solidarité qu'incarnent ces deux hommes. J'invite tous les députés à appuyer cette importante initiative.

● (1415)

[Français]

**Le vice-président:** Comme il est 14 h 15, la période réservée au débat est expirée.

La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

**Des voix:** Avec dissidence.

**Le vice-président:** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

**Le vice-président:** Comme il est 14 h 16, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi, à 11 heures, conformément à l'article 24 du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 16.)





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des Comités pléniers**

M. BOB KILGER

**vice-président des Comités pléniers de la Chambre**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**vice-président adjoint des Comités pléniers de la Chambre**

MME ELENI BAKOPANOS

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. DON BOUDRIA

L'HON. ANDY MITCHELL

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. PETER MACKAY

M. JACQUES SAADA

M. JOHN REYNOLDS

M. PIERRE BRIEN

M. RICHARD HARRIS

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	AC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	AC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	AC
Anderson, David, Ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	AC
Assad, Mark, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	AC
Baker, George	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve	Lib.
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	AC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, Ethel, Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Ray	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PC/RD
Boudria, Don, Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, Claudette, Ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	AC
Brien, Pierre	Témiscamingue	Québec	BQ
Brison, Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Bulte, Sarmite, Secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	AC
Byrne, Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve	Lib.
Caccia, Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	AC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, Elinor, Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Lib.
Carroll, Aileen, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	AC
Castonguay, Jeannot, Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, Martin, Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, Yvon	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	AC
Chrétien, Jean, Premier ministre du Canada	Saint-Maurice	Québec	Lib.
Clark, Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC/RD
Coderre, Denis, Secrétaire d'État (Sport amateur)	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, David, Ministre des Transports	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, Sheila, Ministre du Patrimoine canadien	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Markham	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	AC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell, chef de l'opposition	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	AC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière-L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, Herb, Ministre des Pêches et des Océans	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, Stéphane, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve	PC/RD
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, Claude, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Beauce	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dubé, Antoine	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duhamel, Ronald, ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	AC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Eggleton, Art, Ministre de la Défense nationale	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	AC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	AC
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, Georges, Secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	AC
Folco, Raymonde, Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, Joe	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	Colombie-Britannique	AC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Fry, Hedy, Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagliano, Alfonso, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	AC
Galloway, Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	AC
Goodale, Ralph, Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	Colombie-Britannique	AC
Graham, Bill	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Gray, Herb, Vice-premier ministre	Windsor-Ouest	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PC/RD
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.
Guarnieri, Albina	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	AC
Harb, Mac	Ottawa-Centre	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	AC
Harvard, John	Charleswood St. James— Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, André, Secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve	PC/RD
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Hill, Grant	Macleod	Alberta	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PC/RD
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	AC
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	AC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	AC
Jennings, Marlene, Secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	AC
Jordan, Joe, Secrétaire parlementaire du premier ministre	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	AC
Keyes, Stan	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob	Stormont—Dundas— Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, David, Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, Gar	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	BQ
Lastewka, Walt	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lavigne, Raymond	Verdun—Saint-Henri—Saint- Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	BQ
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Leung, Sophia, Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PC/RD
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	AC
MacAulay, Lawrence, Solliciteur général du Canada	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PC/RD
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mahoney, Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, Gurbax, Secrétaire parlementaire de la ministre du Travail	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manning, Preston	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	AC
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, Serge	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PC/RD
Marleau, Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	AC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Paul, Ministre des Finances	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Matthews, Bill, Secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Terre-Neuve	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	AC
McCallum, John, Secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, John	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, Anne, Ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	PC/RD
McTeague, Dan	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	Colombie-Britannique	PC/RD
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	AC
Milliken, Peter	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	AC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, Maria, Ministre de la Coopération internationale	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, Andy, secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	AC
Murphy, Shawn	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn, Secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, Robert, Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, Gilbert, Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve	Lib.
O'Brien, Pat, Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John, Secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	AC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Owen, Stephen, Secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pagtakhan, Rey, Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	AC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PC/RD
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	AC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	AC
Peterson, Jim, Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, Pierre, Ministre du Commerce international	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Pratt, David	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, David	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen, Secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	AC
Redman, Karen, Secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, Geoff, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	AC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Ontario	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	AC
Robillard, Lucienne, présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Rock, Allan, Ministre de la Santé	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	AC
Scott, Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Serré, Benoît, Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex, Secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Ontario	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	AC
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	AC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, Jane, Ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	AC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PC/RD
Szabo, Paul, Secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, Robert, Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	AC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Tobin, Brian, Ministre de l'Industrie	Bonavista—Trinity—Conception	Terre-Neuve	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	AC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, Lyle, Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	AC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PC/RD
Whelan, Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	AC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	AC
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	AC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.

---

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne .....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	AC

---

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	AC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	AC
Benoit, Leon	Lakeland	AC
Casson, Rick	Lethbridge	AC
Chatters, David	Athabasca	AC
Clark, Joe	Calgary-Centre	PC/RD
Epp, Ken	Elk Island	AC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	AC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PC/RD
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	AC
Hill, Grant	Macleod	AC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	AC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	AC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	AC
Kilgour, David , Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)	Edmonton-Sud-Est	Lib.
Manning, Preston	Calgary-Sud-Ouest	AC
McLellan, Anne , Ministre de la Justice et procureur général du Canada	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	AC
Mills, Bob	Red Deer	AC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	AC
Penson, Charlie	Peace River	AC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	AC
Solberg, Monte	Medicine Hat	AC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	AC
Thompson, Myron	Wild Rose	AC
Williams, John	St. Albert	AC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	AC
Anderson, David , Ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	AC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	AC
Cummins, John	Delta—South Richmond	AC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell , chef de l'opposition	Okanagan—Coquihalla	AC
Dhaliwal, Herb , Ministre des Pêches et des Océans	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	AC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	AC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	AC
Fry, Hedy , Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	AC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	AC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	AC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PC/RD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hinton, Betty	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	AC
Leung, Sophia , Secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PC/RD
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	AC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	AC
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	AC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PC/RD
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	PC/RD
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	AC
Owen, Stephen , Secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et procureur général du Canada	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	AC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	AC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	AC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	AC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PC/RD
White, Randy	Langley—Abbotsford	AC
White, Ted	North Vancouver	AC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, Lawrence , Solliciteur général du Canada	Cardigan	Lib.
McGuire, Joe	Egmont	Lib.
Murphy, Shawn	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Alcock, Reg	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PC/RD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Duhamel, Ronald , ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)	Saint-Boniface	Lib.
Harvard, John	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	AC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PC/RD
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, Rey , Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	AC
Toews, Vic	Provencher	AC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, Claudette , Ministre du Travail	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot , Secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Herron, John	Fundy—Royal	PC/RD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PC/RD
Wayne, Elsie	Saint John	PC/RD
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, Scott	Kings—Hants	PC/RD
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PC/RD
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PC/RD
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PC/RD
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, Geoff, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, Robert, Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (103)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, Jean	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Ray	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, Paul	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, Don, Ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite, Secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, Elinor, Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Thornhill	Lib.
Carroll, Aileen, Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, Brenda	Guelph—Wellington	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Collenette, David , Ministre des Transports .....	Don Valley-Est .....	Lib.
Comartin, Joe .....	Windsor—St. Clair.....	NPD
Comuzzi, Joe .....	Thunder Bay—Superior-Nord.....	Lib.
Copps, Sheila , Ministre du Patrimoine canadien .....	Hamilton-Est .....	Lib.
Cullen, Roy , Secrétaire parlementaire du ministre des Finances .....	Markham .....	Lib.
DeVillers, Paul .....	Simcoe-Nord .....	Lib.
Dromisky, Stan .....	Thunder Bay—Atikokan .....	Lib.
Eggleton, Art , Ministre de la Défense nationale.....	York-Centre .....	Lib.
Finlay, John , Secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	Oxford .....	Lib.
Fontana, Joe .....	London-Centre-Nord.....	Lib.
Gallant, Cheryl .....	Renfrew—Nipissing—Pembroke .....	AC
Galloway, Roger .....	Sarnia—Lambton .....	Lib.
Godfrey, John .....	Don Valley-Ouest .....	Lib.
Graham, Bill .....	Toronto-Centre—Rosedale .....	Lib.
Gray, Herb , Vice-premier ministre.....	Windsor-Ouest .....	Lib.
Grose, Ivan .....	Oshawa .....	Lib.
Guarnieri, Albina .....	Mississauga-Est .....	Lib.
Harb, Mac .....	Ottawa-Centre .....	Lib.
Ianno, Tony .....	Trinity—Spadina .....	Lib.
Jackson, Ovid .....	Bruce—Grey—Owen Sound .....	Lib.
Jordan, Joe , Secrétaire parlementaire du premier ministre .....	Leeds—Grenville .....	Lib.
Karygiannis, Jim .....	Scarborough—Agincourt .....	Lib.
Keyes, Stan .....	Hamilton-Ouest .....	Lib.
Kilger, Bob .....	Stormont—Dundas—Charlottenburgh ....	Lib.
Knutson, Gar .....	Elgin—Middlesex—London .....	Lib.
Kraft Sloan, Karen .....	York-Nord .....	Lib.
Lastewka, Walt .....	St. Catharines .....	Lib.
Lee, Derek .....	Scarborough—Rouge River .....	Lib.
Longfield, Judi .....	Whitby—Ajax.....	Lib.
Macklin, Paul Harold .....	Northumberland .....	Lib.
Mahoney, Steve .....	Mississauga-Ouest .....	Lib.
Malhi, Gurbax , Secrétaire parlementaire de la ministre du Travail .....	Bramalea—Gore—Malton—Springdale ..	Lib.
Maloney, John .....	Erie—Lincoln .....	Lib.
Marleau, Diane .....	Sudbury.....	Lib.
McCallum, John , Secrétaire parlementaire du ministre des Finances .....	Markham .....	Lib.
McCormick, Larry , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire .....	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington .....	Lib.
McKay, John .....	Scarborough-Est.....	Lib.
McTeague, Dan .....	Pickering—Ajax—Uxbridge .....	Lib.
Milliken, Peter .....	Kingston et les Îles .....	Lib.
Mills, Dennis .....	Toronto—Danforth.....	Lib.
Minna, Maria , Ministre de la Coopération internationale .....	Beaches—East York .....	Lib.
Mitchell, Andy , secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) .....	Parry Sound—Muskoka .....	Lib.
Myers, Lynn , Secrétaire parlementaire du solliciteur général du Canada .....	Waterloo—Wellington .....	Lib.
Nault, Robert , Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	Kenora—Rainy River.....	Lib.
O'Brien, Pat , Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international .....	London—Fanshawe.....	Lib.
O'Reilly, John , Secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale.....	Haliburton—Victoria—Brock .....	Lib.
Parrish, Carolyn .....	Mississauga-Centre .....	Lib.
Peric, Janko .....	Cambridge .....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Peterson, Jim , Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, Jerry	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, David	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen , Secrétaire parlementaire du ministre des Anciens combattants	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	AC
Richardson, John	Perth—Middlesex	Lib.
Rock, Allan , Ministre de la Santé	Etobicoke-Centre	Lib.
Serré, Benoît , Secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, Judy	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex , Secrétaire parlementaire de la présidente du Conseil du Trésor	Durham	Lib.
Speller, Bob	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, Jane , Ministre du Développement des ressources humaines	Brant	Lib.
Szabo, Paul , Secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, Tony	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, Lyle , Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.

## QUÉBEC (75)

Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark , Secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	PC/RD
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, Eleni	Ahuntsic	Lib.
Bellehumeur, Michel	Berthier—Montcalm	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brien, Pierre	Témiscamingue	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Cauchon, Martin , Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) .....	Outremont .....	Lib.
Charbonneau, Yvon .....	Anjou—Rivière-des-Prairies .....	Lib.
Chrétien, Jean , Premier ministre du Canada .....	Saint-Maurice .....	Lib.
Coderre, Denis , Secrétaire d'État (Sport amateur) .....	Bourassa .....	Lib.
Cotler, Irwin .....	Mont-Royal .....	Lib.
Crête, Paul .....	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques .....	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine .....	Laval-Centre .....	BQ
Desrochers, Odina .....	Lotbinière-L'Érable .....	BQ
Dion, Stéphane , président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales .....	Saint-Laurent—Cartierville .....	Lib.
Discepolo, Nick .....	Vaudreuil—Soulanges .....	Lib.
Drouin, Claude , Secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie .....	Beauce .....	Lib.
Dubé, Antoine .....	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière .....	BQ
Duceppe, Gilles .....	Laurier—Sainte-Marie .....	BQ
Duplain, Claude .....	Portneuf .....	Lib.
Farrah, Georges , Secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans ...	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la- Madeleine—Pabok .....	Lib.
Folco, Raymonde , Secrétaire parlementaire de la ministre du Développement des ressources humaines .....	Laval-Ouest .....	Lib.
Fournier, Ghislain .....	Manicouagan .....	BQ
Gagliano, Alfonso , Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Saint-Léonard—Saint-Michel .....	Lib.
Gagnon, Christiane .....	Québec .....	BQ
Gagnon, Marcel .....	Champlain .....	BQ
Gauthier, Michel .....	Roberval .....	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne .....	Jonquière .....	BQ
Guay, Monique .....	Laurentides .....	BQ
Guimond, Michel .....	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans .....	BQ
Harvey, André , Secrétaire parlementaire du ministre des Transports .....	Chicoutimi—Le Fjord .....	Lib.
Jennings, Marlene , Secrétaire parlementaire du ministre de la Coopération internationale .....	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine .....	Lib.
Laframboise, Mario .....	Argenteuil—Papineau—Mirabel .....	BQ
Lalonde, Francine .....	Mercier .....	BQ
Lanctôt, Robert .....	Châteauguay .....	BQ
Lavigne, Raymond .....	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles .....	Lib.
Lebel, Ghislain .....	Chambly .....	BQ
Lincoln, Clifford .....	Lac-Saint-Louis .....	Lib.
Loubier, Yvan .....	Saint-Hyacinthe—Bagot .....	BQ
Marceau, Richard .....	Charlesbourg—Jacques-Cartier .....	BQ
Marcil, Serge .....	Beauharnois—Salaberry .....	Lib.
Martin, Paul , Ministre des Finances .....	LaSalle—Émard .....	Lib.
Ménard, Réal .....	Hochelaga—Maisonneuve .....	BQ
Normand, Gilbert , Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) .....	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet .....	Lib.
Paquette, Pierre .....	Joliette .....	BQ
Paradis, Denis .....	Brome—Missisquoi .....	Lib.
Patry, Bernard .....	Pierrefonds—Dollard .....	Lib.
Perron, Gilles-A. .....	Rivière-des-Mille-Îles .....	BQ
Pettigrew, Pierre , Ministre du Commerce international .....	Papineau—Saint-Denis .....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, David	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, Lucienne , présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, Jacques	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, Hélène	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Stéphan	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	AC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	AC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	AC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	AC
Goodale, Ralph , Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	PC/RD
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	AC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	AC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	AC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	AC
Yelich, Lynne	Blackstrap	AC

#### TERRE-NEUVE (7)

Baker, George	Gander—Grand Falls	Lib.
Byrne, Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PC/RD
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PC/RD
Matthews, Bill , Secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.
Tobin, Brian , Ministre de l'Industrie	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.

#### TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)

Blondin-Andrew, Ethel , Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
---	----------------	------

---

Nom	Circonscription	Affiliation politique
-----	-----------------	--------------------------

---

**YUKON**

Bagnell, Larry ..... Yukon..... Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 28 septembre 2001 — 1<sup>re</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET RESSOURCES NATURELLES

### Président:

Larry Bagnell  
Gérard Binet  
Ray Bonin  
Serge Cardin

Jean-Guy Carignan  
David Chatters  
Reed Elley  
John Finlay

### Vice-président:

Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Richard Marceau  
Pat Martin

Joe McGuire  
Benoît Serré  
Guy St-Julien  
Maurice Vellacott

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz

Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
Dale Johnston

Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield

Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
Joe Peschisolido  
Lynne Yelich

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

### Président:

David Anderson  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Murray Calder

Claude Duplain  
Mark Eyking  
Marcel Gagnon  
Howard Hilstrom

### Vice-président:

Charles Hubbard  
Rick Laliberte  
Larry McCormick  
Dick Proctor

Bob Speller  
Paul Steckle  
Suzanne Tremblay  
Rose-Marie Ur

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Robert Lanctôt

Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
Joe Peschisolido

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

### Président:

Mark Assad  
Yvon Charbonneau  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Joe Fontana

### Vice-président:

Paul Forseth  
John Godfrey  
Art Hanger  
Steve Mahoney

Inky Mark  
Anita Neville  
Jerry Pickard  
David Price

Stéphan Tremblay  
Tony Valeri  
Judy Wasylcia-Leis  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Charlie Penson

Joe Peschisolido  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Président:

André Bachand  
Roy Bailey  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik

### Vice-président:

Charles Caccia  
Joe Comartin  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
John Herron

Gar Knutson  
Karen Kraft Sloan  
Rick Laliberte  
Bob Mills  
Karen Redman

Julian Reed  
Andy Savoy  
Hélène Scherrer  
Alan Tonks  
Alan Tonks

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Peter Adams  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

### Président:

Jean Augustine  
George Baker  
Aileen Carroll  
Bill Casey  
Rick Casson

### Vice-président:

John Duncan  
Bill Graham  
John Harvard  
Marlene Jennings  
Stan Keyes

Francine Lalonde  
Diane Marleau  
Keith Martin  
Pat O'Brien

Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Bernard Patry  
Svend Robinson

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Sarkis Assadourian  
André Bachand  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Colleen Beaumier  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
David Chatters  
Joe Clark  
Irwin Cotler  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day

Norman Doyle  
Stan Dromisky  
Antoine Dubé  
Reed Elley  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Mac Harb  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Jim Pankiw  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido  
Beth Phinney  
David Price  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Yves Rocheleau  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Bob Speller  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Stéphane Tremblay  
Tony Valeri  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**FINANCES****Président:**

Sue Barnes  
 Carolyn Bennett  
 Maurizio Bevilacqua  
 Scott Brison  
 Roy Cullen

**Vice-président:**

Nick Discepola  
 Ken Epp  
 Albina Guarnieri  
 Rahim Jaffer  
 Jason Kenney

Sophia Leung  
 Yvan Loubier  
 John McCallum  
 Shawn Murphy

Lorne Nystrom  
 Pauline Picard  
 Gary Pillitteri  
 Monte Solberg

(18)

**Membres associés**

Jim Abbott  
 Diane Ablonczy  
 Rob Anders  
 David Anderson  
 André Bachand  
 Roy Bailey  
 Leon Benoit  
 Bernard Bigras  
 Rick Borotsik  
 Garry Breitzkreuz  
 Andy Burton  
 Chuck Cadman  
 Bill Casey  
 Rick Casson  
 David Chatters  
 Joe Clark  
 John Cummins  
 Stockwell Day  
 Odina Desrochers  
 Norman Doyle  
 Antoine Dubé  
 John Duncan

Reed Elley  
 Brian Fitzpatrick  
 Paul Forseth  
 Christiane Gagnon  
 Cheryl Gallant  
 Jocelyne Girard-Bujold  
 Yvon Godin  
 Peter Goldring  
 Jim Gouk  
 Gurmant Grewal  
 Deborah Grey  
 Monique Guay  
 Art Hanger  
 Richard Harris  
 Loyola Hearn  
 John Herron  
 Grant Hill  
 Jay Hill  
 Howard Hilstrom  
 Betty Hinton  
 Dale Johnston

Gerald Keddy  
 Gary Lunn  
 James Lunney  
 Peter MacKay  
 Preston Manning  
 Richard Marceau  
 Inky Mark  
 Keith Martin  
 Philip Mayfield  
 Alexa McDonough  
 Grant McNally  
 Val Meredith  
 Rob Merrifield  
 Bob Mills  
 James Moore  
 Deepak Obhrai  
 Brian Pallister  
 Jim Pankiw  
 Pierre Paquette  
 Charlie Penson  
 Gilles-A. Perron

Joe Peschisolido  
 James Rajotte  
 Scott Reid  
 John Reynolds  
 Gerry Ritz  
 Werner Schmidt  
 Carol Skelton  
 Kevin Sorenson  
 Larry Spencer  
 Darrel Stinson  
 Chuck Strahl  
 Greg Thompson  
 Myron Thompson  
 Vic Toews  
 Stéphan Tremblay  
 Maurice Vellacott  
 Elsie Wayne  
 Randy White  
 Ted White  
 John Williams  
 Lynne Yelich

**PÊCHES ET OCÉANS****Président:**

Sarkis Assadourian  
 Andy Burton  
 Andy Burton  
 John Cummins  
 John Cummins

Rodger Cuzner  
 Wayne Easter  
 Georges Farrah  
 Loyola Hearn  
 Dominic LeBlanc

**Vice-président:**

James Lunney  
 Bill Matthews  
 Bill Matthews  
 Lawrence O'Brien  
 Jean-Yves Roy

Paul Steckle  
 Peter Stoffer  
 Suzanne Tremblay  
 Tom Wappel

(19)

**Membres associés**

Jim Abbott  
 Diane Ablonczy  
 Rob Anders  
 David Anderson  
 Gérard Asselin  
 André Bachand  
 Roy Bailey  
 Leon Benoit  
 Rick Borotsik  
 Garry Breitzkreuz  
 Scott Brison  
 Chuck Cadman  
 Bill Casey  
 Rick Casson  
 David Chatters  
 Joe Clark  
 Stockwell Day  
 Norman Doyle  
 John Duncan  
 Reed Elley  
 Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
 Paul Forseth  
 Ghislain Fournier  
 Marcel Gagnon  
 Cheryl Gallant  
 Yvon Godin  
 Peter Goldring  
 Jim Gouk  
 Gurmant Grewal  
 Deborah Grey  
 Art Hanger  
 Richard Harris  
 John Herron  
 Grant Hill  
 Jay Hill  
 Howard Hilstrom  
 Betty Hinton  
 Rahim Jaffer  
 Dale Johnston  
 Gerald Keddy

Jason Kenney  
 Gary Lunn  
 Peter MacKay  
 Preston Manning  
 Preston Manning  
 Inky Mark  
 Keith Martin  
 Philip Mayfield  
 Grant McNally  
 Val Meredith  
 Rob Merrifield  
 Bob Mills  
 James Moore  
 Deepak Obhrai  
 Brian Pallister  
 Jim Pankiw  
 Charlie Penson  
 Joe Peschisolido  
 James Rajotte  
 Scott Reid

John Reynolds  
 Gerry Ritz  
 Svend Robinson  
 Yves Rocheleau  
 Werner Schmidt  
 Carol Skelton  
 Monte Solberg  
 Kevin Sorenson  
 Larry Spencer  
 Darrel Stinson  
 Chuck Strahl  
 Greg Thompson  
 Myron Thompson  
 Vic Toews  
 Maurice Vellacott  
 Elsie Wayne  
 Randy White  
 Ted White  
 John Williams  
 Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Peter Adams

**Vice-présidents:** Richard Harris  
Jacques Saada

Pierre Brien	Michel Guimond	Paul Harold Macklin	John Reynolds	(17)
Marlene Catterall	Jay Hill	Carolyn Parrish	John Richardson	
Cheryl Gallant	Jay Hill	Geoff Regan	Tony Tirabassi	
Yvon Godin	Joe Jordan			

### Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Peter MacKay	James Rajotte
Diane Ablonczy	Ken Epp	Preston Manning	Scott Reid
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Inky Mark	Gerry Ritz
David Anderson	Paul Forseth	Keith Martin	Werner Schmidt
Roy Bailey	Peter Goldring	Philip Mayfield	Carol Skelton
Michel Bellehumeur	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Val Meredith	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Deborah Grey	Rob Merrifield	Larry Spencer
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Bob Mills	Caroline St-Hilaire
Andy Burton	Grant Hill	James Moore	Darrel Stinson
Chuck Cadman	Howard Hilstrom	Lorne Nystrom	Myron Thompson
Rick Casson	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Vic Toews
David Chatters	Rahim Jaffer	Brian Pallister	Maurice Vellacott
John Cummins	Dale Johnston	Jim Pankiw	Randy White
Madeleine Dalfond-Guiral	Jason Kenney	Charlie Penson	Ted White
Stockwell Day	Gary Lunn	Joe Peschisolido	John Williams
John Duncan	James Lunney	Marcel Proulx	Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DU CALENDRIER PARLEMENTAIRE

**Président:** Marlene Catterall

**Vice-président:**

Pierre Brien	Yvon Godin	Richard Harris	Jay Hill	(5)
--------------	------------	----------------	----------	-----

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Carolyn Parrish

**Vice-président:**

Bill Blaikie	Michel Guimond	Jay Hill	Marcel Proulx	(6)
Garry Breitkreuz				

**SANTÉ****Président:**

Diane Ablonczy  
Reg Alcock  
André Bachand  
Diane Bourgeois

Bonnie Brown  
Jeannot Castonguay  
Brenda Chamberlain  
Stan Dromisky

**Vice-président:**

James Lunney  
Réal Ménard  
Rob Merrifield  
Carolyn Parrish

Hélène Scherrer  
Judy Sgro  
Yolande Thibeault  
Judy Wasylycia-Leis

(16)

**Membres associés**

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins

Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Gary Lunn  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw

Charlie Penson  
Joe Peschisolido  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson

**PATRIMOINE CANADIEN****Président:**

Jim Abbott  
Paul Bonwick  
Sarmite Bulte  
Rodger Cuzner

Claude Duplain  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Roger Gallaway

**Vice-président:**

John Harvard  
Betty Hinton  
Wendy Lill  
Clifford Lincoln

Grant McNally  
Dennis Mills  
Caroline St-Hilaire  
Tony Tirabassi

(16)

**Membres associés**

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins

Libby Davies  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido  
Dick Proctor

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

### Président:

Eugène Bellemare  
Paul Crête  
Libby Davies  
Raymonde Folco  
Monique Guay

### Vice-président:

Tony Ianno  
Dale Johnston  
Judi Longfield  
Gurbax Malhi  
Serge Marcil

Joe McGuire  
Anita Neville  
Joe Peschisolido  
Carol Skelton

Larry Spencer  
Diane St-Jacques  
Greg Thompson  
Alan Tonks

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Stockwell Day  
Nick Discepola  
Norman Doyle  
Antoine Dubé

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Robert Lanctôt  
Wendy Lill  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Jim Pankiw  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Stéphan Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

### Président:

Larry Bagnell  
Stéphane Bergeron  
Bev Desjarlais  
Claude Drouin

### Vice-président:

Jocelyne Girard-Bujold  
Marlene Jennings  
Walt Lastewka  
Preston Manning

Dan McTeague  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Andy Savoy

Brent St. Denis  
Chuck Strahl  
Paddy Torsney  
Susan Whelan

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Mauril Bélanger  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Pierre Brien  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins

Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
Antoine Dubé  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai

Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Pierre Paquette  
Joe Peschisolido  
Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne

---

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

**Président:** Bill Casey

**Vice-président:**

Carole-Marie Allard  
Michel Bellehumeur  
Bill Blaikie  
Chuck Cadman  
Irwin Cotler

Paul DeVillers  
Ivan Grose  
Dale Johnston  
Peter MacKay  
John Maloney

John McKay  
Lynn Myers  
Stephen Owen  
Denis Paradis  
Andy Scott

Kevin Sorenson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Pierrette Venne

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Scott Brison  
Andy Burton  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Joe Clark  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Loyola Hearn  
John Herron  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Derek Lee  
Gary Lunn  
James Lunney  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Pierre Paquette  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Larry Spencer  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Greg Thompson  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcia-Leis  
Elsie Wayne  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

### Président:

Rob Anders  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Colleen Beaumier

### Vice-président:

Leon Benoit  
Stan Dromisky  
John O'Reilly  
Janko Peric

Louis Plamondon  
David Pratt  
David Price  
Carmen Provenzano

Peter Stoffer  
Elsie Wayne  
Bryon Wilfert  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
David Anderson  
André Bachand  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick

Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde

Wendy Lill  
Gary Lunn  
James Lunny  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

**COMPTES PUBLICS****Président:**

Robert Bertrand  
John Bryden  
Gerry Byrne  
Odina Desrochers  
John Finlay

**Vice-président:**

Mac Harb  
Rahim Jaffer  
Sophia Leung  
Pat Martin  
Philip Mayfield

Shawn Murphy  
Gilles-A. Perron  
Beth Phinney  
Jean-Claude Rivest

Alex Shepherd  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
John Williams

(18)

**Membres associés**

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Denis Paradis  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS ET OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES

**Président:**

Reg Alcock  
Gerry Byrne  
John Cannis  
Joe Comuzzi

**Vice-président:**

Jay Hill

Bev Desjarlais  
Brian Fitzpatrick  
Peter Goldring  
André Harvey

Ovid Jackson  
Mario Laframboise  
Ghislain Lebel  
Val Meredith

James Moore  
Marcel Proulx  
Alex Shepherd  
Paul Szabo

(17)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
André Bachand  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Scott Brison  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Clark  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
John Herron  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Dominic LeBlanc  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Preston Manning  
Richard Marceau  
Serge Marcil  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Jim Pankiw  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido

Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Larry Spencer  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ POUR COMBATTRE LA CORRUPTION

**Président:**

John Williams

**Vice-président:**

John Bryden  
Roy Cullen  
Odina Desrochers

Marlene Jennings  
Pat Martin

Philip Mayfield  
Shawn Murphy

Alex Shepherd  
Greg Thompson

(10)

## COMITÉS SPÉCIAUX

### COMITÉ SPÉCIAL SUR LA CONSOMMATION NON MÉDICALE DE DROGUES OU MÉDICAMENTS

**Président:**

Paddy Torsney

**Vice-présidents:**

Carole-Marie Allard  
Randy White

André Bachand  
Bernard Bigras  
Libby Davies

Mac Harb  
Dominic LeBlanc  
Derek Lee

Réal Ménard  
Stephen Owen

Jacques Saada  
Carol Skelton

(13)

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### LANGUES OFFICIELLES

#### Président:

Mauril Bélanger  
 Eugène Bellemare  
 Gérard Binet  
 Sarmite Bulte  
 Claude Drouin  
 Christiane Gagnon  
 John Godfrey  
 Yvon GodinPeter Goldring  
 Richard Harris  
 John Herron  
 Raymond Lavigne  
 Dan McTeague  
 Scott Reid  
 Benoît Sauvageau  
 Yolande Thibeault(16)

#### Vice-président:

#### Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Gary Lunn	James Rajotte
Diane Ablonczy	John Duncan	James Lunney	John Reynolds
Rob Anders	Reed Elley	Peter MacKay	Gerry Ritz
David Anderson	Ken Epp	Preston Manning	Werner Schmidt
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Richard Marceau	Carol Skelton
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Philip Mayfield	Larry Spencer
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Grant McNally	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Val Meredith	Chuck Strahl
Scott Brison	Art Hanger	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Loyola Hearn	Bob Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Grant Hill	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Jay Hill	Lorne Nystrom	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Betty Hinton	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Clark	Rahim Jaffer	Jim Pankiw	Randy White
Joe Comartin	Dale Johnston	Charlie Penson	Ted White
John Cummins	Gerald Keddy	Joe Peschisolido	John Williams
Stockwell Day	Jason Kenney	Louis Plamondon	Lynne Yelich
Stéphane Dion			

---

**BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT****Président:**

Mauril Bélanger  
 Carolyn Bennett  
 Robert Bertrand  
 Rick Borotsik  
 Marlene Catterall  
 Marcel Gagnon  
 Grant Hill  
 Jay Hill  
 Betty Hinton Jim Karygiannis  
 Raymond Lavigne  
 Wendy Lill  
 Jerry Pickard  
 Louis Plamondon  
 Jacques Saada  
 Benoît Sauvageau  
 Darrel Stinson  
 Andrew Telegdi(18)

**Vice-président:****Membres associés**

Jim Abbott	Norman Doyle	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	John Duncan	Gary Lunn	John Reynolds
Rob Anders	Reed Elley	James Lunney	Gerry Ritz
David Anderson	Ken Epp	Peter MacKay	Werner Schmidt
André Bachand	Brian Fitzpatrick	Preston Manning	Carol Skelton
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Monte Solberg
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Keith Martin	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Peter Goldring	Philip Mayfield	Larry Spencer
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Grant McNally	Chuck Strahl
Scott Brison	Gurmant Grewal	Val Meredith	Greg Thompson
Andy Burton	Deborah Grey	Rob Merrifield	Myron Thompson
Chuck Cadman	Art Hanger	Bob Mills	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Maurice Vellacott
Rick Casson	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	John Herron	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Howard Hilstrom	Jim Pankiw	Ted White
John Cummins	Rahim Jaffer	Charlie Penson	John Williams
Libby Davies	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Lynne Yelich
Stockwell Day	Gerald Keddy	James Rajotte	

---

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

### Président:

Sue Barnes  
 Paul Bonwick  
 Jean-Guy Carignan  
 Joe Comuzzi  
 John Cummins  
 Jim Gouk  
 Gurmant Grewal  
 Michel Guimond  
 Gar KnutsonRobert Lanctôt  
 Derek Lee  
 Paul Harold Macklin  
 Lynn Myers  
 Lorne Nystrom  
 Jim Pankiw  
 Pierrette Venne  
 Tom Wappel  
 Ted White(18)

### Vice-président:

### Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Reed Elley	Ghislain Lebel	John Reynolds
Rob Anders	Ken Epp	Gary Lunn	Gerry Ritz
David Anderson	Brian Fitzpatrick	James Lunney	Werner Schmidt
André Bachand	Paul Forseth	Peter MacKay	Carol Skelton
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Preston Manning	Monte Solberg
Michel Bellehumeur	Peter Goldring	Inky Mark	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Deborah Grey	Keith Martin	Larry Spencer
Rick Borotsik	Art Hanger	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Richard Harris	Grant McNally	Chuck Strahl
Scott Brison	Loyola Hearn	Val Meredith	Greg Thompson
Andy Burton	John Herron	Rob Merrifield	Myron Thompson
Chuck Cadman	Grant Hill	Bob Mills	Vic Toews
Bill Casey	Jay Hill	James Moore	Maurice Vellacott
Rick Casson	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
David Chatters	Betty Hinton	Brian Pallister	Randy White
Joe Clark	Rahim Jaffer	Charlie Penson	John Williams
Stockwell Day	Dale Johnston	Joe Peschisolido	Lynne Yelich
Norman Doyle	Gerald Keddy	James Rajotte	

---

**Le Président de la Chambre**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comités des Présidents des Comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers des la Chambre**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre**

MME ELENI BAKOPANOS

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Jean Chrétien	Premier ministre du Canada
L'hon. Herb Gray	Vice-premier ministre
L'hon. David Collenette	Ministre des Transports
L'hon. David Anderson	Ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	Ministre des Ressources naturelles et Ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Brian Tobin	Ministre de l'Industrie
L'hon. Sheila Copps	Ministre du Patrimoine canadien
L'hon. John Manley	Ministre de l'Industrie
L'hon. Paul Martin	Ministre des Finances
L'hon. Art Eggleton	Ministre de la Défense nationale
L'hon. Anne McLellan	Ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Allan Rock	Ministre de la Santé
L'hon. Alfonso Gagliano	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure
L'hon. Martin Cauchon	Ministre du Revenu national et Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)
L'hon. Jane Stewart	Ministre du Développement des ressources humaines
L'hon. Stéphane Dion	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Pierre Pettigrew	Ministre du Commerce international
L'hon. Lyle Vanclief	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Herb Dhaliwal	Ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Ronald Duhamel	ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)
L'hon. Claudette Bradshaw	Ministre du Travail
L'hon. Robert Nault	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Maria Minna	Ministre de la Coopération internationale
L'hon. Elinor Caplan	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Robert Thibault	Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. Hedy Fry	Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme)
L'hon. David Kilgour	Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)
L'hon. Jim Peterson	Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)
L'hon. Andy Mitchell	secrétaire d'État (Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Gilbert Normand	Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)
L'hon. Denis Coderre	Secrétaire d'État (Sport amateur)
L'hon. Rey Pagtakhan	Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)

**SECRETAIRES PARLEMENTAIRES**

M. Joe Jordan	du premier ministre
M. André Harvey	du ministre des Transports
Mme Karen Redman	du ministre de l'Environnement
M. Benoît Serré	du ministre des Ressources naturelles
M. Claude Drouin	du ministre de l'Industrie
Mme Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
Mme Aileen Carroll	du ministre des Affaires étrangères
M. John McCallum	du ministre des Finances
M. John O'Reilly	du ministre de la Défense nationale
M. Stephen Owen	de la ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Jeannot Castonguay	du ministre de la Santé
M. Lynn Myers	du solliciteur général du Canada
M. Paul Szabo	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
M. Alex Shepherd	de la présidente du Conseil du Trésor
Mme Sophia Leung	du ministre du Revenu national
Mme Raymonde Folco	de la ministre du Développement des ressources humaines
M. Pat O'Brien	du ministre du Commerce international
M. Geoff Regan	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
M. Larry McCormick	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
M. Georges Farrah	du ministre des Pêches et des Océans
M. Carmen Provenzano	du ministre des Anciens combattants
M. Gurbax Malhi	de la ministre du Travail
M. John Finlay	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Mme Marlene Jennings	du ministre de la Coopération internationale
M. Mark Assad	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration





## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 28 septembre 2001

<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>		M. MacAulay.....	5713
<b>Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica</b>		M. Hill (Macleod).....	5713
Projet de loi C-32. Deuxième lecture.....	5703	M. MacAulay.....	5713
M. O'Brien (London—Fanshawe).....	5703	<b>L'immigration</b>	
M. Epp.....	5705	Mme Yelich.....	5713
M. Loubier.....	5708	Mme Caplan.....	5713
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>		Mme Yelich.....	5713
<b>Les prix du gouverneur général pour les arts de la scène</b>		Mme Caplan.....	5713
M. Lincoln.....	5709	<b>L'économie</b>	
<b>La Journée nationale de la police et des agents de la paix</b>		Mme St-Hilaire.....	5714
M. Goldring.....	5710	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5714
<b>Herbert Homer</b>		Mme St-Hilaire.....	5714
M. Harb.....	5710	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5714
<b>Jour commémoratif national</b>		M. Brien.....	5714
Mme Sgro.....	5710	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5714
<b>La Journée mondiale de la traduction</b>		M. Brien.....	5714
M. LeBlanc.....	5710	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5714
<b>Le sommet du G-8</b>		<b>L'aide internationale</b>	
M. Thompson (Wild Rose).....	5710	M. Nystrom.....	5714
<b>La Semaine nationale de la famille</b>		Mme Jennings.....	5714
Mme Folco.....	5711	M. Nystrom.....	5714
<b>Le fleuve Saint-Laurent</b>		Mme Jennings.....	5714
M. Bigras.....	5711	<b>L'immigration</b>	
<b>Chris Egan</b>		Mme Grey.....	5715
Mme Karetak-Lindell.....	5711	Mme Caplan.....	5715
<b>La sécurité nationale</b>		<b>La sécurité nationale</b>	
M. Spencer.....	5711	M. MacKay.....	5715
<b>Pierre Elliott Trudeau</b>		M. Cauchon.....	5715
M. Marcil.....	5711	<b>L'économie</b>	
<b>L'infrastructure</b>		M. Kenney.....	5715
Mme Desjarlais.....	5711	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5715
<b>L'Agence de développement économique du Canada</b>		M. Kenney.....	5715
Mme Girard-Bujold.....	5712	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5715
<b>Pierre Elliott Trudeau</b>		M. Loubier.....	5715
M. Keyes.....	5712	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5715
<b>La tempête tropicale Gabrielle</b>		M. Loubier.....	5716
M. Hearn.....	5712	M. Martin (LaSalle—Émard).....	5716
<b>Les Grands frères et Grandes soeurs</b>		<b>La défense nationale</b>	
M. Tonks.....	5712	M. Pallister.....	5716
<b>Les droits de la personne</b>		M. Martin (LaSalle—Émard).....	5716
M. Vellacott.....	5712	M. Pallister.....	5716
<b>QUESTIONS ORALES</b>		M. Martin (LaSalle—Émard).....	5716
<b>Le terrorisme</b>		<b>Air Canada</b>	
M. Hill (Macleod).....	5713	M. Bergeron.....	5716
M. MacAulay.....	5713	M. Colletette.....	5716
M. Hill (Macleod).....	5713	M. Bergeron.....	5716
		M. Colletette.....	5716
		<b>Le terrorisme</b>	
		M. Grewal.....	5716
		M. Martin (LaSalle—Émard).....	5717
		M. Grewal.....	5717
		M. Martin (LaSalle—Émard).....	5717

<b>Le bois d'oeuvre</b>	
M. LeBlanc.....	5717
M. O'Brien (London—Fanshawe).....	5717
<b>La sécurité aérienne</b>	
Mme Desjarlais.....	5717
M. Collette.....	5717
<b>Le terrorisme</b>	
M. Nystrom.....	5717
M. Eggleton.....	5717
<b>La sécurité aérienne</b>	
M. Keddy.....	5717
M. Collette.....	5718
M. Hill (Prince George—Peace River).....	5718
M. Collette.....	5718
<b>L'assurance-emploi</b>	
M. Reid.....	5718
Mme Folco.....	5718
M. Reid.....	5718
Mme Folco.....	5718
<b>Les affaires étrangères</b>	
Mme Dalphond-Guiral.....	5718
M. Manley.....	5718
Mme Dalphond-Guiral.....	5718
M. Manley.....	5719
<b>Le Soudan</b>	
M. Vellacott.....	5719
M. Manley.....	5719
M. Vellacott.....	5719
M. Manley.....	5719
<b>La harde de caribous de la Porcupine</b>	
Mme Karetak-Lindell.....	5719
M. Anderson (Victoria).....	5719
<b>L'enregistrement des armes à feu</b>	
M. Breitzkreuz.....	5719
M. MacAulay.....	5719
M. Breitzkreuz.....	5719
M. Cauchon.....	5719
<b>L'assurance-emploi</b>	
Mme Guay.....	5720
Mme Folco.....	5720
<b>La défense nationale</b>	
M. Pratt.....	5720
M. Eggleton.....	5720
<b>La sécurité nationale</b>	
M. Thompson (Wild Rose).....	5720
M. Cauchon.....	5720
<b>Les banques canadiennes</b>	
M. Ménard.....	5720
M. Martin (LaSalle—Émard).....	5720
<b>La Défense nationale</b>	
M. Nystrom.....	5721

M. Eggleton.....	5721
<b>Le logement</b>	
M. Hearn.....	5721
M. Szabo.....	5721
<b>Privilège</b>	
<b>Délibérations sur la motion d'ajournement</b>	
M. Bélanger.....	5721
M. Boudria.....	5722
M. Brien.....	5722
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>La période des questions</b>	
Mme Yelich.....	5722
<b>Le calendrier de la Chambre des communes</b>	
Le vice-président.....	5723

## AFFAIRES COURANTES

<b>Loi sur l'examen de la gouvernance des premières nations</b>	
M. Thompson (Wild Rose).....	5723
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi.....	5723
<b>Pétitions</b>	
<b>Les cahiers des recensements</b>	
M. Calder.....	5723
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Regan.....	5723

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada—Costa Rica.</b>	
Projet de loi C-32. Deuxième lecture.....	5723
M. Ménard.....	5723
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5726
M. Moore.....	5728
M. O'Brien (London—Fanshawe).....	5729
M. MacKay.....	5730
M. Regan.....	5732

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>Loi sur la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier</b>	
Projet de loi S-14. Deuxième lecture.....	5733
Mme Dalphond-Guiral.....	5733
M. Lincoln.....	5734
M. Reid.....	5734
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5736
M. MacKay.....	5737
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité.....	5738

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**